

ACCIDENT DE LA MECQUE L'état des blessés algériens «stationnaire», interventions chirurgicales pour deux d'entre eux

L'état des blessés algériens hospitalisés, suite à la chute d'une grue vendredi à la sortie de la mosquée El Harem, est «stationnaire», alors que deux d'entre eux ont subi «lourdes interventions chirurgicales» au niveau des membres inférieurs, a-t-on appris auprès de la Mission nationale du hadj. Outre les 8 hadjis hospitalisés dans les structures sanitaires saoudiennes, une jeune hadja reste en observation au niveau de l'hôpital central de la Mission de La Mecque.

p.13

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 14 septembre 2015 - 30 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1078 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

EN REMPLACEMENT DE MOHAMED MEDIENE ADMIS À LA RETRAITE

ATHMANE TARTAG NOUVEAU CHEF DU DRS

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis fin aux fonctions de chef du Département du Renseignement et de la Sécurité, exercées par le général de corps d'armée, Mohamed Mediène, admis à la retraite, indique dimanche un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions des articles 77 (alinéas 1 et 8) et 78 (alinéa 2) de la Constitution, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, ministre de la Défense nationale, a mis fin ce jour aux fonctions de chef du Département du Renseignement et de la Sécurité, exercées par le général de corps d'armée, Mohamed Mediène, admis à la retraite».

p.3



INSTALLATION DU GÉNÉRAL-MAJOR MENAD NOUBA AU POSTE DE COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Gaïd Salah souligne la volonté de faire de la Gendarmerie nationale un facteur de sécurité incontournable



M. LOUH L'A ANNONCÉ : «Retrait électronique du casier judiciaire pour la communauté à l'étranger dans les prochains mois»

p.4

SANTÉ

Le tabac et l'hypertension associés à 57 % des décès dans le monde

Pages 14-15

HIGH-TECH

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE APPLE TV
Le salon familial, nouveau terrain d'enjeu

p.17

ECHECS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES
L'AS Sûreté nationale d'Alger remporte le trophée à Tiaret

p.24

AÉRONAUTIQUE

Lancement à Tafraoui en octobre des essais du premier drone supersonique africain

p.4

Météo► **Régions Nord : 31° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

► **Régions Sud : 40° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

AGRICULTURE**M. Ferroukhi à Djelfa**

Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Djelfa. Au cours de cette visite, Sid Ahmed Ferroukhi, visitera plusieurs exploitations agricoles et d'élevage, ainsi que des réalisations d'infrastructures agricoles. Par ailleurs le ministre aura des rencontres avec des professionnels de la filière agricole, notamment la filière viande rouge.

**TRANSPORTS****M. Talai à Tizi-Ouzou**

Dans le cadre du suivi des projets, le ministre des Transports, M. Talai effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

DU 14 AU 17 SEPTEMBRE 2015

Salon international du sport et de l'équipement sportif

IB Communication organise du 14 au 17 septembre au Centre de conventions Mohamed-Benahmed-Abdelghani d'Oran, le 1^{er} Salon international du sport et de l'équipement sportif.

SEAL**Suspension de l'alimentation en eau potable dimanche et lundi dans plusieurs communes des wilayas de Tipasa et d'Alger**

L'alimentation en eau potable sera suspendue à partir de dimanche prochain à 8H00 au lendemain lundi à 8H00 au niveau de 10 communes de la wilaya de Tipasa et quatre communes de la wilaya d'Alger, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seal) dans un communiqué. Cette suspension touchera les communes de Koléa, Fouka, Khemisti, Bou-Ismail, Aïn Tagourit, Hamel El Aïn, Bourkika et Bouharoun (wilaya de Tipasa), a précisé la même source.

L'alimentation en eau potable connaîtra aussi une perturbation au niveau de deux autres communes de cette wilaya, à savoir Chaiba et Douaouda, a-t-on ajouté de même source.

D'autres perturbations pourront être ressenties au niveau des communes de la côte ouest de la wilaya d'Alger à savoir Mahelma, Zéralda, Staoueli et Ain Benian. Ces perturbations sont dues aux travaux de maintenance au niveau de la station de dessalement de Fouka, a indiqué la Seal, qui a assuré que la situation se rétablira progressivement durant la journée du lundi 14 septembre. La Seal rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

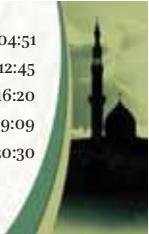
Max Min

	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	32°	20°
Annaba	36°	24°
Béjaïa	28°	21°
Tamanrasset	40°	27°

Horaires des prières

Lundi 30 Dhou el-Qida 1436

Fajr	04:51
Dohr	12:45
Asr	16:20
Maghreb	19:09
Isha	20:30

**TRAVAUX PUBLICS****M. Ouali demain à Tlemcen**

Dans le cadre du suivi des projets, le ministre des Travaux publics Abdelkader Ouali, effectuera demain une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen.

**AUJOURD'HUI, DE 11H À 13H****M^{me} Mounia Meslem invitée du Forum de la RADIO**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem sera l'invitée du « Forum de la radio » aujourd'hui, de 11h à 13h, au studio de théâtre au niveau zéro de la Radio algérienne, 21 boulevard des Martyrs, Alger.

Il sera question de débattre, dans ce nouveau numéro du forum de la radio, la rentrée sociale, les répercussions de la situation économique sur les opérations de solidarité...

DEMAIN, À 10H30**Le président de l'UNPA, invité du forum de DK NEWS****Conférence : « Le mouton de l'Aïd El Kébir et les réalités du marché »**

Le Forum de DK News accueille le président de l'UNPA, M. Mohamed Alioui, demain, à 10h30 30 minutes, au siège du journal, 03, rue du Djurdjura, Ben Aknoun.

Le conférencier traitera du sacrifice du mouton de l'Aïd El Kébir et des réalités du marché et également de questions qui touchent le secteur de l'agriculture dont la campagne labours 2015.

**72% DES VICTIMES DE LA DROGUE SONT DES ADOLESCENTS****INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE**
Le concours d'entrée fixé aux 22 et 23 septembre

Le concours d'entrée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) 2015/2016, est fixé aux 22 et 23 septembre 2015, indique le ministère de la Culture sur son site web.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (toutes séries 2013/2014/2015), ou d'un diplôme d'études générales de musique (DEGM), et être âgés de moins de 24 ans.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS**Rentrée le 27 septembre 2015**

Inscriptions : du dimanche 14 juin 2015 au jeudi 17 septembre 2015.

Journées de sélection et d'orientation : les 20, 21 et 22 septembre 2015.

Proclamation des résultats : le mercredi 23 septembre 2015.

Rentrée officielle (reconduits et nouveaux stagiaires) : le dimanche 27 septembre 2015.

AUJOURD'HUI À L'INSEG**Table ronde sur la recherche scientifique en Algérie**

L'INSEG organise aujourd'hui une table ronde sur « la recherche scientifique en Algérie, état des lieux, enjeux et perspectives », animée par le P^r Hafid Aourag.

MUSÉE DU BARDO**Exposition de tissage algérien**

Le Musée public national du Bardo abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, « Harmonie et couleurs ».

DÉFENSE

Athmane Tartag

nouveau chef du DRS en remplacement de Mohamed Mediène admis à la retraite

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis fin aux fonctions de chef du Département du Renseignement et de la Sécurité, exercées par le général de corps d'armée, Mohamed Mediène, admis à la retraite, indique dimanche un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions des articles 77 (alinéas 1 et 8) et 78 (alinéa 2) de la Constitution, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la

République, ministre de la Défense nationale, a mis fin ce jour aux fonctions de chef du Département du Renseignement et de la Sécurité, exercées par le général de corps d'armée, Mohamed

Mediène, admis à la retraite», lit-on dans le communiqué. Le président de la République a nommé M. Athmane Tartag, chef du Département du Renseignement et de la Sécurité, ajoute la même source. M. Athmane Tartag, général-major à la retraite, était jusqu'à ce jour conseiller auprès du président de la République. Auparavant, il avait assumé plusieurs hautes responsabilités au sein des services de renseignement et de sécurité, conclut le communiqué.



Athmane Tartag installé dans ses nouvelles fonctions de chef du DRS

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a procédé dimanche à l'installation de M. Athmane Tartag dans ses fonctions de chef du Département du Renseignement et de

la Sécurité (DRS), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Sur instructions de Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le général de

Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a procédé, ce jour le dimanche 13 septembre 2015, au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, en présence des cadres du ministère de

la Défense nationale, à l'installation de Monsieur Athmane Tartag dans les fonctions de chef du Département du Renseignement et de la Sécurité, en remplacement du général de corps d'armée, Mediène Mohamed, mis à la retraite», précise le communiqué.



Installation du général-major Menad Nouba au poste de commandant de la Gendarmerie nationale

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé dimanche, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installation du général-major Menad Nouba dans les fonctions de commandant de la Gendarmerie nationale en succession du général de corps d'armée Ahmed

Boustila, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Cette installation intervient au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 10 septembre 2015, précise la même source.

Gaïd Salah souligne la volonté de faire de la Gendarmerie nationale un facteur de sécurité incontournable

Le Général de corps d'armée, Gaïd Salah, a souligné dimanche la volonté du haut commandement de l'ANP de faire de la Gendarmerie nationale «un facteur de sécurité incontournable et un outil efficace d'extrême nécessité dans le domaine du service de la Patrie et du respect des lois de la République».

Lors de la cérémonie d'installation du nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale, Général-Major Menad Nouba, au nom du Président de la République, Chef supérieur des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a prononcé une allocution dans laquelle il a insisté sur l'importance que confère le commandement au corps de la Gendarmerie nationale, étant une composante indissociable de l'ANP, est-il relevé dans un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Vous êtes conscients de l'importance que revêt le corps de la Gendarmerie nationale, cette importance dont les points essentiels se résument en la focalisation sur la mise en disposition des facteurs et des exigences de son développement permanent», a-t-il indiqué.

Ce développement se fera «conformément à la sensibilité et à la spécificité des missions assignées à ce corps et à notre forte volonté,

sous le commandement de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, à faire du corps de la Gendarmerie Nationale, composante indissociable de l'ANP, l'un des principaux piliers de la sécurité et de la stabilité de notre Pays», a précisé Gaïd Salah. Selon lui, ce corps constitue un trait d'union, d'une grande importance, avec le peuple, notamment dans les zones rurales et suburbaines où les éléments de la Gendarmerie nationale sont en contact quotidien avec leurs concitoyens.

«Ce qui représente, a-t-il noté, en même temps un facteur de sécurité incontournable et un outil efficace d'extrême nécessité dans le domaine du service de la Patrie et du respect des lois de la République».

Renforcer continuellement le lien avec la population

Après avoir mis en exergue les grandes missions vitales assignées à la Gendarmerie nationale, le Général de Corps d'Armée a tenu à souligner la «nécessité» de renforcer continuellement le lien avec la population à travers tout le territoire national.

«La vitalité des missions assignées à la Gendarmerie nationale exige de vous tous de

veiller à les accomplir de la meilleure façon, ce qui implique la nécessité de renforcer continuellement le lien avec la population à travers tout le Pays» a-t-il dit, estimant que gagner la confiance de la population reste «la principale source parmi les sources de réussite des actions menées, et je suis conscient que vous tenez compte de cet aspect et vous lui conférez l'importance qu'il faut».

«À ce titre, je mets autant d'accent sur le rôle intrinsèque des unités de la Gendarmerie nationale dans la contribution dans la lutte antiterroriste, antisubversive et contre la criminalité organisée, et la participation aussi dans la sécurisation et la protection des zones stratégiques, la protection des ressortissants étrangers travaillant dans les sociétés économiques, que je vous appelle tous à travailler avec volonté et persévérance et avec tant de sacrifices pour honorer votre vocation et servir votre Pays», a-t-il ajouté.

Le Général de Corps d'Armée avait entamé la cérémonie d'installation du Général-Major Menad Nouba, en passant en revue les carrés de formations de la Gendarmerie nationale au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du nouveau Commandant et lui remettre l'emblème national.

APS

considération leur quotidien». Des qualités à mettre en oeuvre, «soit dans l'aspect d'orientation et de sensibilisation ou celui de la préservation des conditions de leur formation, de leur entraînement et de leur préparation au combat, conformément à la parfaite performance du devoir du maintien de l'ordre public». Il s'agit également, selon lui, de prendre soins de leur environnement professionnel, vital et relationnel et d'explorer tous les facteurs susceptibles de rehausser leur moral qui «représente la première priorité pour nous au sein de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale».

L'occasion a été donnée aussi, aux cadres de la Gendarmerie nationale de réaffirmer leur «continuel et immuable» engagement pour accomplir leurs missions afin de préserver le pays et protéger leurs concitoyens.

Le Général de Corps d'Armée avait entamé la cérémonie d'installation du Général-Major Menad Nouba, en passant en revue les carrés de formations de la Gendarmerie nationale au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du nouveau Commandant et lui remettre l'emblème national.

Les représentants du groupe parlementaire du RND élus au sein des structures de l'APN

Le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) a été soutenu par ses représentants au sein des structures de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué dimanche un communiqué du groupe parlementaire du parti.

Lors de cette opération, MM. Mohamed Laid Bibi, Salaheddine Dekkili et Bouyad Agha ont été élus vice-présidents de l'APN tandis que Chenouf Mohamed a été désigné président de la Commission de la défense nationale, Noura Labied, présidente de la Commission de la culture, la communication et du tourisme et Chaabane Belkacem, président de la Commission de la jeunesse et des sports et de l'action associative, précise le communiqué.

Par ailleurs, Loudjertina Nadia a été élue, vice-présidente de la Commission des finances et du budget, Mehni Abdellah, vice-président de la Commission des affaires économiques, Nouri Lakhdar, vice-président de la Commission de la santé et Benatiha Kada, vice-présidente de la Commission des transports.

Pour ce qui est des rapporteurs de commissions, Ayad Ratiba a été désigné rapporteur de la Commission des affaires juridiques, Mohamed Baba Ali, rapporteur de la Commission des affaires étrangères, Derkouche Belkhir, rapporteur de la Commission de l'agriculture et la pêche et Louisa Boudiba rapporteur de la commission du logement et de l'équipement.

Le Secrétaire général par intérim du RND, Ahmed Ouyahia a «reconduit» M. Mohamed Kidjia au poste de président du groupe parlementaire du RND.

AÉRONAUTIQUE Lancement à Tafraoui en octobre des essais du premier drone supersonique africain

Le premier drone supersonique africain est finalisé et les tests seront lancés début octobre prochain à Tafraoui, a annoncé le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Hafidh Aourag. «Le prototype est finalisé. Début octobre, nous lancerons les tests à Tafraoui» dans la wilaya d'Oran, a-t-il déclaré dans un entretien à l'APS. Cette opération a été concrétisée à la faveur de la mise en commun des compétences et des savoir-faire des chercheurs algériens, locaux et expatriés.

«Il faut rendre hommage à ces Algériens, l'un a travaillé pour le constructeur aéronautique américain Boeing et l'autre pour l'européen Airbus, qui ont fait aboutir ce projet.

En plus, ils ont formé une main d'œuvre algérienne pour assurer la relève», a-t-il indiqué.

L'institut d'aéronautique de l'Université de Blida a été choisi à ce titre pour accueillir le site d'implantation de la plateforme de production.

Initialement, le projet devait être réalisé dans le cadre de la coopération scientifique avec l'Afrique du Sud. Mais, «pour des raisons stratégiques et de confidentialité le projet a été mené par des compétences algériennes à 100%», a souligné le Pr Aourag.

Ce drone supersonique, a-t-il poursuivi, se distingue par «un grand angle de couverture des zones» et par «les équipements embarqués et qui permettront de donner des informations sur son comportement en service». «Il s'agit d'une nouvelle technologie. Ces drones ne sont pas, seulement, des appareils de surveillance, mais ils permettront également la collecte d'informations», a encore ajouté le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique.

APS

RENCONTRE SELLAL-ENPA

Le gouvernement intensifiera ses efforts pour lever les contraintes freinant le développement de l'agriculture, souligne le Premier ministre

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a assuré dimanche les agriculteurs de son soutien pour lever toutes les contraintes freinant le développement de l'agriculture, en insistant sur la nécessité d'accroître la production agricole dans les différentes filières.

Lors d'une séance de travail tenue avec une délégation de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) conduite par son président, Mohamed Alioui, M. Sellal «a tenu à les assurer de son soutien et de sa disponibilité à intensifier les efforts à l'effet de lever toutes les contraintes identifiées comme étant des freins à son développement», selon un communiqué du Service du Premier ministre.

Le Premier ministre a insisté sur «la nécessité de consolidations» des décisions prises par le président de la République lors de la Conférence de Biskra en 2009 sur le développement agricole, afin d'accroître la production dans ses différents segments et stabiliser le monde agricole.

Outre l'effacement de la dette des agriculteurs et des

éleveurs de 40 milliards DA, le président de la République avait lancé au cours de cette conférence les Etats généraux du secteur agricole et la politique du Renouveau agricole et rural, avec l'octroi du enveloppe annuelle de 200 milliards DA en guise de soutien aux différentes filières.

La délégation de l'UNPA a abordé les questions relatives aux préoccupations des agriculteurs et éleveurs, et par les différentes catégories de professionnels intervenant dans le secteur.

«Nous avons abordé la filière lait qui connaît des crises récurrentes et la nécessité de mettre à la disposition des éleveurs des assiettes foncières pour la production du lait», a indiqué M. Alioui à la presse, à l'issue de cette réunion à laquelle a pris part le minis-



tre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Sid Ahmed Ferroukhi.

Les deux parties ont abordé également le programme de mise en valeur d'un million d'hectares de terres équipées en système d'irrigation dans le sud du pays.

«Ce projet va nous permettre d'atténuer notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur», estime M. Alioui en appelant les investisseurs à «adhérer à cet important projet qui peut aider le pays à diversifier son économie».

Il a, toutefois, exhorté l'administration «d'extirper les procédures bureaucratiques et d'ouvrir le champs aux producteurs» notamment en ce qui concerne le foncier et le financement des investissements.

LOUH L'A ANNONcé DEVANT LE PARLEMENT «Retrait électronique du casier judiciaire pour la communauté à l'étranger dans les prochains mois»

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh a annoncé, dimanche à Alger, que les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger peuvent désormais retirer le casier judiciaire (bulletin n°3) par Internet grâce à un réseau électronique sécurisé, a indiqué M. Louh en réponse aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière consacrée

à la présentation et au débat du projet de loi amendant le code du commerce.

Rappelant les étapes traversées par le corps de la justice en matière de modernisation et la transparence sont à même de mettre fin aux pratiques bureaucratiques.

Par ailleurs, le ministre de la justice a répondu aux critiques formulées contre la politique du gouvernement.

«Les gouvernements qui se sont succédé ont

consentis de grands efforts dans les domaines politique et socio-économique», a insisté le ministre des

critiques «n'ont qu'à faire une comparaison entre la situation de l'Algérie au début des années 90 et celle prévalant depuis l'avènement au pouvoir, du président Bouteflika» qui a décidé le «paiement anticipé des dettes et la préservation du système de la sécurité sociale».

«Même s'il y a des insuffisances, les critiques doivent être objectives», a-t-il ajouté. Par ailleurs, et



concernant les mesures adoptées par le gouvernement en faveur du soutien à l'emploi des jeunes, le ministre a affirmé que les PME créées dans le cadre des différents dispositifs (CNAC, ANSE) font l'objet d'une évaluation trimestrielle visant à recenser les entreprises et emplois créés.

Le projet de loi modifiant le code de commerce présenté à l'APN

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux Tayeb Louh a présenté dimanche le projet de loi modifiant et complétant le code de commerce à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de cette instance parlementaire.

Ce projet de loi, qui amende trois articles du code de commerce et y introduit deux autres, prévoit de nouvelles dispositions relatives aux Sociétés à responsabilité limitée (Sarl) en vue d'encourager la création d'entreprises en Algérie et contribuer à la lutte contre l'économie in-

formelle. Ce nouveau texte prévoit notamment la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers.

Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que «le capital minimum pour la création de la Sarl est fixé librement par les associés dans les statuts de la société».

Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société. Le montant du capital mi-

nimum des Sarl est fixé par la réglementation actuelle à 100.000 DA.

Ce texte consacrera aussi la non limitation préalable du capital minimum, puisque les associés pourront déterminer, eux-mêmes et librement, le minimum du capital social qui peut aller jusqu'à un DA symbolique.

Concernant les apports pour une Sarl, deux articles (567 bis et 567 bis) sont introduits dans le code de commerce actuel: «L'apport en Société à responsabilité limitée peut être en industrie. L'évaluation de sa valeur et la fixation de la part qu'il génère dans les

bénéfices sont fixées dans les statuts de la société. Cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société» (567 bis).

«Si la société n'est pas constituée dans un délai de 6 mois à compter du dépôt des fonds, tout associé peut demander au notaire la restitution du montant de son apport» (567 bis).

Concernant le nombre des associés, l'article 590 y afférent a aussi été modifié dans le sens où «le nombre des associés d'une Sarl ne peut être supérieur à cinquante (50).

Le nombre maximal actuel des associés d'une Sarl est de 20 personnes.

COMMERCE EXTÉRIEUR: Le ministère du Commerce et les Douanes discutent des moyens d'intensifier le contrôle

Le ministère du Commerce et la direction des Douanes ont discuté dimanche à Alger des moyens permettant d'améliorer l'efficacité du contrôle du commerce extérieur afin de rationaliser les importations.

«Nous avons surtout discuté des modes qui nous permettent d'améliorer l'efficacité du contrôle aux frontières et de mieux contrôler la qualité des produits», a déclaré le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, à la presse en marge d'une rencontre qui a regroupé au siège du ministère des cadres des services du commerce et des douanes.

«Si nous réussissons, poursuit-il, ensemble à empêcher que les produits non conformes qui risquent de porter atteinte à la santé des citoyens d'accéder à notre marché, nous aurons de cette façon améliorer l'action que nous menons pour rationaliser nos importations.»

Lors de cette réunion M. Belaïb a notamment mis l'accent sur la nécessité de renforcer le contrôle des produits non conformes ou présentant des risques pour la santé publique afin de réduire la facture des importations dans cette conjoncture où l'Algérie connaît une «chute dangereuse» dans ses ressources en devise.

«Avant de passer à des restrictions quantitatives, il y a une possibilité de réduire les coûts des importations en organisant la chasse à tous ces produits qui sont soit non conformes soit présentant des risques pour la santé publique», a-t-il dit.

M. Belaïb a déploré, dans ce sens, l'entrée massive des produits ne répondant pas



aux normes sur le marché national. «Des fois l'importation et la commercialisation de ces produits sont même interdits par la loi», a-t-il reconnu.

«L'interdiction d'accès de ce genre de produits sur le marché national va nous permettre de réduire d'une façon directe, la facture des importations avant de passer à d'autres décisions comme l'introduction de restriction, nous ne voulons pas aller vers ces décisions», a indiqué le ministre.

M. Belaïb qui s'est félicité du niveau de la coopération entre ses services et ceux de la direction des douanes a relevé, cependant, la nécessité de renforcer davantage cette coordination.

«Manifestement, il y a encore des risques à exploiter pour améliorer cette coordination sur le terrain», a-t-il insisté. Le ministère du commerce qui envisage du

lancement d'étendre sa coopération à toutes les administrations économiques comme les impôts, a proposé lors de cette réunion d'engager des programmes de formation pour améliorer l'efficacité du personnel du contrôle sur le terrain.

Présent à cette réunion, le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, a relevé l'importance du renforcement des axes de coopération entre les deux administrations notamment ceux relatifs à l'échange d'informations.

«Dernièrement nous avons constaté des phénomènes négatifs en ce qui concerne les déclarations et tarifs douaniers.

Ces phénomènes avaient un impact négatif sur l'économie nationale», a-t-il déploré.

Il a, par ailleurs, évoqué des facilitations directes en matière d'importation au

profit du secteur productif. «Les opérateurs activant dans les secteurs de la production, notamment ceux connus chez les institutions de l'Etat, vont bénéficier de toutes les facilitations en matière d'importation afin de leur faciliter le travail», a-t-il dit.

Les deux parties ont annoncé la signature prochaine d'un accord de coopération entre les services du commerce et ceux des douanes en vue de renforcer le dispositif de contrôle.

Interrogé par l'APS, d'autre part, sur la mise en œuvre des licences d'importation prévues par la loi relative aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, le ministre a indiqué que ce dispositif ne concerne, dans une première phase, qu'une dizaine de produits.

Actuellement, «nous travaillons à dégager les modes qui nous permettent la mise en œuvre de cette loi.

Le système des licences, dans cette phase de démarrage, va concerner essentiellement quelques produits, à peine une dizaine», a fait savoir le ministre.

«Ces produits (qui feront l'objet de licences) sont ceux qui présentent lourdement sur notre balance des paiements et dont le coût à l'importation est très élevé», a dit le ministre sans donner plus de précisions.

HOUDA IMÈNE FERAOUN À GHARDAÏA Les opérateurs de téléphonie mobile appelés à investir pour couvrir les zones d'ombre

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imène Feraoun, a exhorté, dimanche à Ghardaïa, les opérateurs de téléphonie mobile à investir pour combler les zones d'ombre dans les localités rurales et les routes nationales. S'exprimant lors d'une visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, la ministre a appelé les opérateurs à engager «des actions citoyennes» pour améliorer et densifier la couverture de leurs réseaux mobiles dans les localités enclavées et sur les axes routiers, notamment dans le Sud.

Mme Feraoun a estimé que les opérateurs «doivent faire un effort pour la couverture du réseau mobile et desservir l'ensemble de la population dans les contrées enclavées avant de penser à une stratégie commerciale agressive».

La couverture du réseau mobile dans la région de Ghardaïa souffre de beaucoup de zones d'ombre, a souligné la ministre ajoutant que seul l'opérateur public Mobilis s'attelle à améliorer et étendre sa couverture à travers l'ensemble du territoire national.

Évoquant la situation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à Ghardaïa, la ministre a jugé la situation «acceptable et devant être améliorée», pour faire du secteur un levier de croissance dans le développement socio-économique de la région.

Mme Feraoun a mis l'accent, en outre, sur la réhabilitation des structures relevant de son secteur dans la région et sur l'amélioration des

prestations de services, avant d'appeler les responsables d'Algérie Télécom (A.T.) à connecter l'ensemble des établissements scolaires sur le territoire national à l'Internet avant la fin de l'année en cours.

Abdorant la situation des structures postales, la ministre, tout en relevant les retards enregistrés en matière de développement par ces dernières, a estimé nécessaire d'orienter à l'avenir les efforts vers la création de bureaux de poste de proximité, notamment dans les nouveaux quartiers urbains, en vue de les rapprocher davantage du citoyen, de réduire la pression sur les centres existants et d'améliorer les prestations.

Dans ce sens, elle a annoncé que des bureaux en propriété (Algérie Poste et A.T) seront créés pour permettre à la population des nouvelles zones urbaines de profiter de leur proximité.

Auparavant, la ministre a visité, en compagnie des autorités locales, le centre d'amplification de Ghardaïa qui couvre l'ensemble du territoire de la wilaya, avant d'inspecter les bureaux d'A.T et des opérateurs de la téléphonie mobile (Djezzy et Mobilis), ainsi que les bureaux de poste des quartiers Sidi-Abaz et Bouhraoua et celui de la localité de Berriane.

Elle a aussi visité une école de Berriane, dotée par Algérie Télécom d'équipements informatiques et de l'accès à l'Internet, avant de se saluer cette action citoyenne envers les écoliers de la localité de Berriane affectée par les malheureux événements qu'a connue la région.

La ministre a, par ailleurs, inspecté le bureau de poste de Daya Ben Dahoua et le centre régional des chèques postaux qui traite plus de 1.200.000 comptes postaux de six wilayas du Sud-Est, ainsi que le siège de la poste de Ghardaïa.

Au niveau du centre régional des chèques postaux, le directeur général d'Algérie-Poste, Abdelhamid Sayah, a indiqué que l'ensemble des signatures des détenteurs de compte du chèque postal sont scannées.

De son côté, le Président directeur général d'AT, Azouaou Mehmel, a annoncé à l'APS que son entreprise a consacré plus de 370 millions DA pour la réhabilitation de l'ensemble du réseau téléphonique (fibre optique, répartiteurs et autres) affecté par les événements qu'a connue la wilaya de Ghardaïa, afin d'améliorer de façon efficace ses prestations de service.

Pas moins d'une trentaine de nouveaux centres MSAN (Multi-Service Access Node) regroupant des milliers de lignes seront réalisés, avant la fin de l'année en cours, dans la wilaya de Ghardaïa, pour permettre aux citoyens d'accéder au haut débit de l'internet, a expliqué le responsable technique local d'A.T. La ministre poursuit sa visite par l'inspection des structures afférentes à son secteur dans la zone de Meltili, avant de procéder, dans la soirée, à la remise, dans le cadre d'une action de solidarité, d'un lot de trousseaux scolaires et de subventions au profit d'associations sportives et des personnes aux besoins spécifiques de la wilaya.

LA BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE «Près de 350.000 logements réceptionnés avant la fin 2015»

Le nombre de logements réceptionnés, estimé à plus de 134.000 unités durant le premier semestre 2015, devrait passer à 350.000 unités, toutes formules confondues, avant la fin 2015.

Intervenant lors d'une rencontre d'évaluation du secteur de l'Habitat pour le premier semestre 2015, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville M. Abdelmadjid Tebboune a souligné l'impératif d'atteindre l'objectif consistant à réceptionner 350.000 logements, toutes formules confondues, à la fin 2015.

«Le programme est toujours en cours et aucun retard ne sera toléré» concernant le délai fixé, a affirmé le ministre, en s'adressant aux différents directeurs et responsables du secteur. Sur un total de 350.000 logements, le ministère a réceptionné depuis janvier 2015 jusqu'au mois de juin dernier, 134.551 logements dans les différentes formules, soit 38,44% de l'objectif tracé. Pour la période allant de janvier à juillet 2015, le ministère a lancé les travaux de réalisation de 71.227 logements, portant à 1.023 million le nombre de logements en cours de réalisation.

Concernant le programme de logements dans le cadre de la formule location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), les travaux de réalisation ont été lancés pour 145.523 unités sur un total de 230.000 logements, dont 38.850 unités depuis le début 2015.

L'Agence compte réaliser les 84.477 unités de logements restantes avant la fin 2015.

35.813 logements publics promotionnels (LPP) sont en cours de réalisation. S'exprimant sur le présent bilan, M. Tebboune a réaffirmé que la dépréciation des cours du pétrole sur le marché international n'a eu aucun impact sur les projets de logements, rappelant que la crise de logement sera définitivement résolue avant la fin 2018.

Dans ce sens, le ministre a évoqué d'autres alternatives de financement des projets de logements, sans recourir au Trésor, telle l'accélération de la cadence de vente des logements relevant des OPGI mis en exploitation avant 2004.

Les fonds générés de cette opération seront destinés à la réalisation des projets futurs du secteur, après l'examen de la question avec le ministère des Finances, a soutenu le ministre.

Pour venir à bout du problème de logements, l'octroi de parcelles de terrain dans le cadre de l'autoconstruction compte parmi les mesures adoptées par le gouvernement qui envisage d'accorder près de 360.000 parcelles dans la région du sud et des haut plateaux. Le ministère de l'Habitat étudie la possibilité de généraliser cette mesure à certaines wilayas du nord qui ne souffrent pas de surpeuplement et du problème du foncier, en vue de faire bénéficier un maximum de citoyens de cette formule de logements.

L'éradication de l'habitat précaire à Alger et dans les grandes villes figure parmi les objectifs tracés pour l'année 2015, a rappelé le ministre, réaffirmant que le problème sera résolu dans les délais, notamment après le relogement de la plupart des habitants de ce type d'habitat.

VÉHICULES : Les importations en baisse de 1,06 milliard de dollars en huit mois

La facture d'importation des véhicules a baissé à 2,395 milliards USD durant les huit premiers mois de 2015 contre 3,455 milliards USD durant la même période de 2014, soit un recul de 1,06 milliard de dollars US (-30,67%), indique dimanche le ministère de l'Industrie et des mines citant les chiffres des Douanes. De janvier à fin août 2015, le nombre de véhicules importés a atteint 215.013 véhicules contre 281.355 unités pour la même période 2014, soit une baisse de 23,58%. Pour le seul mois d'août 2015 comparé à août 2014, les importations ont aussi reculé de 210,96 millions USD passant de 373.97 à 163,01 millions USD, (-56,41%). Le nombre de véhicules importés a baissé de 51,26% passant de 28.921 à 14.096 véhicules importés. Cette baisse des importations des véhicules intervient suite aux décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile qui s'est caractérisé, ces dernières années, par de profonds dysfonctionnements et pratiques illégales. Ce recul s'explique aussi par les «mesures prises dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire dont celle relative à la lutte contre le phénomène de la surfacturation sans pour autant attenter au droit du consommateur à acquérir un véhicule répondant aux normes de sécurité requises», souligne le ministère de l'Industrie. En 2014, les importations des véhicules se sont chiffrées à 6,34 mds USD (439.637 unités) contre un chiffre record de 7,33 mds USD (534.263 unités) en 2013, rappelle-t-on.

APS

SANTÉ

Boudiaf sort de sa réserve

Le ministre de la Santé dénonce la «complicité» de gestionnaires dans l'acquisition d'équipements dépassés

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a dénoncé, dimanche à Constantine, la «complicité» de gestionnaires de la santé dans l'acquisition d'équipements médicaux «dépassés».



La «connivence de certains gestionnaires (de la santé) qui imposent des marques» lors du choix des équipements médicaux a engendré des «catastrophes dans nos hôpitaux», a critiqué le ministre au cours d'un point de presse organisé au second jour des travaux de la rencontre régionale d'évaluation du secteur tenu au siège de la wilaya.

Citant le cas des wilayas d'Annaba et de Batna, où des équipements «non conformes» ont été acquis au prix fort, M. Boudiaf a fait part de son «refus» de voir des malades «pris pour des cobayes» par des marques d'équipements médicaux dépassés.

Intervenant entre les communications des directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas de l'Est, à propos de la mise en œuvre du plan d'action 2015, le ministre a félicité les DSP des wilayas de Batna et de Sétif pour «la nette amélioration du secteur sur le plan organisationnel et des prestations de service».

Le ministre de la santé, qui a également valorisé les efforts déployés par la DSP de M'sila ainsi que les progrès accomplis à Jijel en matière d'information, a fustigé l'«inertie» du secteur à Oum El Bouaghi et «les lenteurs» dans l'exécution du plan d'action dans la wilaya de Mila.

Le DSP de Batna, Idriss Khoudja El Hadj, a indiqué à l'APS, en marge des travaux, que pas moins de 350 nouveaux postes d'emploi ont été créés par le secteur de la santé dans cette wilaya,

parmi lesquels 150 médecins généralistes, 100 biologistes et 50 informaticiens. Les opérations de réhabilitation menées à Batna dans différents établissements de santé ont «substantiellement amélioré» les conditions de prise en charge des malades, a également affirmé le même responsable, précisant que le déficit dans certains spécialités a été «relativement absorbé» avec la répartition de 50 médecins spécialistes dans plusieurs zones de la wilaya.

De son côté, la wilaya de Sétif s'est distinguée par un taux d'investissement «des plus importants», selon un rapport du responsable local du secteur de la santé.

Plusieurs nouvelles infrastructures de santé ont été réalisées à travers l'ensemble des communes de la wilaya des Hauts Plateaux qui se démarque également par la relance, qualifiée de «remarquable» par la tutelle, du service de soins à domicile.

Dans la wilaya de M'sila, un bond en matière de recrutement de spécialistes a été réalisé en 2015 avec 150 praticiens répartis à travers les structures de santé. Cette wilaya a également enregistré une «avancée» dans la lutte contre l'envenimation scorpionique grâce à un programme de prévention et de sensibilisation destiné à la population.

Depuis janvier 2015, aucun décès dû à une morsure de scorpion n'a été signalé dans la wilaya du Hodna, a-t-on noté.

Au cours de cette seconde journée de la rencontre d'évaluation du secteur de la santé dans les wilayas de l'Est, une convention de coopération a été signée entre la direction de la santé de M'sila et l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Sidi-Mabrouk, à Constantine.

Bouffée d'oxygène pour la santé

● Les textes réglementant l'activité des cliniques privées rectifieront les lacunes dans ces établissements

Les textes d'application, en cours d'élaboration pour réglementer l'activité des cliniques médicales privées, «rectifieront les lacunes» constatées dans le fonctionnement de ces établissements, a indiqué dimanche à Constantine le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Ces textes mettront les cliniques privées «devant leurs responsabilités» et contribueront à «mieux définir les conditions d'accomplissement de leurs missions», a précisé le ministre à l'issue des interventions des gestionnaires des cliniques privées activant dans les wilayas de l'Est du pays, au deuxième jour de la rencontre d'évaluation régionale du secteur de la santé. M. Boudiaf a estimé que les cas d'acheminement vers des structures hospitalières publiques de malades présentant des complications à la suite d'interventions chirurgicales dans des établissements médicaux de statut privé étaient «inadmissibles» et interpellent l'éthique et la déontologie de la pratique médicale.

Des responsables des cliniques privées opérationnelles dans différentes spécialités dans les wilayas de Jijel, d'Oum El Bouaghi, de Batna, de Bejaia et de M'sila ont présenté des communications portant sur l'activité de leurs établissements et les entraves auxquelles ils font face.

Dès intervenants ont estimé que des conventions avec la Cnas (Caisse nationale d'assurances sociales) contribueraient à «améliorer les prestations de service des cliniques médicales privées et leur permettraient de prendre en charge davantage de malades». Le ministre a d'autre part estimé que le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine était «un cas concret de non gestion», avant de souligner que les efforts se concentrent sur «le redressement» de cette structure. Le DSP de Constantine, Amar Bentoua, a souligné, dans son intervention, que l'extension du centre anti-cancer (CAC) et le service de maternité du CHU Benbadis seront «opérationnels en novembre prochain».

Selon les responsables du secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le fonctionnement en H 24 des établissements de santé de proximité s'opère dans 42 structures sur un ensemble de 54 établissements, ce qui constitue, a commenté le ministre, un «point fort» pour le secteur dans cette wilaya.

La mise en œuvre du plan d'action du secteur de la santé dans la wilaya de Bejaia a également été qualifiée de «positif».

ADRAR

265 postes pour la formation paramédicale

Un total de 265 postes de formation paramédicale ont été retenus, cette année, au niveau de l'institut supérieur de la formation paramédicale d'Adrar, a-t-on appris dimanche des responsables de l'institut.

Plus de 1.350 personnes, détenteurs du baccalauréat ont postulé à ces postes, dont 134 retenus pour des candidatures de postulants de wilayas voisines, et ce dans différentes filières paramédicales, a indiqué le directeur de l'institut.

M. Ali Hebba a précisé qu'il s'agit notamment de la formation dans les spécialités de manipulateurs d'équipements de radiologie et d'imagerie,

des infirmiers de santé publique, de sages-femmes, de laborantins, des assistants sociaux, et de secrétariat médical, pour ce qui concerne les bacheliers de filières littéraires.

La spécialité de formation de sages-femmes a suscité un large engouement de candidates, comparativement aux années précédentes, à la faveur de l'ouverture de la formation au niveau local, au lieu de se déplacer pour cela, comme cela était le cas par le passé, vers la wilaya de Tlemcen, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, ces postes devront contribuer à combler le déficit accusé en matière d'encan-

tement paramédical, d'améliorer les prestations de santé, en plus du renforcement de l'encadrement des structures médicales au niveau des wilayas voisines (Tamanrasset, Tindouf, Béchar et Ghardaïa), dont les candidats suivent leur formation au niveau de l'institut d'Adrar.

L'institut fait face, toutefois, au problème de déséquilibre entre les capacités d'hébergement, actuellement de 140 places, et les capacités pédagogiques réelles actuellement de plus de 700 stagiaires (bien que de 140 places théoriques), selon la même source.

APS

Première prothèse aortique par voie transcutanée bientôt au CHU d'Oran

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) s'attelle à la mise en œuvre d'une nouvelle technique chirurgicale portant sur la pose de la première prothèse aortique par voie transcutanée, a annoncé dimanche le Directeur général de cet établissement de santé publique.

«Le service de cardiologie du ChuO pratiquera prochainement ce type d'intervention, la première du genre à l'échelle nationale», a précisé Benali Bouhadjar lors d'une conférence de presse consacrée au programme de développement de l'hôpital. L'opération qui consiste en le remplacement de la valve aortique par voie transcutanée, est destinée aux patients souffrant d'anévrisme, notamment ceux d'âge avancé ou dont l'état de santé ne permet pas de procéder aux incisions invasives, a-t-il expliqué. Le DG du ChuO a également fait part de la création de l'Unité de greffe de la moelle, avec une première transplantation prévue avant la fin de l'année en cours.

Il a en outre affirmé que la greffe rénale sera bientôt relancée au sein de son établissement, et ce, à la faveur du recrutement d'un immunologue, spécialiste indispensable dans l'étape de validation de la compatibilité donneur/receveur d'organe. Depuis le début de l'année en cours, plus de 6.000 actes opératoires ont été pratiqués au niveau des différents services du ChuO, a révélé le responsable, estimant que ce bilan constitue un «indicateur de l'importance du rôle de son établissement au sein de la société». D'autres mesures ont été également évoquées, telles celles visant la consolidation de la prise en charge des pathologies cancéreuses avec la prochaine mise en service de deux appareils de radiothérapie de pointe appellés accéléteurs linéaires. Une amélioration des conditions d'évolution des services du ChuO est aussi escomptée à la faveur de la réorganisation de l'établissement en quatre grands pôles médicaux spécialisés (Mère-enfant, Neurosciences, Coeurs et vaisseaux, Génie biologique). «La restructuration des activités du ChuO a pour objectif essentiel d'améliorer les conditions d'accueil, d'orientation et de prise en charge des patients», a souligné le DG du ChuO.

BECHAR

Contrôle vétérinaire strict des sites de vente du mouton de l'Aïd

Les sites destinés à la vente des bêtes du sacrifice de l'Aïd font l'objet d'un contrôle vétérinaire des plus strictes, dans la commune de Bechar, a-t-on indiqué dimanche à la direction locale des services agricoles. Une équipe de vétérinaires surveille de près ces sites au titre des dispositifs de prévention de la santé du consommateur et de la santé animale, a-t-on précisé. Des certificats vétérinaires sont exigés pour les éleveurs hors wilaya qui achèment leurs bétails pour sa commercialisation au niveau des quatre sites de la commune de Béchar et de la douzaine d'autres créés à travers les 21 communes de la wilaya, et ce dans le cadre du même dispositif, a-t-on signalé. Un poste de contrôle des arrivées de bétails est installé à la limite nord du territoire de la wilaya pour le contrôle vétérinaire des bétails acheminés à partir des wilayas des hauts-plateaux, a-t-on souligné. Des permanences vétérinaires sont également prévues, le jour de l'aïd, à travers les différentes dairas de la wilaya, ou une trentaine de vétérinaires sont appelés à intervenir à la demande des citoyens, a-t-on fait savoir à la DSA. Récemment la wilaya s'est dotée d'un laboratoire régional vétérinaire, en voie d'équipement, dans le but d'assurer une meilleure surveillance de la santé animale et de l'hygiène alimentaire à travers les wilayas du sud-ouest du pays. Cette nouvelle structure vétérinaire, qui a été réalisée avec un montant de 100 millions DA au titre du fonds spécial de développement des wilayas du sud (Fsdrs), s'étend sur 3.890 m2 dont 900 m2 bâti. Elle aura pour missions de veiller sur la santé des différentes espèces de chèvret et la faune sauvage de la région et garantir la sécurité des produits de la chaîne alimentaire, selon la DSA.

Disposant aussi d'un parc animalier de 96 m2 et de chambres froides ainsi que de plusieurs structures administratives, il constituera un outil efficace pour le suivi des opérations périodiques de vaccination, la surveillance de la santé des chèvret et des autres espèces animales, ainsi que le dépistage des maladies contagieuses pouvant atteindre ces animaux, selon la même source.

FORUM DE DK NEWS SUR L'UNION AFRICAINE ET LA CAUSE SAHRAOUIE

«L'UA rappelle les principes de décolonisation»

L'Avis juridique de l'Union africaine. Deux experts en parlent. Le D^r Said Layachi, président de la Commission nationale de soutien au peuple sahraoui, le P^r Boudjemâa Souilah, expert en droit international.

L'Union africaine est engagée sur le dossier sahraoui. Elle a émis un avis juridique qui cadre le plus possible avec la réalité sur le terrain, la réalité africaine. Cet avis juridique est le résultat d'un débat approfondi, élargi à l'ensemble des experts Africains. Cet avis est celui de l'Union africaine. De toute l'Union Africaine et il est définitif. Les Nations unies disposent là d'une base juridique pour faire triompher la légalité dans le règlement du conflit maroco-sahraoui.

MM. Said Layachi et Boudjemâa Souilah présentent leurs analyses des éléments juridiques et politiques de la cause sahraouie.

Layachi Said et Boudjemâa Souilah, respectivement président de la Commission nationale de soutien au peuple du Sahara Occidental et professeur de droit international ont intervenu sur l'appréciation de l'*«Avis juridique de l'UA sur la situation au Sahara occidental»*.

Le sujet est particulièrement complexe : en droit, il relève de l'application de la charte des Nations unies et des résolutions de décembre 1960 qui avaient fixé une durée de deux ans pour mettre fin au système colonial sur toute la planète et la libre disposition par les peuples de leurs richesses nationales.

Dans les faits, l'ONU a été incapable de concrétiser ces principes dans les délais et il y a malheureusement encore des peuples sous le joug colonial comme en Palestine et au Sahara Occidental.

Le professeur Souilah considère que l'*«Avis de l'UA»* est plus en phase avec les réalités de la colonisation d'une partie du territoire du Sahara occidental que l'avis du conseiller juridique de l'ONU qui, s'agissant de l'exploitation et de l'exploration de ressources d'un territoire non autonome, relève de la puissance administrative.

«Or, il n'y a pas de puissance administrative au Sahara Occidental, mais un peuple qui lutte pour sa liberté, et dont une partie de ce territoire est occupée au mépris de tous les règlements et lois internationaux par un royaume qui n'a jamais fait auparavant état de sa revendication sur le Sahara.»

L'*«Avis juridique de l'UA»* est une contribution au droit international puisqu'il ouvre la voie à une prise de responsabilité par les organisations internationales reconnues : l'UA demande expressément au Conseil de sécurité de l'ONU de hâter la solution du problème de décolonisation au Sahara occidental.

Devant les faits avérés de pillage des richesses naturelles du peuple sahraoui, les deux orateurs ont rappelé les principes qui régissent l'interdiction faite à tout intervenant (Etat ou entreprise) de le faire en mettant les droits du peuple qui vit sur ce territoire.

Or, l'Union européenne, des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU exploitent les richesses du peuple sahraoui et c'est le Maroc qui en bénéficie pour mener sa politique d'occupation et de guerre contre le peuple sahraoui.

S'agissant de la Minurso dont le mandat devait durer un an, il était prévu de procéder au recensement des Sahraouis vivant sur le territoire au moment du départ espagnol, trait qui s'est traduit par la «cession» du colonisateur à d'autres colonisateurs, en l'occurrence le Maroc et la Mauritanie.

24 ans après, la Minurso n'a rien fait et ne défend même pas les victimes de la terreur marocaine en territoire occupé !

L'*«Avis juridique de l'UA»* est une contribution très importante au respect du droit dans les plus brefs délais.

Toute passivité des organisations internationales serait un encouragement à la violation des droits internationaux et des chartes des Nations unies.

L'intérêt de l'Algérie est de voir un peuple recouvrir ses droits sur tout son territoire, de sécuriser ses frontières avec tous les pays de



la région et de se consacrer à la construction du Maghreb arabe sur des bases justes et équitables tout en luttant contre les narcotrafiquants, la cybercriminalité, le crime organisé. L'*«Avis juridique de l'UA»* est, selon nos deux orateurs, une contribution à la paix dans la région et dans tout le sous-continent.

Bases et implications de l'*«Avis juridique de l'UA»*

«L'ONU, l'UA et la CIJ ont reconnu le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles. Ces ressources sont la propriété du peuple du Sahara Occidental et font partie de son patrimoine». Mais qu'en est-il précisément ?

L'UA a toujours soutenu les mouvements de libération africains, œuvré pour la paix sur tout le continent entre les nations, résolument affirmé le droit du peuple sahraoui à l'indépendance dans le cadre des droits à l'autodétermination et au libre choix de son système politique.

Les manœuvres de l'ancienne puissance coloniale, l'Espagne, l'occupation d'une partie du territoire sahraoui par le Maroc, les atermoiements de l'ONU ont conduit à la guerre entre le Front Polisario et le royaume du Maroc, guerre qui connaît une trêve depuis 1991 aux fins de préparer le référendum d'autodétermination.

Cela fait près de 25 ans que les efforts des Sahraouis et des instances internationales butent sur les entraves mises par le Maroc pour retarder ce processus et l'enterrer le mettant à profit pour peupler de Marocains la Rasd, exploiter illégalement les richesses d'un autre peuple et lui faire la guerre avec le fruit de ces spoliations sans que la «communauté internationale» s'en soucie malgré les alertes émises par le gouvernement, les organisations, le peuple sahraoui qui recevront en retour la répression, la torture, l'assassinat des femmes, enfants et vieillards, de militaires et d'étudiants.

Hors l'Union africaine, les ONG, des personnalités amies du peuple sahraoui, des parlementaires éprius de justice, comme le Comité national de soutien à la cause du peuple sahraoui, dont M. Layachi Said est le président, aucun autre forum ne s'émeut de la situation au Sahara Occidental.

Crans Montana. Echec pour le Maroc

Pour le chef de la diplomatie espagnole, l'organisation par le Maroc de ce forum dans la ville occupée de Dakhla est «illégale, en vertu du droit international». Il a estimé que c'est «en contradiction avec les efforts de la communauté internationale pour résoudre le conflit au Sahara». Rappelons que c'est en décembre 2014 que l'UA a pris position contre le Forum. C'est le début de la reprise en main du dossier du Sahara Occidental par l'organisation continentale qui s'engage plus dans la contribution à la résolution du conflit imposé par le Maroc entre le droit international et les faits accomplis par le royaume du Maroc en violation de tous les usages et règlements internationaux. L'échec de Crans Montana à Dakhla est retentissant.

Conseil de la paix de l'UA et Conseil de sécurité de l'ONU

Le 30 mars 2015, le Conseil de la Paix et de la Sécurité de l'UA, tenant à informer le Conseil de sécurité de l'ONU a sollicité que l'Envoyé spécial de l'UA pour le Sahara Occidental, l'ancien président Joaquim Chissano, du Mozambique, puisse s'adresser au Conseil de sécurité à l'occasion de sa réunion d'avril 2015 sur cette question. «Le Conseil a profondément regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas donné suite à la requête de l'UA tenant à ce que l'Envoyé spécial de l'UA pour le Sahara Occidental puisse s'adresser à cet organe.» Le Conseil a souligné que cet état de fait ne reflète pas l'esprit du partenariat stratégique entre l'UA et les Nations unies, en particulier entre le Conseil de la paix et de sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations unies, qui doit s'appliquer à toutes les questions de paix et de sécurité sur le continent africain, y compris le Sahara Occidental.»

Les efforts de tous

L'UA estime que cette fin de non-recevoir est une mise à l'écart du continent africain dans la solution des problèmes qu'il vit. «Le Conseil a exprimé sa ferme conviction que le règlement du conflit du Sahara Occidental, qui est dans l'impasse depuis plus de quatre décennies, malgré les efforts des Envoyés personnels successifs du général des Nations unies, ainsi que l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité, exigent tous un engagement international accru et un partenariat étroit entre l'UA et l'ONU.»

L'*«Avis juridique*

Le 05 septembre, l'Union africaine (UA) a considéré que toute exploitation et exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental par le Maroc est une violation du droit international et des résolutions de l'ONU et l'UA relatives au droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles. L'UA a estimé illégale l'exploitation ou l'exploration des richesses naturelles du Sahara Occidental par l'occupant marocain et tout autre entité ou entreprise. L'*«Avis* appelle l'ONU et l'UA à assumer leurs responsabilités et faire pression sur le Maroc afin de se conformer aux principes de l'ONU et du droit international pertinent sur le droit à l'autodétermination et à l'exploitation des ressources naturelles. Il rappelle que selon l'article 73 de la Charte des Nations unies, le Maroc n'est pas une puissance administrative du Sahara Occidental, sujet d'un processus de décolonisation inachevé et qui doit être résolu conformément à la Résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés. «Les accords conclus par le Maroc devraient se limiter exclusivement au territoire internationalement reconnu sous souveraineté marocaine (dont le Sahara occidental ne fait pas partie)», a ajouté le texte de l'*«Avis*. Il appelle en outre les États membres de l'ONU à prendre les dispositions politiques et juridiques nécessaires, afin de sensibiliser les entreprises sur le statut juridique du Sahara Occidental et de l'illégalité de l'exploration et/ou d'exploitation des ressources naturelles et d'autres activités économiques dans ce territoire non autonome, selon le droit international.

Occupation financée par le pillage

Le même rapport précise que les revenus du «pillage» financent l'occupation marocaine et contribuent à la répression des citoyens sahraouis». La liste des sociétés impliquées dans le «pillage» des ressources naturelles sahraouies comporte notamment le Canada, la Nouvelle Zélande, les Etats-Unis d'Amérique, la Lituanie, le Mexique, l'Inde, le Venezuela, l'Autriche, la Corée du Sud et la Russie. La balle est dans le camp de l'ONU et de la «communauté internationale».

O. L.

LUTTE CONTRE LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Plusieurs actions menées par le ministère du Commerce



Le ministère du Commerce a mis en place un dispositif pour la lutte et la prévention contre le risque lié aux intoxications alimentaires et qui s'est traduit par des opérations de contrôle de l'ensemble des activités sensibles durant la période estivale, indique le ministère dans un communiqué. Les mesures prévues dans le cadre de ce dispositif portent également sur l'organisation de journées de sensibilisation, d'une caravane nationale de prévention des intoxications alimentaires sous le thème «attention aux intoxications alimentaires», a-t-on précisé.

Evitant, par ailleurs, les cas d'intoxication alimentaire enregistrés récemment lors d'une cérémonie de mariage à Sebdou (Tlemcen) où 241 personnes ont été intoxiquées après consommation de viande mal conservée, le ministère a indiqué que ces cas se sont avérés «sans gravité majeure». A ce titre, les services de contrôle ont procédé à la saisie et la destruction de la quantité de viande congelée restante qui a été à l'origine de l'intoxication alimentaire. Aussi, le ministère lance un appel aux citoyens pour accorder plus d'attention en matière de respect des conditions d'hygiène, de conservation et d'achat des aliments. Environ 5000 cas d'intoxications alimentaires sont enregistrés annuellement à l'échelle nationale, selon la Fondation nationale pour la Promotion de la santé et le Développement de la Recherche (FOREM).

CNES

Installation d'un comité chargé d'élaborer le rapport national sur le développement humain

Le Président du Conseil national économique et social (Cnes) Mohamed Seghir Babès a installé le comité intersectoriel chargé d'élaborer le «Rapport national sur le développement humain» (Rndh) pour la période biennale précédente, et qui sera centré sur le thème «quelle place pour les jeunes dans la perspective d'un développement humain durable?», indique samedi un communiqué du Cnes.

Ce comité intersectoriel, de par son caractère transversal et son format inédit, a été élargi aux divers segments de la représentation associative ainsi qu'aux centres de recherches étrangers dans le domaine du développement humain, précise le Cnes. «M. Babès n'a pas manqué d'insister sur les aspects contextuels du moment, dans la mesure où le très prochain «Agenda post 2015» va générer, pour l'ensemble de la communauté internationale, un changement de paradigme d'une ampleur et d'une intensité telles, du fait de la transmutation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en objectifs de développement durable (ODD), qu'il va induire de nouvelles postures quant à la façon de produire de la croissance économique, mais aussi quant à la façon de répartir équitablement les fruits de cette croissance, et de veiller à la préservation/valorisation des actifs environnementaux», souligne la même source. «A cet égard donc, notre jeunesse aura à jouer un rôle primordial, en tant qu'élément charnière pour la transition à laquelle doit se préparer l'Algérie. Il a, enfin, annoncé que la publication de ce Rndh, fruit des travaux du comité sectoriel sus-évoqué, aura lieu durant la première quinzaine de novembre 2015», ajoute le document.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les projets structurants maintenus, en dépit de la baisse des recettes pétrolières

Par Mahdi Boukhalfa

Les grands projets de développement local sont maintenus par le gouvernement, en dépit de l'impact sur l'économie nationale de la chute des prix de pétrole depuis 2014. Ces projets doivent notamment répondre à la demande sociale, dont l'éducation, la santé, les routes et l'habitat, en particulier dans la wilaya d'Alger.

Cette recommandation, faite lors de la réunion Gouvernement-walis tenue fin août dans la capitale, donne un coup d'accélérateur, notamment dans la wilaya d'Alger au programme de relogement d'habitants de sites précaires, de bidonvilles, de terrasses d'immeubles, qui porte globalement sur 84.700 logements pour 75.752 familles recensées et concernées.

Une année après le lancement de cette opération (21 juin 2014), plus de 20.000 familles ont été relogées dans différents sites des communes des wilayas d'Alger et de Blida. Cette opération, qui se poursuit d'ailleurs jusqu'au relogement de toutes les familles concernées par ce programme, n'a jamais été menée jusque là depuis l'indépendance nationale.

Outre ce programme de relogement d'habitants de sites précaires, la wilaya d'Alger mène un programme de réhabilitation du vieux bâti sur 55.302 logements répartis sur les 14 communes du centre-ville et les 792 immeubles actuellement en cours de réfection de la première phase d'un ambitieux projet de rénovation urbaine dans les grandes villes du pays.

C'est le président Abdellaziz Bouteflika, qui a ordonné cette grande opération de rénovation urbaine après avoir constaté lors de ses déplacements dans de nombreuses wilayas l'état de délabrement avancé de plusieurs immeubles datant de l'époque coloniale. Ces opérations de développement local (habitat, santé, éducation, routes, transports, ...) sont ainsi menées par les pouvoirs publics en dépit de la contraction des recettes pétrolières sur un marché stressé par plusieurs indicateurs, dont la crise budgétaire dans certains pays d'Europe et le reflux de la croissance en Chine. Mais, les sombres prévisions faites par certains experts sont battues en brèche par la volonté de l'Etat de poursuivre avec beaucoup de sévérité le programme de



développement quinquennal (2014-2019) du président Bouteflika.

Bon cru pour la décennie 2000-2013

En fait, l'Algérie avait, à fin 2013, engrangé d'excellents résultats financiers grâce à une gestion prudentielle, qui lui ont permis d'accroître ses réserves de change et donc de bien gérer ce contrechoc pétrolier. Dans la foulée, elle a réduit à un niveau insignifiant sa dette extérieure publique (un peu plus de 300 millions de dollars) par rapport aux 30 milliards de dollars de la fin des années 1990, selon des chiffres de la banque d'Algérie.

Des avancées importantes dans la bonne gouvernance économique et la gestion prudentielle des réserves de change ont également permis au gouvernement de mener sans contraintes financières tous les projets de développement local du programme quinquennal du Président Bouteflika. Et, au menu de l'agenda du gouvernement, le secteur de l'habitat a été sans conteste celui qui a le plus, et qui continue d'ailleurs, à mobiliser autant les efforts que l'attention des pouvoirs publics pour répondre par une offre de logements de qualité à une formidable demande sociale.

Tous programmes d'habitats confondus, l'Algérie construit depuis au moins trois années un peu plus de 50.000 logements par an, ce qui a non seulement créé des milliers d'emplois, mais également fait rebondir la demande sur les matériaux de construction et, fatallement fait tourner les entreprises publiques et privées. Ce rebond de la construction de logements équivaut à au moins 1 point de croissance annuelle, selon des experts. L'effort financier de l'Etat reste, lui, important: près de 3.500 milliards de dinars (47,2 milliards de dollars) sont consacrés directement à la demande sociale en matière d'habitat dont le programme de réalisation est passé à 2,5 millions de logements. Un effort particulier donc de l'Algérie à un moment où le marché pétro-

vient adopter les pouvoirs publics devant la baisse des recettes pétrolières du pays, il a réaffirmé qu'au lieu et place de l'austérité, nous optons, en Algérie, pour la croissance et la relance économique.

Dépenses publiques: Rigueur, pas austérité

«Des actions de rationalisation (de la dépense publique, NDLR) sont et seront menées pour mieux maîtriser les dépenses de l'Etat et elles seront étendues aux collectivités locales dont nous attendons la même discipline dans l'allocation et l'utilisation des deniers publics», avait annoncé le Premier ministre. «L'objectif étant, selon lui, «de faire traverser au navire Algérie cette tempête, en continuant à moderniser notre pays et à le doter d'infrastructures socio-économiques tout en préservant les acquis sociaux et en puisant le moins possible dans notre trésor de famille constitué de nos réserves».

Le ministre des finances Abderrahmane Benkhalfa explique que le maintien de la politique sociale (du gouvernement) est possible «grâce à la politique anticapacitive du gouvernement», même s'il a appelé les Algériens à «apprendre à ne pas gaspiller».

«Nous ne sommes pas en situation de crise et nous n'adoptions pas une politique d'austérité mais plutôt de rigueur. Nous sommes maintenant à l'abri (de la crise) mais nous devons nous préparer à une économie plus efficiente et plus forte», a soutenu le ministre dans un récent entretien à l'APS. «L'Algérie a les moyens pour faire face à ce choc» pétrolier, assure-t-il. La loi de finances 2015, rappelle-t-on, consacre une priorité particulière aux dépenses publiques et d'investissements, avec une part importante aux transferts sociaux, évalués à 9,1% du PIB et en hausse de 6,4% par rapport à 2014, soit 1.711,7 Mds de dinars.

Des propos qui confirment, à l'échelle locale, la poursuite de la réalisation des grands projets d'équipements socio-économiques. Avec en priorité la généralisation à tous les foyers ruraux de l'électrification rurale et l'introduction du gaz de ville.

Il y a également l'achèvement des travaux de l'autoroute est-ouest prévus fin octobre 2015, de la nouvelle ligne ferroviaire Birtouta-Zeralda en passant par Sidi Abdellah dans la wilaya d'Alger, outre les autres grands projets sectoriels en cours de réalisation à travers le pays.

APS

FINANCEMENT DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC EN FRANCE

Le temps des calculs

La crise économique n'a pas encore définitivement été surmontée, des élections présidentielles en ligne de mire ; un contexte peu favorable aux efforts en matière de rigueur budgétaire, mais dans lequel le gouvernement français qui prépare la loi de finances 2016, se doit de décliner sa manière d'envisager le financement de l'audiovisuel public et notamment de renflouer les chaînes de télévision privées de publicité depuis janvier 2009.



Cherbal E-M

Un point a été éclairé depuis quelques temps déjà et sur lequel semble se dégager une cohésion au sein de l'équipe gouvernementale ; le retour de la publicité sur les chaînes de télévision publiques, après 20 heures n'est pas à l'ordre du jour. «C'était une possibilité. Mais j'ai à cœur de ne pas déstabiliser les autres médias», a ainsi tranché la ministre de la culture, Fleur Pellerin, sur le JDD (Journal Du Dimanche), reprise par le site de latribune.fr. Principal levier de financement de l'audiovisuel public français, la fameuse redevance a fait l'objet de beaucoup de discussions au sein du gouvernement, pour finalement la maintenir presque au même niveau. «J'ai proposé que la redevance (136 euros actuellement, ndlr) reste limitée à l'inflation (...). La hausse sera donc contenue à 1 euro seulement en 2016. C'est la plus faible augmentation depuis 2008», a déclaré la ministre de la Culture selon les mêmes sources.

Pour rappel, la redevance a connu une transformation, selon le site public français <http://vosdroits.service-public.fr/> qui la décrit comme tel : «La contribution à l'audiovisuel public est la nouvelle appellation de la redevance audiovisuelle. Vous devez la payer si vous êtes imposable à la taxe d'habitation et si vous détenez un téléviseur ou un dispositif de réception assimilé permettant la réception de la télévision au 1er janvier de l'année d'imposition. Certaines personnes peuvent

bénéficier d'une exonération.»

Dans une enquête effectuée par le site du quotidien français *libération.fr*, on apprend en effet que cette contribution «représente aujourd'hui 90 % du chiffre d'affaires de la radio publique, et 81 % de celui du groupe télévisé ». Plus que cela, elle représente aux yeux du président de la commission des affaires culturelles à l'assemblée nationale française, une garantie pour les médias audiovisuels publics de leur «indépendance budgétaire», et leur «source de financement la plus sécurisée».

Alors que des voix se sont élevées pour son augmentation, les arbitrages du gouvernement ont fini par imposer un maintien du seuil de la redevance avec néanmoins un élargissement vers les supports mobiles d'accès aux programmes télévisuels. Au lieu d'augmenter le niveau de la redevance comme semblait le suggérer le ministre des Finances Michel Sapin, la ministre de la culture a obtenu du gouvernement, plutôt «d'augmenter le nombre de contribuables, en conditionnant la redevance non plus à la possession d'un téléviseur mais, plus généralement, à celle d'un appareil permettant d'accéder aux programmes de l'audiovisuel public : ordinateur, tablette ou smartphone », souligne le site *libretation.fr*.

Autre source de financement de l'audiovisuel public français, la taxe dite de Copé, instaurée en 2009 ; destinée à compenser le manque à gagner des chaînes publiques suite à la suppression de la publicité, elle est portée de 0,9 à 1,2%, et devra quelque peu al-

léger le déficit des chaînes publiques de France Télévisions et de Radio France estimé, selon *libération.fr* à «respectivement 10 et 21 millions d'euros».

La question de l'élargissement de l'assiette d'imposition vers les supports numériques de lecture des contenus télévisuels n'a pas été tranchée. D'après le site *latribune.fr*, Fleur Pellerin qui a été interrogée «sur l'idée de taxer les ordinateurs, tablettes et smartphones, n'a pas écarté définitivement l'idée mais jugé qu'il faudra s'interroger dans le futur sur une réforme plus globale, adaptée à ces nouveaux usages».

Plus que s'interroger, le gouvernement semble avancer à petit pas sur ce dossier déjà balisé par François Hollande qui, en octobre de l'année passée, en appelait à «une assiette plus large et plus juste», selon *libération.fr* qui souligne à l'occasion les informations distillées par le ministère de la culture indiquant que «plus de 10 millions de vidéos sont vues chaque jour en "télévision de rattrapage", et la consommation de télé en ligne a augmenté de 25 % entre 2013 et 2014.»

Plus clairement, le président du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), instance de régulation de l'audiovisuel français a estimé, en mai dernier, «du moment où on se fonde sur un nouveau type de consommation individuelle, on doit s'interroger à la fois sur le matériel et sur les personnes concernées».

Ce discours n'est pas crypté, il est en clair.

L'économie italienne sur la voie de la reprise

L'économie italienne est sur la voie de la reprise et dispose d'un excédent de 17 milliards d'euros qu'elle pourra dépenser après avoir remporté la bataille d'une plus grande flexibilité des règles de l'union Européenne concernant le déficit budgétaire, a déclaré samedi le Premier Ministre italien Matteo Renzi.

La troisième économie de la zone euro est désormais en voie d'accélération après des années de stagnation ou pire, a affirmé samedi M. Renzi, qui prépare des réductions d'impôts et de dépenses pour le budget de 2016 qui devrait être dévoilé en octobre.

«Je le dis sans problème et ce que je dis est étayé par les chiffres l'Italie a tourné la page. Point final», a déclaré M. Renzi dans une interview parue dans la presse locale.

«L'économie décolle et la



consommation augmente. Quelque chose est en train de bouger», a-t-il ajouté.

Ces commentaires optimistes de M. Renzi font suite à de récentes données économiques encourageantes, notamment la baisse du chômage et un bond inattendu du patronat Giorgio Squinzi s'est montré plus prudent. «Il y a eu quelques données positives,

Selon le Premier ministre italien, ces chiffres vont vraisemblablement amener le gouvernement à des prévisions d'une croissance de 0,7% cette année et de 1,4% l'année prochaine.

Cependant, un dirigeant du patronat Giorgio Squinzi s'est montré plus prudent. «Il y a eu quelques données positives,

mais il serait risqué de parler de reprise», a estimé le président de Confindustria. M. Renzi a réitéré son affirmation selon laquelle l'Italie maintiendra son déficit sous la barre des 3% du PIB, mais qu'elle utilisera toute la marge de flexibilité permise par les règles européennes. «La réforme de la dépense est une priorité pour moi, mais il serait insensé de dire que les taxes peuvent être réduites uniquement en réduisant la dépense», a-t-il souligné. Selon M. Renzi, une application souple des règles européennes donnerait à l'Italie une marge de manœuvre équivalant à 1% de PIB, qui serait alloué à l'investissement et aux réformes structurelles.

«Cela signifie que tout en restant sous la barre des 3%, nous pourrons disposer de 17 milliard d'euros», a expliqué M. Renzi.

La Chine connaît une transition «douloureuse» mais ne menace pas l'économie mondiale

La Chine fait face à une transformation «douloureuse» et compliquée de son modèle de croissance, a reconnu jeudi le Premier ministre Li Keqiang, mais l'essoufflement de la deuxième économie mondiale ne menace pas la croissance mondiale, a-t-il souligné. Le gouvernement chinois vante volontiers ses efforts de rééquilibrage pour passer d'un modèle économique basé sur les investissements dans les infrastructures, l'industrie lourde et les exportations, à une croissance alimentée par l'essor de la consommation intérieure, les services et une montée en gamme industrielle.

«Ce sera un processus douloureux et semé d'embûches», a prévenu Li Keqiang, devant un parterre de chefs d'entreprises réunis à Dalian (nord de la Chine) pour le Forum économique mondial. «Des à-coups dans les performances économiques sont inévitables», a poursuivi le dirigeant, avant de prendre un ton rassurant.

Les marchés financiers mondiaux avaient visiblement décroché le mois dernier, saisis par un regain d'enquêtes sur la santé vacillante de l'économie chinoise, sur fond de doutes persistants sur l'efficacité des mesures de soutien adoptées par Pékin. Certes, les autorités ne réagiront pas aux «soubresauts de court terme», mais «il apparaît que l'économie est en train de s'enfoncer en-dessous de la fourchette raisonnable (où elle évolue actuellement), nous avons des moyens appropriés pour gérer la situation», a assuré le Premier ministre. «L'économie chinoise ne connaîtra pas d'atterrissement brutal», a-t-il martelé. Li Keqiang a ensuite violemment réfuté l'idée que les déboires de l'activité en Chine menaçaient l'économie mondiale. «La Chine n'est pas une source de risques pour le monde, bien au contraire elle est une robuste source de croissance», a-t-il souligné, rappelant que le pays représentait quelque 30% de la croissance mondiale au premier semestre. Selon lui, à l'inverse, la Chine subit le contre-coup de la conjoncture extérieure.

«La Chine est une économie étroitement intégrée aux marchés internationaux. Etant donné la faible croissance de l'économie mondiale, la Chine ne peut pas en sortir indemne», a-t-il souligné. La croissance du PIB chinois a glissé à 7,3% en 2014 – selon un chiffre révisé cette semaine en baisse –, soit plus bas niveau depuis près d'un quart de siècle. Pékin anticipait un ralentissement à 7% cette année, sur fond de contraction du secteur manufacturier, de demande morose et de fléchissement des exportations.

L'Iran annonce la découverte d'une importante réserve d'uranium

Une importante réserve d'uranium a été découverte en Iran suite aux explorations récentes, a annoncé samedi à Téhéran le chef de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEAI) Ali-Akbar Salehi.

Les explorations destinées à la recherche de réserves d'uranium ont été menées sur plus de 63 pour cent du territoire iranien jusqu'ici, a fait savoir M. Salehi, cité par l'agence de presse officielle IRNA. «Je ne peux pas annoncer le niveau des réserves d'uranium du pays. La chose importante est qu'avant les prospections aériennes, nous n'étions pas très optimistes, mais la nouvelle découverte nous rend confiant quant à nos réserves», a déclaré M. Salehi à l'IRNA. Actuellement, l'Iran extrait de l'uranium des mines de Saghand, dans la province de Yazd (centre), alors que les mines d'Ardakan devraient être prêtes pour l'exploitation dans le proche avenir, selon M. Salehi.

L'annonce de la nouvelle découverte par le chef de l'OEAI intervient avant l'arrivée d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA, agence de sûreté nucléaire de l'ONU) à Téhéran pour des discussions sur la mise en oeuvre de l'accord historique sur le nucléaire signé par l'Iran et les principales puissances du monde en juillet dernier.

APS

32 000 étudiants à l'université Ferhat-Abbas Sétif 1



Azzedine Tiouri C'est lors d'une cérémonie solennelle organisée à l'auditorium en présence du wali, M. Mohamed Boudébali, du président de l'APW, Fatah Kerouani, du recteur de l'université Lamine-Débaghine, Sétif 2, des autorités civiles et militaires, du corps enseignant et des étudiants, que le Dr Abdelmadjid Djennane, recteur de l'université Ferhat-Abbas Sétif 1, a donné, hier, le coup d'envoi officiel de la rentrée universitaire au niveau de son institution.

Lors de son intervention, le recteur de l'université Sétif 1, a indiqué que «la présence du premier responsable de la wilaya à cette cérémonie symbolique atteste et prouve toute l'importance accordée par l'Etat au secteur de l'enseignement supérieur».

Cette rentrée universitaire, ajoute-t-il, a été minutieusement préparée depuis des mois, même durant la période des vacances et le Ramadhan afin d'accueillir les étudiants dans les meilleures conditions possibles, notamment les nouveaux inscrits, qui, a-t-il dit, n'ont eu aucune difficulté, aussi minime soit-elle, à procéder à leur intégration dans l'enceinte universitaire.

Il a beaucoup insisté sur l'ouverture de l'université pour jouer un rôle important au sein de la société et la collaboration avec les autres institutions.

Avant de souligner l'importance de l'amélioration de la qualité de l'enseignement au sein de l'université, d'autant que les outils pédagogiques nécessaires, humains et matériels, sont disponibles. Il a annoncé la création d'un doctorat industriel et l'inscription à l'université Sétif 1 de 160 doctorants dans une dizaine de disciplines.

Pour cette rentrée, selon les déclarations du recteur, l'université Ferhat-Abbas Sétif 1 a accueilli 32 000 étudiants, dont 10 000 bacheliers au moment où 6 310 l'ont quittée avec un diplôme.

Elle compte plus de 2 000 enseignants, cinq facultés et deux instituts, pas moins de 1 400 chercheurs répartis et activant au sein de 38 laboratoires et deux unités de recherche.

Comme il est de coutume, le cours inaugural de cette année a porté sur un sujet d'actualité qui n'est autre que le LMD (Licence, Master, Doctorat).

Il a été animé par le Pr Djafer Benachour, de la Faculté de technologie.

Au cours de son exposé, il a donné l'historique et un aperçu très détaillé sur cette nouveauté du LMD, d'origine anglo-saxonne et introduite en Algérie depuis 2004, sans oublier de citer certains exemples de dysfonctionnements.

L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE: D'intenses efforts pour rattraper le déficit accusé à Ouargla

La recherche de mécanismes susceptibles de booster et de promouvoir le tourisme saharien dans la wilaya de Ouargla focalise, ces deux dernières années, les actions visant à redorer l'image touristique de la région et y attirer les touristes, nationaux et étrangers, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

D'intenses efforts sont entrepris pour rattraper le déficit accusé par la wilaya, notamment en matière de structures d'accueil et d'hébergement, et la réunion des bonnes conditions d'accueil et de séjour des touristes et visiteurs de la région, a affirmé à l'APS le directeur du tourisme de la wilaya, Abdallah Bélaïd. Bien que la wilaya renferme d'importantes potentialités touristiques, allant du tourisme culturel à celui d'affaires, à même de conférer à l'Algérie le statut de destination «privilégiée», ses prestations demeurent en deçà des attentes, en raison du manque de structures d'accueil et de la faiblesse de compétitivité du secteur et de la qualité des prestations.

2016, échéance pour combler le déficit en capacités d'accueil

Disposant actuellement de 27 établissements hôteliers d'une capacité globale de 1 500 lits, ces structures de 3 étoiles, une étoile et non classées, toutes localisées dans les daïras d'Ouargla, Hassi-Messaoud et de Touggourt, la wilaya de Ouargla demeure, au regard de l'intérêt porté au tourisme saharien, en quête de nouvelles structures pour accueillir les flux touristiques croissants.

Selon M. Bélaïd, des efforts sont déployés pour rattraper, dans le courant de l'année 2016, le déficit en matière de capacités d'hébergement, estimé à un million de lits, et porte, entre autres, sur la réalisation en cours de trois hôtels, d'au moins 100 lits chacun, au niveau de la zone des équipements publics et au centre-ville d'Ouargla. Il s'agit aussi de la réouverture, septembre courant, de l'hôtel «El-Mehri», struc-

ture publique située au chef-lieu de wilaya et ayant bénéficié de travaux de réfection et d'augmentation de sa capacité d'accueil de 50 à 81 chambres.

Plus de 31.600 touristes accueillis au premier semestre

Les flux touristiques dans la région constituent le signe d'un créneau porteur qui représente le tourisme saharien et sur lequel misent les pouvoirs publics pour impulser et dynamiser l'économie nationale, hors secteur des hydrocarbures. Au moins 31 642 touristes, dont 1 016 étrangers, ont visité la wilaya d'Ouargla, entre le début de l'année et la fin mai dernier, avec un total de 50 000 nuitées, selon la direction du tourisme. Ces flux de touristes étrangers sont de différentes nationalités, en majorité asiatiques, puis européennes et africaines, dont un groupe de 23 touristes portugais et 7 italiens ayant effectué un circuit touristique d'une journée dans plusieurs sites historiques et touristiques, à l'initiative de l'Office national du tourisme.

Tourisme d'affaires et religieux, plus de 8.000 touristes/an

Le tourisme d'affaires, notamment dans la région industrielle et pétrolière de Hassi-Messaoud, draine une affluence annuelle de pas moins de 4 000 étrangers, tandis que le tourisme religieux, en attirant bien plus, des nationaux et étrangers, intéressés par les lieux de culte et zaouïas, à l'instar de la zaouïa Tidjania à Témacine. Le directeur du tourisme a estimé que la relance du secteur aura des répercussions positives sur le dé-

veloppement de la région, générera de nouveaux emplois et promouvrà, dans son sillage, d'autres segments tels que l'artisanat. Les facilitations accordées aux promoteurs touristiques, notamment dans le domaine administratif et financier (bancaire) et les courts délais d'examen des dossiers au niveau local, ont été couronnées par l'approbation de 20 projets d'investissement touristique à travers différentes régions de la wilaya. Ces projets, dont les promoteurs ont bénéficié de permis de construire, consistent en des mœtels, des hôtels et des complexes touristiques, localisés sur le territoire des daïras d'Ouargla, Touggourt et N'goussa, et devront être lancés en chantier au deuxième semestre de l'année 2015. Ces projets qui devront permettre, une fois réceptionnés, d'accroître les capacités d'accueil estimées actuellement à 1 500 lits dans la wilaya, s'ajouteront aux 11 projets en cours de réalisation et affirmeront des taux d'avancement variant entre 20% et 90%. La réception, courant septembre, d'un village touristique à Bour El-Haïcha (10 km d'Ouargla), devra aussi apporter un plus aux activités touristiques dans la région, renforcer les conditions d'accueil

et promouvoir le tourisme saharien. Occupant une surface de 9 hectares, ce projet, fruit d'un investissement privé et premier du genre dans la wilaya, compte 30 chambres sous forme de grottes, 40 bungalows, un bassin aquacole et d'autres servitudes.

L'école de tourisme saharien, outil de développement du secteur

Le projet de création d'une école régionale de tourisme saharien à Ouargla constitue un des projets devant contribuer à la relance, à la promotion du secteur et à sa mise au diapason du potentiel humain et naturel qui recèle la région. Il devra aussi combler le déficit accusé par le secteur et ouvrir de nouvelles opportunités de formation d'un encadrement touristique et hôtelier performant, a estimé M. Bélaïd. Les responsables du secteur fondent de grands espoirs sur ce projet qui, bien qu'il ait fait l'objet de divers reports pour différentes raisons, ouvrira de nouvelles perspectives dans la formation de personnels qualifiés susceptibles de relever le défi de la promotion du tourisme saharien et de sa contribution à l'économie nationale.

25.449 élèves inscrits dans le préscolaire dans la wilaya d'Alger

25.449 enfants sont inscrits dans le préscolaire dans la wilaya d'Alger à l'occasion de la rentrée scolaire 2015-2016 et dans le cadre de la stratégie adoptée par le ministère de tutelle pour garantir l'égalité des chances de réussite pour tous les élèves, ont indiqué, hier, les directeurs de l'éducation de la wilaya d'Alger (Est, Centre et Ouest).

La direction de l'éducation d'Alger-Est compte le plus grand nombre d'enfants scolarisés

dans les classes préscolaires, avec 10 981 nouveaux inscrits, en raison de la hausse sensible du nombre de la population dans cette région, suite aux opérations de relogement, ajoute la même source.

A la direction de l'éducation d'Alger-Ouest, 7 750 élèves sont inscrits en préscolaire, contre 6 718 nouveaux inscrits à Alger-Centre.

689.181 élèves sont inscrits dans les trois cycles de l'ensei-

gnement (primaire, moyen et secondaire) dans la wilaya d'Alger, au titre de la rentrée scolaire 2015-2016, rappelle-t-on.

Avec les 25.449 élèves inscrits dans le préscolaire, le nombre global d'enfants scolarisés dans la wilaya d'Alger a atteint 714.630 élèves à la rentrée scolaire 2015-2016.

Les cours dans les classes préscolaires sont assurés de 8h00 à 12h00 le matin et de 14h00 à 16h00 pour l'après-midi, selon

les directeurs de l'éducation de la wilaya d'Alger, précisant que le programme d'enseignement comprend l'écriture, le calcul et la lecture.

Le secteur de l'Education nationale avait entamé depuis la rentrée scolaire l'application d'un nouveau système de redressement pédagogique, favorisant l'acquisition du savoir au parcours, notamment dans le cycle primaire, base de l'éducation et de l'enseignement».

RELIZANE: Plus de 1.760 citoyens formés aux premiers secours

Plus de 1.760 citoyens de la wilaya de Relizane ont bénéficié du programme de formation aux premiers secours, a-t-on appris samedi du responsable de la cellule d'information à la direction de la wilaya de la Protection civile.

Ce programme initié sous le slogan «Un secouriste pour chaque foyer» par les services de la Protection civile depuis novembre 2010 a comporté des sessions de formation de 21 jours destinées aux citoyens de toutes les communes de la wilaya, à l'initiative Abbès Khamallah en

marge d'une cérémonie de célébration de la Journée mondiale des premiers soins.

Plus d'une centaine de personnes formées dans le cadre du programme précité à travers des unités de la Protection civile ont bénéficié d'une deuxième phase de formation au titre du programme «Secouriste bénévole de proximité».

Dans le cadre des sessions de formation, des cours théoriques et pratiques ont été dispensés par des officiers et des médecins de la Protection civile sur les

techniques des premiers secours à apporter aux personnes en cas d'accidents et autres incidents de la circulation, d'incendies, de noyade...

Cette formation organisée en moyenne de quatre sessions par an est sanctionnée par la remise de diplômes aux stagiaires par la direction de la Protection civile, qui a relevé un engouement des citoyens de différentes couches sociales et tranches d'âge pour ce programme de formation, en plus des adhérents aux associations à caractère social et représentants d'administrations publiques.

La célébration de la Journée mondiale des premiers secours a été marquée, dans la wilaya de Relizane, par l'organisation de portes ouvertes sur les services de la protection civile à la place «El Wiam» de Oued Rhiou comportant un exercice de simulation d'intervention de secouristes en cas de catastrophe et d'accident en attendant l'arrivée des agents de la Protection civile.

APS

Pour un accompagnement orthophonique des bénéficiaires d'implants cochléaires

Les participants à une conférence nationale sur l'implantation cochléaire auditive ont insisté samedi à Tlemcen sur un accompagnement orthophonique et une assistance technique des enfants bénéficiaires d'implants cochléaires.

Un tel accompagnement par des spécialistes dans le domaine contribuerait à sortir l'enfant en toute sécurité du monde du silence et des signes, et à lui permettre de régler l'implant en cas de panne ou de dysfonctionnement, ont-ils affirmé. Mohamed Benabdellah, président de l'association «écoutes» des enfants mal-entendants bénéficiaires d'implants cochléaires, initiateur de cette rencontre, a souligné que le succès de l'implant par des chirurgiens compétents ne signifie pas que l'enfant bénéficiaire peut acquérir automatiquement les facultés de prononciation et d'adaptation à la nouvelle situation. Il a mis l'accent sur l'importance de la prise en charge de l'enfant après l'implant cochléaire et son accompagnement psychologique et orthophonique, signalant que l'implant cochléaire, dont la gratuité a été décidée dans le cadre



du programme du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, au profit des enfants mal-entendants pour leur réinsertion dans les écoles, est estimé en réalité à 2,5 millions DA, nonobstant celui des assurances évalué à 900.000 DA.

Le même interlocuteur a fait savoir que les bénéficiaires d'implants et leurs familles rencontrent sou-

vent des problèmes après la greffe, notamment le manque d'accessoires dans la valise qu'ils reçoivent dont la clé du code.

Un orthophoniste a, pour sa part, signalé que l'enfant né sourd trouve une difficulté psychique et mentale à s'adapter rapidement au «monde vocal» et qu'en cas de prise en charge par des psycho-

logues et des orthophonistes, il pourrait accepter sa nouvelle situation et sortir de son isolement.

Au cas contraire, l'enfant se verrait incapable d'exprimer des voix qu'il trouve désagréables et refuserait par conséquent son implant, a-t-il ajouté. Cette rencontre, qui a réuni des psychologues, des orthophonistes et des représentants de l'association «écoutes» de différentes wilayas du pays, a aussi permis d'aborder des problèmes rencontrés par des parents d'enfants ayant subi des implants et qui ne trouvent pas les pièces de rechange sur le marché local ou doivent se déplacer vers les grandes villes pour ajuster les implants ou les réparer.

Le cahier de charges oblige, pourtant, le fournisseur d'implants cochléaires de fournir des pièces de rechange et de former des techniciens en vue d'assurer le réglage de ces implants, a-t-on relevé.

M'SILA : Campagne de sensibilisation et de vulgarisation à la CNAS

«L'affiliation à la sécurité sociale, un droit garanti» est le thème d'une campagne de vulgarisation et de sensibilisation lancée, ces jours-ci, par la Caisse Nationale des Assurances Sociales (Cnas) de M'Sila auprès des employeurs des 47 communes de la wilaya pour la régularisation de leur situation. L'objectif premier de cette campagne d'information, de vulgarisation et de sensibilisation, lancée dans le sillage de l'application des nouvelles dispositions de l'ordonnance 15/01 de la loi de finance complémentaire pour l'année 2015, est d'exhorter «l'ensemble des employeurs occupant des travailleurs salariés non encore déclarés à régulariser leur situation avant le 22 septembre 2015», a-t-on appris auprès du directeur de la Cnas de M'Sila, M. Mohamed Bakhouche. «Cette cam-

pagne d'information tend à sensibiliser et à rappeler les employeurs, algériens et étrangers, que le système de sécurité sociale en Algérie est un système déclaratif basé sur le recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Toutes les personnes exerçant une activité salariée, assimilée ou en formation professionnelle, quelle que soit leur nationalité doivent être obligatoirement assurées à la Sécurité sociale en Algérie», nous a-t-il expliqué. «La Cnas tient aussi à informer les employeurs n'ayant pas régularisé la situation de leurs travailleurs employés, qu'ils sont passibles d'une amende de 100.000 à 200.000 DA par personne non affiliée, et d'une peine d'emprisonnement allant de deux à six mois. En cas de récidive, nous signalerons, les sanctions augmenteront et seront de 200.000 à 500.000

DA et une peine d'emprisonnement allant de 2 à 24 mois, selon l'article 59 de la même ordonnance 15-01 du 23 juillet 2015», a-t-il ajouté. Profitant de l'occasion, le directeur de l'agence Cnas lance un appel à tous ceux qui exercent dans l'informel afin d'adhérer à ce nouveau dispositif instituant l'affiliation volontaire des personnes actives occupées et non assujetties à la législation en vigueur. «Ces nouveaux assurés pourront accéder aux prestations de la Cnas en premier lieu, avant de régulariser progressivement leur activité et bénéficier d'autres couvertures sociales, telle la retraite. Les personnes exerçant dans l'informel doivent saisir cette opportunité pour prétendre à la régularisation de leur situation temporaire et bénéficier de la couverture sociale », dira-t-il. **M.B.**

BORDJ BOU ARRERIDJ : Décès du jeune homme blessé lors d'une fête de mariage à El Achir

Le jeune homme répondant aux initiales de M.F., âgé de 26 ans, qui a été blessé par un fusil de chasse lors d'une fête de mariage à El Achir, une dizaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arreridj est mort, hier matin à l'hôpital Bouzidi Lakdar. Touché à l'abdomen, vendredi dernier et évacué aux urgences de l'hôpital de Bordj Bou Arreridj où il a été opéré en urgence mais, hier matin, il a rendu l'âme.

M.B.

ASSISTANCE SOCIALE D'URGENCE: 26 personnes en détresse prises en charge depuis janvier

Au moins 26 personnes vulnérables, en situation difficile et sans abris, ont été prises en charge par le service d'assistance sociale d'urgence d'Ouargla, depuis le début de l'année, a-t-on appris dimanche auprès de direction locale de l'Action sociale (DAS).

Relevant de la DAS, ce service, créé le 28 décembre 2014 en vertu du décret exécutif du 15 juillet 2008, a permis durant cette période d'examiner la situation de 21 personnes, dont quatre femmes, et la prise en charge de 5 autres, dont trois femmes sans domicile fixe et en situation de détresse. Issues notamment de catégories so-

ciales en situation de détresse et représentant des sans domicile fixe, âgés ou jeunes, en plus d'autres en danger moral au sein de leurs familles, en majorité des adolescents des deux sexes, ces personnes ont été prises en charge par les équipes de ce service qui leur ont fourni l'aide multiforme nécessaire.

Selon la même source, cette assistance consiste en leur soutien et orientation vers les structures appropriées, centres d'hébergement et d'accueil relevant du secteur et existant à travers la wilaya, avant d'être réinsérées dans leurs familles.

Constitué de 17 cadres, entre administratifs, pédagogues, psychologues et sociologues, ce service s'emploie à ces missions sociales, dont l'objectif est la préservation de la cohésion sociale des personnes en détresse, à travers la recherche de leur réinsertion sociale, en plus de la promotion de leurs aptitudes aux activités collectives.

Au volet pédagogique, le service en question s'attèle à orienter et conseiller ces personnes vulnérables pour développer leur capacités à compter sur soi et à faire face aux problèmes sociaux, a-t-on souligné à la DAS.

PROTECTION CIVILE

2 204 interventions en 24h !



Durant la période du 12 au 13 septembre 2015 les unités de la protection civile ont effectué 2204 interventions, suite à des appels de secours, relatifs à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 09 mortelles ayant causé le décès de 07 personnes sur les lieux d'accidents, et 26 autres blessés, traités par nos secours, puis évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Setif avec 03 personnes décédées et 03 autres blessées suite à 02 accidents de la circulation, le plus important ayant causé le décès à 02 personnes et des blessures à 01 autre suite à une collision entre un camion et un véhicule léger survenue sur l'autoroute est-ouest communale d'Ouled Sabor. Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Batna sont intervenus pour 05 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'un chauffe bain, à la cité 01 Mai commune de Seriana, les victimes ont été évacuées dans un état satisfaisant. A noter, l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya de Djelfa suite aux intempéries ayant prévalu la nuit du 12 au 13 septembre 2015, où 18 personnes ont été recasées provisoirement à l'école primaire Souilah Chouïha suite à la montée des eaux d'oued el Hadid à Hézeraa commune de Djelfa par mesure préventive, ainsi que 03 opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées par nos services au niveau des cités Boutrefis et Zahaf même commune..

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 7 morts et 26 blessés en 48 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant la période du 12 au 13 septembre au niveau national, selon un bilan établi dimanche par la Protection civile.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif avec trois (03) personnes décédées et trois (03) autres blessées suite à deux (02) accidents de la circulation. Le plus important ayant causé le décès de deux (02) personnes et des blessures à une (01) autre suite à une collision entre un camion et un véhicule léger survenue sur l'autoroute est-ouest, dans la commune d'Ouled Sabor», a précisé la même source dans un communiqué.

Par ailleurs, la Protection civile fait état de plusieurs opérations de sauvetage effectuées par ses unités d'intervention suite aux intempéries enregistrées durant la même période dans la wilaya de Djelfa ou «18 personnes ont été recasées provisoirement dans une école suite à la remontée des eaux de l'Oued El-Hadid à Hézeraa dans la commune du chef-lieu de wilaya», est-il ajouté.

APS

CATASTROPHE EN INDE : 85 morts après l'explosion d'une bonbonne de gaz

Au moins 85 personnes ont été tuées samedi par l'explosion d'une bonbonne de gaz dans un restaurant bondé de l'Etat du Madhya Pradesh, dans le centre de l'Inde, a annoncé la police qui avait précédemment fait état de 104 morts et évoqué une piste accidentelle.

«Nous pensions que le bilan était de 104 morts sur la base d'informations émanant de plusieurs sources, mais nous pouvons désormais confirmer 85 morts», a déclaré M. L. Gond, un haut responsable de la police de Jhabua, le district où a eu lieu la tragédie.

Cette catastrophe, qui a eu lieu dans la localité de Petlawad, a entraîné l'effondrement d'un bâtiment proche et en a endommagé plusieurs autres.

Des images de la télévision montrent de nombreuses personnes et des sauveteurs fouillant à mains nues les gravats de béton et d'acier tandis que la police bouclait le quartier.

Des corps recouverts de cendres et de poussière étaient déposés sur la route, à côté de carcasses de véhicules calcinés.

Selon Arun Kumar Sharma, responsable médical en chef de Jhabua, l'explosion a fait une centaine de blessés dont une vingtaine grièvement.

La déflagration est survenue vers 08H30 (03H00 GMT) au moment où des dizaines d'employés de bureau et d'élèvers prenaient leur petit-déjeuner dans un restaurant, a déclaré Mme Seema Alava, haut responsable de la police du district.

Quelques heures après l'explosion, les autorités évoquaient une piste accidentelle, des bâtons de dynamite, utilisés dans l'industrie minière, ayant été stockés soit dans le bâtiment où se trouvait le restaurant, soit dans des édifices voisins.

«Il semble que quelqu'un avait entreposé ces explosifs, ceux qu'on utilise dans l'industrie minière, dans l'un de ces bâtiments» a dit Mme Alava, «mais seule l'enquête apportera les informations exactes».

«Le restaurant se trouvait dans un quartier très animé de la localité de Petlawad et beaucoup de clients étaient en train de prendre leur petit-déjeuner, ce qui explique que le bilan soit aussi élevé», avait dit auparavant la responsable.

L'établissement était situé également près d'un arrêt de bus très fréquenté, a relevé un autre responsable de la police, Anurag Mishra, pour expliquer le bilan très lourd.

Le Premier ministre indien Narendra Modi a réagi sur son compte Twitter, se disant «extrêmement peiné par les pertes de vie humaine à cause de la bonbonne de gaz à Jhabua».

ETATS-UNIS Des incendies en Californie provoquent la fuite de milliers de personnes

Des incendies se sont propagés rapidement dans le nord de la Californie, détruisant des centaines de maisons et forçant des milliers de personnes à fuir leur domicile, ont annoncé les autorités dans la nuit de samedi à dimanche.

Les incendies dans le comté des lacs, dont la progression a été accélérée par des vents puissants et des températures élevées se sont étendus sur 10.117 hectares, a précisé sur le réseau social Twitter le porte-parole des pompiers, Daniel Berlant.

L'incendie dans les comtés d'Amador et de Calaveras se développe sur une étendue de plus de 30.000 hectares, selon les pompiers. Près de 4.000 pompiers luttent contre ces incendies qui ont détruit 86 maisons et 51 immeubles. Les feux se propagent dans l'ouest des Etats-Unis frappés par la sécheresse cette année et pourraient être les plus dommageables de l'histoire. Quatre pompiers ont été blessés, des brûlures au second degré, en luttant contre les feux et se trouvent dans un état stationnaire à l'hôpital.

ACCIDENT DE LA MECQUE Les blessés algériens bien pris en charge

Au troisième jour de l'accident de La Mecque suite à la chute d'une grue, les blessés algériens encore hospitalisés «sont bien pris en charge et certains d'entre ont déjà été opérés», a indiqué Dr Saïd Dif, chef de la Mission médicale algérienne sur les Lieux Saints de l'Islam.



Le staff de la mission médicale de La Mecque a bien répondu au drame par le biais d'une cellule de veille sanitaire mise sur pied pour «être à l'écoute de ce qui se passe dans un contexte épidémiologique», a expliqué à l'APS Dr Dif.

«C'est donc cette cellule qui a pris le relais lors de l'accident et a pu s'insérer dans le système sanitaire saoudien et réussi à pénétrer là où personne ne peut le faire», poursuit-il.

C'est elle qui a décidé des actions à entreprendre et du déploiement des équipes médicales sur les lieux de l'accident et au niveau des hôpitaux saoudiens, aidée énormément par les unités périphériques, proche des lieux du drame.

Il fallait donc apporter les soins d'urgence sur le site de l'accident et tirer les blessés corporels en fonction

de l'état de gravité de leurs blessures, certains d'entre eux nécessitant des soins en milieu hospitalier, a indiqué le responsable du centre de La Mecque, à l'issue d'une réunion quotidienne d'évaluation, mise en place pour unifier les moyens d'interventions.

«Parmi les 17 blessés que nous avons recensés certains d'entre eux ont été soignés au niveau des cinq structures sanitaires de la mission dont la proximité avec le lieu du sinistre a permis la prise en charge de beaucoup de blessés légers qui ont regagné leurs hôtels», a souligné M. Dif.

Un médecin spécialiste de la mission a insisté en outre sur la prise en charge des pèlerins qui ont subi des traumatismes psychologiques, indiquant qu'il fallait les repérer, les identifier afin de leur apporter l'assistance

adéquate. La Mission médicale qui accompagne les pèlerins algériens durant leur séjour à La Mecque est composée de 115 membres, 74 officier à La Mecque, 33 à Médine et 8 à Djeddah.

La structure sanitaire de La Mecque, dispose d'un hôpital central et de 4 antennes périphériques.

Son bureau de régulation organise et collecte toutes les informations sur les hadjis algériens. La Mission chapeaute aussi les antennes médicales de Médine et Djeddah. La mission médicale de Djeddah dispose d'une structure sanitaire à l'aéroport qui prend en charge, dès leur arrivée sur les Lieux Saints, les pèlerins malades et pour certains en état de choc, du à l'émotion, au stress ou au surmenage.

Elle gère la pharmacie centrale qui approvisionne aussi les centres de La Mecque et Médine en médicaments.

JAPON Un cinquième décès recensé après les inondations

Le corps d'une cinquième victime a été retrouvé dimanche au nord de Tokyo par les sauveteurs qui recherchaient toujours une quinzaine de disparus après les terribles inondations qui ont frappé la région, rapportent les médias japonais.

La police a découvert le cadavre de cet homme encore non identifié dans une voiture submergée par les flots à Tochigi, selon les médias.

Ces inondations ont fait suite à un épisode de précipitations torrentielles parmi les plus violents depuis des décennies.

La zone la plus durement touchée par ces inondations est Joso, une agglomération également au nord de Tokyo et peuplée de 65.000 habitants, où la rivière Kinugawa est violemment sortie de son lit jeudi, emportant maisons et automobiles sur son passage sur une superficie de 32 à 38 km2. Au total, 1.800 sauveteurs, parmi lesquels des pompiers, des policiers et des militaires, étaient toujours mobilisés dimanche pour tenter de retrouver les 15 disparus, d'après la chaîne de télévision publique NHK. L'urgence était d'autant plus grande que de nouvelles pluies étaient

attendues dimanche soir. Plus de 5.000 personnes ont dû passer la nuit de samedi à dimanche dans des centres d'accueil à Joso car environ 4.000 maisons ont été inondées et le réseau de distribution d'eau a été coupé.

«Nous ignorons quand l'eau sera rétablie», prévenait le site internet de la municipalité.

Le nombre de disparus à Joso a été revu samedi à la baisse, passant de 22 à 15, après que la police a retrouvé des sinistres dont on était sans nouvelles, parmi lesquels deux enfants de huit ans.

Outre l'homme retrouvé mort dans sa voiture dimanche, quatre décès ont été enregistrés: une femme de 63 ans à Kamuma, un homme de 25 ans à Nikko, une femme de 48 ans dans la préfecture de Miyagi, où la police a aussi découvert le corps d'un homme dans une rivière.

La soudaine montée des eaux, retransmise en direct par la NHK, avait donné lieu jeudi à des scènes impressionnantes, faisant écho au tsunami de mars 2011: des habitants réfugiés sur leur toit appellent à l'aide, un homme s'accrochant à un pylône au milieu du tumulte, des véhicules et pavillons de bois à la dérive.



MEXIQUE Un fort séisme de 6,6 frappe le pays

Un séisme de 6,6 de magnitude sur l'échelle de Richter a secoué tôt dimanche le nord-ouest du Mexique, a annoncé l'Institut américain géophysique (USGS).

Le tremblement de terre a frappé une zone située entre la région touristique de Baja California et l'Etat de Sinaloa.

L'épicentre a été localisé à une profondeur de 10 kilomètres, à 59 kilomètres au sud-ouest de la ville de Topolobampo (Etat de Sinaloa). APS

CRISE DES MIGRANTS

ALLEMAGNE

«Jusqu'à 13 000» réfugiés étaient attendus samedi à Munich

«Jusqu'à 13.000» réfugiés sont attendus à Munich (sud de l'Allemagne) pour la seule journée de samedi, un chiffre aussi élevé que le record enregistré il y a tout juste une semaine, ont indiqué les autorités locales.



«Entre samedi oohoo et minuit nous devrions être à 13.000» réfugiés arrivés à la gare en provenance d'Autriche, a déclaré dans la soirée une porte-parole du district de Haute-Bavière. Ce chiffre égale par son ampleur le record enregistré dimanche dernier en 24 heures alors que le pays continue d'enregistrer un afflux sans précédent de demandeurs d'asile.

En début de soirée, quelque 9.000 personnes avaient déjà rejoint Munich, a-t-elle ajouté. La

ville, débordée, n'exclut plus de devoir faire dormir les réfugiés dehors faute de trouver encore des hébergements d'urgence. «Munich et la Bavière à eux seuls ne peuvent pas surmonter ce grand défi», a-t-elle insisté. Les autorités bavaroises ont demandé l'aide des autres Etats régionaux pour prendre en charge des réfugiés mais jusqu'à présent peu ont répondu à cet appel.

Situation quasi-inédite en Allemagne, où 800.000 demandeurs

d'asile sont attendus cette année, des réfugiés devraient donc dormir à même le sol, protégés seulement par des couvertures isotherme, ont mis en garde les autorités bavaroises.

«Il nous manque actuellement entre 1.000 et 5.000 hébergements d'urgence», a souligné la porte-parole.

Devant l'afflux de réfugiés, dont de nombreux Syriens, l'Allemagne a réquisitionné des casernes, installé des containers d'habitations et monté des tentes.

Munich est «à la limite» de ses capacités d'accueil

La capitale de la Bavière en Allemagne (sud), Munich a atteint «l'extrême limite» de ses capacités d'accueil de réfugiés après l'arrivée pour la seule journée de samedi de 12.000 d'entre eux, soit presque un record, a annoncé dimanche la police locale.

«Compte tenu des chiffres enregistrés hier (samedi) il est tout à fait clair que nous sommes arrivés à l'extrême limite de nos capacités» pour prendre en charge les demandeurs d'asile qui affluent depuis les Balkans via la Hongrie puis l'Autriche, a déclaré un porte-parole de la direction de la police munichoise.

Ce chiffre est proche à la fois d'une première esti-

mation de «jusqu'à 13.000» pour la journée complète donnée la veille par les autorités locales et du record en l'espace de 24 heures.

«L'objectif aujourd'hui sera de continuer à transporter le plus grand nombre possible» de réfugiés vers des centres dans le reste du pays «afin de faire de la place (à Munich) pour les nouveaux arrivants», a-t-il précisé.

Faute de place dans la ville les autorités locales envisagent de réquisitionner le stade olympique de la métropole, où ont eu lieu les JO d'été de 1972, pour des hébergements.

CANADA

L'Ontario veut accueillir 5.000 réfugiés avant fin décembre

La Première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, a annoncé samedi l'accueil de 5.000 réfugiés syriens d'ici la fin de l'année et un nombre équivalent l'an prochain tout en demandant au gouvernement fédéral de faciliter l'exécution de ce plan.

L'Ontario (centre), province la plus peuplée du Canada, a «demandé à ce stade une réponse au gouvernement fédéral pour accueillir 5.000 réfugiés (syriens) d'ici la fin de l'année», a déclaré Mme Wynne.

La Première ministre libérale de

l'Ontario a réclamé du gouvernement fédéral conservateur d'accélérer les procédures pour reconnaître aux milliers de migrants le statut de réfugiés, formalité administrative nécessaire avant leur accès au Canada.

«D'ici la fin 2016, l'objectif de l'Ontario est de réinstaurer 10.000 de ces réfugiés» dans la province, a affirmé Mme Wynne qui est depuis son élection l'an dernier en conflit avec le gouvernement fédéral sur les questions de péréquation budgétaire. Il y a une semaine, le gouvernement libéral du Québec avait

promis l'accès de 3.650 réfugiés syriens d'ici la fin décembre, là aussi en demandant au fédéral d'accélérer les procédures. Le Nouveau parti démocratique (gauche) a promis en cas de victoire l'accès de 46.000 réfugiés au cours des quatre prochaines années, dont 10.000 avant fin décembre. Le parti libéral (centre) s'est engagé à accueillir 25.000 immédiatement tandis que le gouvernement sortant reste sur les 10.000 dans le quota souhaité par l'Onu cette année et autant ensuite sur les trois prochaines années.

POLOGNE

Des milliers de manifestants anti-migrants défilent à Varsovie

Plusieurs milliers de manifestants anti-migrants se sont rassemblés samedi à Varsovie, brandissant des banderoles xenophobes, a rapporté l'AFP.

D'autres manifestations du même type, réunissant plusieurs centaines de participants, ont eu lieu à Prague et à Bratislava, selon la même source.

Vendredi à Prague, les quatre pays de l'Est qui refusent toujours les quotas que veut leur imposer l'UE et l'Allemagne n'ont pas réussi à aplatis leurs divergences fond concernant l'accès de migrants.

Les Etats qui doivent les accueillir doivent pouvoir contrôler «le nombre de réfugiés qu'ils sont prêts à accepter, pour ensuite leur offrir (leur) soutien», avait dit le chef de la diplomatie tchèque Lubomir Zaoralek.

Il s'exprimait à l'issue d'une rencontre avec ses homologues hongrois, polonais et slovaque, d'une part, et le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier et son homologue luxembourgeois Jean Asselborn, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, de l'autre.

Ainsi, les pays de l'Est ont fait sourde oreille aux arguments du ministre allemand, qui leur a parlé de «plus grand défi de l'histoire de l'UE» et de besoin de solidarité européenne.

Afin, dit-on, de régler définitivement le problème des migrants, la Hongrie serait prête à accueillir une conférence sur la coopération entre l'Union européenne et «les pays de l'ouest des Balkans», la Serbie et la Macédoine.

FRANCE

Paris promet des réponses rapides aux demandes d'asile

La France s'est engagée samedi à accélérer l'examen des demandes d'asile des réfugiés syriens accueillis sur son sol.

Le président François Hollande s'est rendu samedi après-midi dans un centre près de Paris hébergeant une centaine de réfugiés syriens arrivés d'Allemagne en milieu de semaine, a annoncé l'Elysée.

Le président français a promis à cette occasion une réponse des autorités à leurs demandes d'asile «sous 15 jours», selon la même source.

Le gouvernement français s'est par ailleurs, engagé samedi à créer pour les réfugiés de nouvelles places d'hébergement.

Cette mesure devrait notamment concerner les centres d'accueil de demandeurs d'asile, dont le dispositif actuel de 25.000 places n'est plus suffisant.

D'autres parts, un fonds de soutien pourra également être mobilisé pour la construction de nouveaux locaux.

La France s'est engagée à accueillir 24.000 réfugiés cette année et l'an prochain.

GRÈCE

3 migrants meurent au large de l'île de Farmakonisi

Trois personnes ont péri dimanche matin dans le naufrage de leur embarcation au large de l'île grecque de Farmakonisi, située à 15 km des côtes turques, ont rapporté des médias.

Les garde-côtes ont sauvé 68 passagers, 29 autres ayant trouvé leur salut en nageant jusqu'à la côte tandis que trois autres dont un enfant sont morts noyés, selon l'agence grecque ANA.

Par ailleurs, les recherches lancées samedi pour retrouver cinq personnes portées disparues près de l'île de Samos, dans l'est de la mer Egée, n'ont donné aucun résultat. Plus de 2.700 migrants sont morts en Méditerranée depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), parmi les quelque 430.000 ayant fait la traversée vers l'Europe.

Près de 310.000 d'entre eux sont arrivés en Grèce, qui a été débordée.

APS

LE TABAC ET L'HYPERTENSION ASSOCIÉS À 57 % DES DÉCÈS DANS LE MONDE

Les décès liés à des facteurs de risques évitables, comme l'hypertension ou le tabac, continuent d'augmenter dans le monde. Ils dépassent les 30 millions en 2013, selon une étude publiée le 11 septembre 2015.

Entre 1990 et 2013, les décès dus à des facteurs évitables comme l'hypertension artérielle ou le tabac ont augmenté de 23 % et s'élevaient à 30 millions en 2013. Telles sont les conclusions de l'étude publiée vendredi 11 septembre 2015 dans la revue britannique *The Lancet*.

Les scientifiques ont passé en revue 79 facteurs de risque comportementaux, environnementaux ou professionnels dans 188 pays.

Hypertension artérielle : plus de 10 millions de décès dans le monde

L'hypertension artérielle, qui constitue un risque majeur de maladies cardiovasculaires et qui peut facilement être contrôlée, est le premier des risques évitables en 2013, contribuant à plus de 10 millions de décès dans le monde.

Le tabac arrive quant à lui en seconde position des facteurs de risque associés aux décès, devant l'obésité et un taux de sucre trop élevé dans le sang.

Des facteurs alimentaires responsables de 21 % des décès

Outre ces risques déjà bien identifiés, les auteurs de l'étude ont mis pour la première fois en évidence une combinaison de 14 facteurs alimentaires qui seraient, selon eux, responsables de 21 % des décès dans le monde en 2013, principalement par le biais de maladies cardiovasculaires.

Parmi eux figure notamment une alimentation pauvre en fruits ou en légumes et trop riche en viandes, en sel et en boissons sucrées.



Les risques varient selon les sexes et les pays concernés

Selon les sexes, les âges et les pays concernés, les décès liés à des facteurs de risque évitables varient. Alors que le tabagisme arrive deuxième chez l'homme avec 4,4 millions de décès dans le monde en 2013, il n'arrive qu'en sixième position chez la femme avec 1,4 million de décès.

En Afrique, la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans est le premier facteur de risque, avec 1,3 million de décès en 2013.

En revanche, l'obésité arrive première des risques au Moyen-Orient et en Amérique latine tandis que la pollution de l'air intérieur joue un rôle important en Asie du sud et du sud-est.

En Afrique subsaharienne, les risques sont quant à eux dominés par une combinaison de malnutrition infantile, d'eau contaminée, de relations sexuelles non protégées et d'alcoolisme.

Quelles solutions pour éviter les risques de décès ?

«Il ne nous viendrait pas à l'idée de ne pas changer l'huile dans sa voiture, mais lorsqu'il s'agit de son propre corps, nous ne faisons pas autant attention», déclare Ali Mokdad, l'un des auteurs de l'étude.

«Il existe un grand potentiel pour améliorer la santé en évitant certains risques comme le tabac ou une mauvaise alimentation ainsi qu'en s'attaquant aux risques environnementaux comme la pollution atmosphérique», souligne le Dr Christopher Murray, de l'Université de Washington, coordinateur de l'étude.

«SUFFERING THE SILENCE», LE PROJET POUR METTRE EN LUMIÈRE LES MALADIES INVISIBLES

Le projet «Suffering the silence», créé par deux Américaines atteintes de maladies chroniques invisibles, attire l'attention sur ces pathologies qui ne se voient pas.

HIV, lupus, maladie de Lyme, sclérose en plaques, scoliose... Beaucoup imaginent la maladie comme quelque chose qui se voit de l'extérieur, or de nombreux maux sont invisibles à l'œil nu.

Aussi, il peut être difficile pour les malades d'en parler.

Les maladies invisibles exposées au grand jour. Avec la communauté en ligne «Suffering the silence», Allie Cashel et son amie Erica Lupinacci ont décidé de mettre en avant

les personnes atteintes de maladies chroniques «invisibles» à travers une série de portraits. Les photos, assorties d'une légende sur l'histoire de chacun, montrent ces malades la bouche cachée et leur diagnostic inscrit sur le bras gauche.

La série attire l'attention sur les maladies, la vie au quotidien et rappelle qu'il est impossible de faire des hypothèses sur une personne en se fondant uniquement sur l'apparence extérieure.

«Tout simplement parce que ne pas voir le handicap ne signifie pas qu'il n'y est pas», explique Allie Cashel.

SufferingTheSilence sur

les réseaux sociaux. Allie lutte contre la maladie de Lyme depuis qu'elle a 7 ans. Elle a choisi sa maladie comme sujet pour sa thèse universitaire et pour son livre qui vient de sortir.

Avec Erica Lupinacci, atteinte du lupus depuis ses 18 ans, Allie a voulu créer un espace de discussion entre les personnes souffrant de maladies chroniques. Ce mouvement a reçu énormément de réponses en ligne et s'est même fait une place sur les réseaux sociaux Twitter (@ststogether) et Instagram (@sufferingthesilence) où les utilisateurs peuvent partager leurs histoires en utilisant le hashtag #SufferingTheSilence.



ANTITUSSIFS : POURQUOI IL FAUT S'EN MÉFIER



Une toux grasse qui s'installe et le premier réflexe que l'on a est de prendre du sirop pour la toux. Ne faudrait-il pas plus se méfier de ces médicaments ?

« Les sirops contre la toux grasse de type fluidifiants bronchiques et expectorants (à base de carbocisteine, acétylcystéine, diacétylcystéine, ambroxol, bromhexine, erdstéine, guaifénésine, sulfoglaïacol, terpine) n'ont jamais démontré une réelle efficacité dans l'élimination des sécrétions, ce qui a été confirmé par la Haute Autorité de santé », explique le Pr Jean-Paul Giroud, pharmacologue clinicien et membre de l'Académie de médecine. De plus, tousser est un réflexe de défense de l'organisme qui permet d'évacuer les sécrétions bronchiques infectées ; il faut donc respecter ce mécanisme qui fait partie intégrante du processus de guérison.

« Évitez toutes les associations d'antitussifs ou pire, les antitussifs associés à des fluidifiants bronchiques ou à des antiseptiques respiratoires. Ces produits n'offrent aucun avantage par rapport à des préparations ne contenant qu'une seule substance et multiplient les risques d'effets indésirables », ajoute le pharmacologue. Ces sirops combinent en effet des produits d'action contraire : les fluidifiants bronchiques vont, comme leur nom l'indique, fluidifier les sécrétions et donc les augmenter, tandis que l'antitussif va bloquer le réflexe de la toux indispensable pour évacuer ces sécrétions.

ENFANT : ATTENTION À LA PHYTOTHÉRAPIE

L'utilisation de plantes pour se soigner n'est pas sans conséquences. C'est pourquoi il faut faire particulièrement attention avec les enfants.

Même si vous percevez les remèdes à base de plante comme étant moins agressifs pour votre enfant que les médicaments classiques, recourez systématiquement à un médecin qualifié avant un traitement de phytothérapie par voie orale.

L'Agence européenne des médicaments contre-indique l'usage de nombreuses plantes aux moins de 12 ans. Toutefois, à partir de 6 ans, les graines de psyllium sont utiles contre la constipation, le gingembre est autorisé contre les nausées, le thym contre la toux... mais toujours sous contrôle médical.

En application locale sur la peau, l'usage de certaines plantes est possible : la farine d'avoine diluée dans un bain pour apaiser les irritations de la peau des enfants de tous âges, la teinture d'arnica pour soulager les contusions et ecchymoses des casse-cou (dès 3 ans), les infusions de feuilles d'hamamélis ou de fleurs



de souci pour réduire les problèmes de peau (à partir de 6 ans)...

En raison du risque d'apnée réflexe par spasme du larynx,

l'utilisation de toutes les formes de menthe est contre-indiquée chez les bambins de moins de 2 ans : elle est déconseillée entre 2 et 4 ans et chez tous les en-

fants sujets aux convulsions. Cela est aussi valable pour les bonbons, friandises ou dentifrices d'usage courant qui en contiennent.

DIABÈTE : 700 000 PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE SANS LE SAVOIR

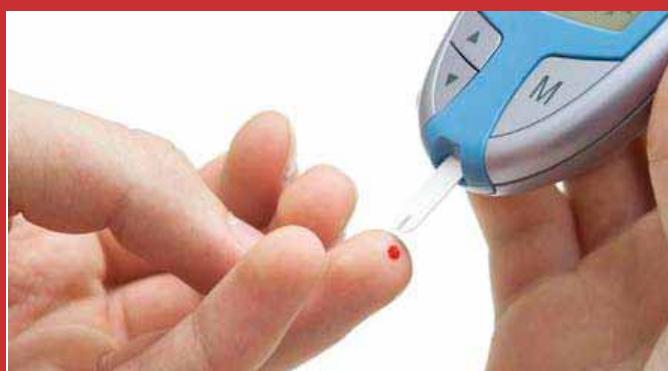
L'Association Française des Diabétiques (AFD) veut alerter les pouvoirs publics et faire prendre conscience d'un vrai problème concernant le diabète. En effet, d'après l'AFD, 700 000 personnes ne savent pas qu'elles sont diabétiques.

« Avec plus de 3 millions de personnes atteintes, soit 5% de notre population, cette épidémie silencieuse et galopante pourrait toucher 1 Français sur 10 dans 10 ans ! », et « On estime à 700 000 le nombre de diabétiques qui s'ignorent », précise Gérard Raymond, Président de l'AFD.

Le diabète, une maladie silencieuse

Le développement du diabète de type 2 peut être invisible pendant de longues années. Il peut se passer en moyenne 5 à 10 ans entre l'apparition des premières hyperglycémies et le diagnostic du diabète. Un temps bien trop long, car c'est souvent à l'occasion de complications graves que le patient consulte.

Ces consultations tardives engendrent des complications médicales lourdes. En effet, le diabète est, notamment, la 1ère cause de cécité avant 65 ans, la 1ère cause d'amputation hors



accident, la 2ème cause de maladies cardiovasculaires et 30 000 décès lui sont attribués tous les ans. Des dégâts qui peuvent être évités par une alimentation anti-diabète, bien sûr, mais aussi par un diagnostic précoce.

Le diabète, une maladie pénalisante

Le diabète est une maladie chronique coûteuse économiquement, humainement et socialement. En effet, d'après une enquête de l'AFD, 16% des malades estiment avoir été victime d'une discrimination liée au diabète pour accéder à un

emploi, 1 personne sur 4 estime avoir été victime d'une discrimination liée au diabète en cours de sa carrière.

La prévention, un atout majeur

Il existe un indice facile à déceler : l'hérédité est en effet un des facteurs de risque majeur du diabète. Vous avez un doute sur cette maladie silencieuse ? Répondez aux 5 questions du test mis en place par l'AFD et vous découvrirez si votre risque de développer un diabète de type 2 est faible, moyen ou plus important que vous ne l'imaginiez.

THÉÂTRE COMIQUE : Huit pièces en compétition pour la Grappe d'Or à Médéa

Huit pièces seront en compétition pour la «Grappe d'Or» du festival national du théâtre comique, qui se déroulera à Médéa du 30 septembre au 5 octobre prochain, a-t-on appris hier du commissaire du Festival.

Cette dixième édition sera dédiée à l'un des piliers du théâtre et de la culture en Algérie, le défunt Mahboub Stambouli, auteur et parolier prolifique qui a marqué de son empreinte la culture populaire algérienne, a indiqué à l'APS Miloud Belhachene.

Né à Médéa en 1913, Mohamed Mahboub Stambouli entame une carrière précoce dans le domaine du quatrième art. Ses débuts sur les planches du théâtre remontent à 1920, alors âgé d'à peine 7 ans. Artiste pluridisciplinaire et engagé, Mahboub Stambouli s'intéressera aussi bien à la politique, au théâtre, à la poésie qu'à la chanson.

Il crée, en 1935, le club «El Hilal Erryadi», qui avait une double vocation, sportive et artistique, puis part s'installer, quatre ans après, dans la capitale, Alger, où il fait ses débuts dans la politique, en ralliant les rangs du Parti du peuple algérien (PPA). Son engagement politique ne l'éloignera pas pour autant de la scène culturelle, puisqu'il crée, dès son arrivée à Alger, la troupe théâtrale «Redha El Bey».

Le génie de Mahboub Stambouli se fait connaître, durant la fin des années trente du siècle dernier, grâce aux nombreuses Qsids et chants patriotiques, dont le mythique «Min Jibalina». Après les événements du 8 mai 1945, sa troupe est frappée d'interdiction par les autorités coloniales. Au déclenchement de la Révolution, Stambouli rejoint les rangs du Front de libération nationale (FLN) et fut arrêté en 1957 pour n'être libéré que trois années après.

Il exerce, par la suite, à la radio nationale où il a produit de nombreuses émissions sur la poésie et la chanson, parmi lesquelles «Ahlem oua Aouham», «Dounya Echabab» et «Rached ou El Djouala». Il crée une troupe de théâtre populaire itinérante qui va sillonna les villes et villages du pays.

Après l'indépendance, Stambouli rejoint le Théâtre national algérien où il laissera des traces indélébiles, en tant que producteur, mais, surtout, en sa qualité d'auteur dramaturge au grand cœur créateur.

Sa chanson «Taj Ezzine» lui permit de décrocher le premier prix du concours de la chanson organisé par la Radio-télévision algérienne (RTA), ouvrant devant lui grandes ouvertures les portes du succès et de la consécration. Une renommée méritée, eu égard au riche répertoire de cet artiste réservé et humble, qui a légué quelque 5000 Qsids en arabe littéraire, en Mouel, Melhoun ou en Haouzi. Il a également traduit ou adapté une dizaine de pièces théâtrales, mis en scène autant d'opérettes, dont la plus célèbre est «Hob Oua Djounoun Fi Zamen El Mahboub», en sus de nombreux scénarios réalisés pour le compte du cinéma, dont il fera une apparition dans le célèbre «L'Opium et le Bâton». L'édition 2015 du festival national de théâtre comique de Médéa mettra en compétition de nouvelles productions théâtrales réalisées par des troupes issues des wilayas de Constantine, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Saida, Annaba, Sétif, Batna et de Médéa, la ville hôte de cette manifestation culturelle.

A l'affiche de ce rendez-vous culturel, «Nissa El-madina» du Théâtre régional de Constantine, «Hassan El-khouaf» de l'association «Thala» de Tizi-Ouzou, «Al-kompare», «El-kardh» et «Kareb Al-Ghaba», interprétées respectivement par les jeunes comédiens de la coopérative culturelle «Al-Fouara» de Sétif, l'association «Titteri» de Médéa et le Théâtre régional de Béjaïa.

Les amateurs de quatrième art auront également l'occasion de découvrir, à la faveur de cette édition, trois autres comédies satiriques mises en scène par les théâtres régionaux de Saida, avec la pièce «Ninna», Annaba «Ach'raate Al-Houb» (les voiles de l'amour) et «Al-hatab», du Théâtre régional de Batna.

APS

Ouverture à Alger du 7^e Festival culturel international de musique symphonique

Le 7^e Festival culturel international de musique symphonique, prévu du 12 au 19 septembre à Alger, s'est ouvert dans la soirée de samedi, avec l'Orchestre symphonique national (OSN) sous la direction du maestro Amine Kouider et les ténors Benabdellah Yanis (Maroc), Lagha Hamadi (Tunisie) et Ragaa Eldin (Egypte).

Devant le nombreux public de la grande salle Mustapha-Katib du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), l'OSN et les trois vocalistes ont présenté un florilège d'œuvres de grands compositeurs de la musique universelle.

Dès l'entame de la première partie, le ton a été donné avec «Carmen : Prélude, Aragonaise et Toréadors», une pièce de G. Bizet, aux tonalités méditerranéennes et aux airs respirant l'Andalousie.

Les 81 musiciens de l'OSN, parmi lesquels quelques invités, issus des orchestres de différents pays participant au festival, ont ensuite soutenu Benabdellah Yanis, Lagha Hamadi et Ragaa Eldin, dans des interprétations empreintes de puissance vocale, de technique et de tessitures étendues.

Les pièces, «Danse de Tarantelle» de G. Rossini, «Tosca-E Lucevan Le Stelle» de G. Puccini, «Torna a Surriento» de E. Curtis, «Rigoletto : «Questo o Quella», La donna e Mobile» et «La Traviata-Brindisi Libiamo» de G.Verdi ainsi que «O Sole Mio» de E. Di Capua, ont été rendues par les trois ténoirs, se succédant parfois et réunis dans d'autres. L'assistance a pu apprécier les atmosphères relevées créées par la musique d'opéra sous la baguette d'un Amine Kouider bien inspiré, qui a donné de l'entrain à ses musiciens et aux spectateurs, avant d'annoncer la pièce «Ya Ardh Aj-dadi», un retour aux sources longuement applaudi. La «Symphonie No 4 en fa mineur» de P.I.Tchaïkovski, exécutée dans ses quatre mouvements a marqué la deuxième partie de la soirée, mettant en valeur le pupitre des cuivres qui donnaient de manière récurrente le thème, suivi d'interprétations en pizzicato (pincement des



cordes), pour terminer de rendre le génie du compositeur russe dans la rapidité des envolements phrasiques en quadruples croches. En présence des ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale M. Ramtane Lamamra, de la Culture, M. Azzidine Mihoubi, et de la Jeunesse et des Sports, M. El Hadi Ould Ali, ainsi que les ambassadeurs et représentants diplomatiques accrédités à Alger des pays participant au festival, Amine Kouider et l'OSN ont offert au public du TNA, durant près de deux heures, des moments de bien-être, à travers des œuvres célèbres inscrites au répertoire de la musique universelle. Auparavant, le commissaire du festival et directeur de l'OSN, M. Abdelkader Bouazzara, a donné lecture au texte inauguant officiellement, «au nom du ministre de la Culture», l'ouverture du 7^e Festival culturel international de musique symphonique, notant au passage, que celui-ci «s'est bien ancré parmi les plus grands festivals du genre dans le monde entier».

Né en 1967 à Alger, Amine Kouider

a dirigé plusieurs grands orchestres de par le monde, dont l'Orchestre du Kirikov de l'Opéra de Saint-Pétersbourg, l'Orchestre international de Paris (France- de 1998 à 2004) et l'Orchestre philharmonique du Qatar (2010). Nommé, entre autres, «artiste pour la Paix» par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la Science et la Culture (Unesco), Amine Kouider est également directeur artistique du Chœur et Orchestre philharmonique international en résidence à l'Unesco.

Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la baguette du regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement plus de quatre-vingts musiciens, l'OSN est dirigé depuis 2001 par Abdelkader Bouazzara. Outre l'Algérie, dix-neuf pays dont la Tunisie comme invitée d'honneur, prennent part au 7^e Festival culturel international de musique symphonique qui se poursuit au TNA, avec au programme de la journée de dimanche, l'Espagne, l'Afrique du Sud et la Russie.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU : Mise en chantier de la nouvelle production «Massinissa et Sophonisbe»

Le Théâtre régional Kabeb-Yacine de Tizi-Ouzou a mis en chantier une nouvelle production théâtrale, intitulée «Massinissa et Sophonisbe», une adaptation de la pièce «Sophonisbe» de Jean Mairet, a indiqué, samedi, le directeur de cet établissement.

Cette nouvelle pièce en langue Tamazight dont la générale sera donnée le 20 octobre prochain, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», sera l'occasion de faire la lumière, de manière «authentique», sur

l'une des plus anciennes villes antiques «Cirta», carrefour de la culture numide et citadelle des grands rois berbères qui s'y sont succédé, lui donnant chacun son propre cachet, a souligné M. Mahiou. Adaptée par Hassass Naima et mise en scène par la dramaturge Hamida Aït Hadj, cette pièce abordera un aspect important du règne de Massinissa, à savoir sa stratégie et son esprit visionnaire qui lui ont permis d'unifier et de garantir la stabilité de la Numidie pendant un demi-siècle, faisant d'elle une puissance de

l'Afrique du Nord. Un travail de réunification qu'il a accompli avec la participation précieuse du roi amazigh Syphax. «Ces deux rois ont œuvré et mis leur intelligence et leur stratégie au service de la réunification de la Numidie, un hommage leur sera rendu à travers cette pièce», a-t-on ajouté de même source.

Pour se rapprocher le plus possible de la réalité historique, le Théâtre régional de Tizi-Ouzou a fait appel à un des spécialistes de l'archéologie antique, Aït Aïssi El Hachimi, en sa qua-

lité de conseiller dans cette nouvelle production, a précisé M. Mahiou. Durant la mise en production de «Massinissa et Sophonisbe», écrite par Noureddine Aït Slimane et qui sera joué par six comédiens dont deux femmes, le Théâtre régional de Tizi-Ouzou lancera la deuxième session du stage de formation en acteur et mise en scène, qui sera encadré par Hamida Aït Hadj et Lakhdar Mansouri, enseignant au département des arts dramatiques à l'université d'Oran, a observé ce même responsable.

MOSTRA DE VENISE : Le Lion d'Or attribué à «Desde allà» de Lorenzo Vigas

«Desde allà», du réalisateur vénézuélien Lorenzo Vigas, histoire après la rencontre entre un quinquagénaire et un adolescent sur fond de sexe et de solitude, a reçu samedi soir le Lion d'Or du meilleur film à la Mostra de Venise.

Ce film au rythme lent, marqué par les contrastes entre un monde intime aride et un extérieur plein de vie, avait été longuement applaudi jeudi en projection de presse et fait-

partie des favoris. L'Amérique du Sud a été à l'honneur puisque le Lion d'Argent du meilleur réalisateur est revenu à l'Argentin Pablo Trapero pour «El Clan».

«L'Hermine», l'un des trois long-métrages français en compétition, a été quant à lui doublement primé, Fabrice Luchini recevant la coupe Volpi du meilleur interprète masculin, et son réalisateur, Christian Vincent, le prix du meilleur scénario.

Le prix d'interprétation féminine est allé à l'Italienne Valeria Golino, pour son rôle d'une mère courage dans «Per amor vostro» de Giuseppe M. Gaudino. Et le film d'animation «Anomalisa», réalisé selon le procédé du «stop motion» et co-dirigé par le génial scénariste Charlie Kaufman («Being John Malkovich», «Eternal sunshine of the spotless mind») et Duke Johnson, a reçu le Grand Prix du jury.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE APPLE TV LE SALON FAMILIAL, NOUVEAU TERRAIN D'ENJEU

Le petit "hobby" du fondateur de la firme à la pomme, Steve Jobs, tend à devenir un point focal de la stratégie d'Apple. La présentation, la semaine dernière d'une version améliorée de l'Apple TV par le nouveau patron Tom Cook dénote de nouvelles velléités d'Apple d'aller un peu plus sur ce terrain de la télévision connectée et de miser, comme l'indique Cook, sur des applications comme levier d'imposition de son modèle.

par Samy YACINE

Ainsi, les observateurs auront relevé comme première innovation dans le produit de la firme, une mise à jour des données du boîtier de la télévision connectée d'Apple, « qui se connecte à un téléviseur pour diffuser des contenus en streaming, et dans lequel le patron du groupe informatique américain, Tim Cook, dit voir « l'avenir de la télévision » », lit-on sur le site de la télévision <http://information.tv5monde.com> qui souligne également que les analystes n'ont pas manqué de féliciter de cette nouveauté, à l'instar des experts de la banque d'affaire Morgan Stanley qui y voient, «une première étape vers un service de télévision par abonnement pour Apple», ajoute ce site. Sans aller jusqu'à proposer un service propre de contenus télévisuels, Apple a mis beaucoup d'applications pour faire de son offre une plateforme incontournable pour l'accès à la télévision et aux autres programmes.

En service depuis 2007, le produit Apple TV A jusque-là évolué en marge de la stratégie marketing du groupe qui n'en faisait pas un produit phare de la firme. En concurrence avec les produits similaires des concurrents, notamment Chromecast de Google et FireTV d'Amazon, Apple TV a connu cette fois ci un quatrième 're-lockage', avec notamment des améliorations matérielles mais également une offre de prix bien supérieure à celle des concurrents : alors qu'Apple propose son premier prix à 149 dollars, la clé de Chromecast n'est qu'à 35 dollars par mois.

Pour sa part le site du quotidien d'information gratuit 20mi-



nutes.fr voit que le prix peut va-loir l'enjeu, expliquant que la « nouvelle Apple TV, qui sera vendue fin octobre à 149 dollars (32 Go) et 199 dollars (64 Go), accueille en effet un véritable système d'exploitation, tvOS, dérivé d'iOS. Et surtout, l'app store est désormais ouverte à tous les développeurs, et plus simplement à quelques partenaires privilégiés comme HBO ou ESPN ». Parmi les domaines de contenu visés par cette nouvelle offre de l'Apple TV, les jeux vidéo constituent un terrain de prédilection. En effet, explique 1 site web de la chaîne de télévision information.tv5monde.com, sans avoir l'ambition de révolutionner ce segment de marché parmi les plus importants des industries culturelles, « l'Apple TV tente de se positionner pour devenir un futur produit star d'Apple en misant aussi sur

les jeux vidéo, confirmant les efforts du groupe pour se diversifier au-delà de l'iPhone ». Le site du quotidien d'information gratuit 20minutes.fr voit quant à lui que la nouvelle offre de jeu vidéo comprises dans le projet d'Apple « rappelle celle de la Wii », soulignant néanmoins que « la Playstation et la Xbox n'ont pas vraiment à s'inquiéter – l'appareil est moins puissant qu'un iPhone – Apple ». Le site ajoute que la firme ne compte pas aller sur le cœur de cible de ce marché, comme le lui a indiqué un analyste financier mais viser uniquement « les joueurs occasionnels ».

L'offre de jeu vidéo incluse dans le nouveau produit présenté la semaine dernière a été passée au crible par des analystes au fait des dessous du marché mondial des jeux vidéo, à l'image de la société d'investissement Sterne Agee qui a livré son ana-

lyse sur le site de la chaîne de télévision information.tv5monde.com, expliquant : « Son succès à long terme comme plateforme de jeux dépendra évidemment de l'ampleur de la base d'utilisateurs qu'elle atteint et du type d'applications de jeux qui seront développées pour elle ». Même l'offre enrichie d'Apple ne lui paraît pas suffisante, avertissant, « il faudra davantage pour arriver à une adoption plus large ».

Apple a par ailleurs agrémenté sa nouvelle offre de nouvelles fonctionnalités dans la télécommande qui inclut maintenant une réponse aux commandes vocales grâce à l'intégration de son assistant vocal Siri qui permet à l'utilisateur de faire commande par la voix de choix de programmes ou de contenus. L'intégration de Siri permet donc, de l'avis de nombreux observateurs de distin-

guer, sur ce créneau, l'offre d'Apple par rapport à celles, similaires de ses concurrents. A coup sûr à une nouvelle présentation d'Apple constitue un virage important dans la stratégie marketing du groupe, comme le note la banque allemande Deutsche Bank dans note d'analyse reprise par information.tv5monde.com : « Avec le nouveau boîtier Apple TV, Apple se positionne clairement pour être au centre de la maison, et pour rivaliser avec les fournisseurs de boîtiers-décodeurs, les fabricants de consoles de jeux vidéo, et la télévision câblée ».

On comprend en effet que l'effort fourni par la firme à la pomme vise à faire avancer cette offre dans son portefeuille pour, affirme ce même site « sortir de sa position de niche chez Apple pour devenir une source de revenus plus importante sur le long terme et aider la croissance future du groupe, menacée par sa dépendance à l'iPhone ».

Effectivement une analyse globale est faite de la situation marketing du groupe qui fait ressortir la nécessité de rechercher cette diversification ; « Le marché des smartphones arrive à maturité, les capacités d'Android (le logiciel de Google faisant fonctionner de nombreuses marques de téléphones dans le monde, NDLR) sont aussi bonnes si ce n'est meilleures que celles d'iOS (le système d'exploitation de l'iPhone). Sans compter, la concurrence chinoise qui s'intensifie », a fait savoir la banque Jefferies, citée par le site de la chaîne TV5, ajoutant que la firme a intérêt à intégrer le marché chinois dans sa stratégie et que pour ce faire, « Apple a besoin d'introduire de nouvelles catégories de produits et de services ».

UNE ZONE D'OMBRE ?



La nouvelle présentation faite par le patron d'Apple n'a pas levé le voile sur les intentions du groupe en matière de service de télévision. C'est ainsi que le site information.tv5monde.com note

que « beaucoup d'observateurs relèvent en effet surtout ce qui ne figure pas encore sur l'Apple TV : un service de télévision en ligne conçu spécialement pour Apple. Pour l'instant, le boîtier donne accès aux offres existantes de Netflix, Hulu, HBO ou Showtime... ». Même si aucune annonce n'est encore venue d'Apple sur ce créneau les analystes sont certains que la firme ira inéluctablement vers ce créneau ; un expert a ainsi expliqué au site, les raisons de cela : « Ce qui changera vraiment l'Apple TV, c'est le lancement du service de télévision d'Apple dans quelques mois, parce que c'est seulement là que l'Apple TV pourra devenir le seul objet qu'on a besoin de brancher sur son téléviseur ».

VERS LA PRODUCTION DE SES PROPRES CONTENUS !

D'après des informations de presse parues cette semaine, Apple aurait l'intention de se lancer dans la production de films et de séries. La publication spécialisée Variety a en effet levé le voile sur les intentions du groupe, reprise par 20minutes.fr qui indique qu'Eddy Cue, « le 'monsieur contenu' du groupe, serait à la manœuvre pour créer une nouvelle division dédiée à la production de ces contenus audiovisuels, qui devrait être opérationnelle dans le courant de l'année



prochaine ». Quant à savoir si la firme compte produire en propre dans ses propres studios ou commander ses œuvres auprès de studios existants, la publication croit savoir que « toutes les hypothèses sont ouvertes. Apple aurait même essayé de recruter les trois animateurs stars de Top Gear en Angleterre, finalement recrutés par Amazon », lit-on sur 20minutes.fr

BURKINA/PRÉSIDENTIELLE : Le gouvernement appelle au «fair-play»

Le gouvernement intérimaire du Burkina Faso a appelé samedi les candidats pro-Compaoré exclus de la course par le Conseil constitutionnel à faire preuve de «fair-play».

«Le gouvernement de la transition souhaite bonne chance aux candidats retenus (pour l'élection présidentielle) et sait compter sur l'esprit de fair-play des candidats non retenus», a indiqué un communiqué relayé par l'AFP.

Quatorze des 16 candidats qui avaient été présélectionnés ont été retenus pour l'élection présidentielle par le Conseil constitutionnel, qui a écarté deux pro-Compaoré de la liste définitive publiée jeudi à Ouagadougou.

Le Conseil constitutionnel a choisi de rejeter les candidatures de M.

Bassolé, qui faisait partie des favoris, ainsi que l'ancien ministre des Sports et Loisirs Yacouba Ouédraogo, en application d'une loi électorale controversée votée en avril rendant «inéligibles» tous ceux qui ont soutenu un «changement constitutionnel».

Avec ces dernières exclusions, tous les pro-Compaoré susceptibles de peser dans ce scrutin ont été écartés.

Il s'agit de Djibrill Bassolé, ancien ministre des Affaires étrangères de l'ex-président burkinabé Blaise Compaoré, chassé du pouvoir fin octobre 2014 par une insurrection populaire et de l'ancien Premier ministre Roch Marc Christian Kaboré et Zéphirin Diabré, le chef de file de l'opposition sans Compaoré, présentés comme les principaux favoris.

Le gouvernement «salue les juges constitutionnels pour leur sagesse et la qualité du travail abattu» et dit avoir «constaté» un «nombre élevé de candidats dont deux femmes et des candidats indépendants», «ce qui traduit l'engouement et l'engagement des Burkinabé à ouvrir une nouvelle page démocratique de leur histoire politique».

Les élections présidentielle et législatives du 11 octobre doivent doter le pays de nouveaux dirigeants après la «transition démocratique» d'un an mise en place après la chute de Blaise Compaoré, chassé par la rue après 27 ans de pouvoir.

KENYA

Lancement d'une opération militaire dans une forêt kényane suspectée de servir de refuge pour les Chabab

Le Kenya a lancé, vendredi, une opération militaire qui s'étale sur trois mois, dans la forêt de Boni, située à la frontalière avec la Somalie et qui est suspectée par les autorités de servir de refuge pour les sympathisants du groupe extrémiste somalien Al Chabab.

Baptisée «Linda Boni» («Protéger Boni» en langue swahili), l'opération vise à «nettoyer la forêt pour en éjecter les criminels qui s'y trouvent», a déclaré le ministre de l'Intérieur, Joseph Nkaissery qui a lancé cette opération, en compagnie de hauts responsables de l'armée et de la police kényanes.

Les autorités kényanes estiment que les Chabab prennent pour repaire cette vaste forêt de 2.200 km² et point de départ de leurs attaques perpétrées dans le nord-est du pays.

Le coup d'envoi de cette opération militaire à laquelle prendront part des unités de l'armée et de la police kényanes, a été donné dans la localité de Mpeketoni, théâtre de deux attaques en juin et juillet 2014 qui ont fait chacune une cinquantaine de morts. La région du nord-est du Kenya et les localités situées à la frontalière avec la Somalie, notamment Mandera, Wajir et Garissa sont le théâtre d'une série d'attaques meurtrières revendiquées par le groupe Al-Chabab qui reproche au pays son intervention militaire en Somalie vers la mi-octobre 2011 et son soutien au gouvernement somalien.

CONFLIT EN LIBYE Les parties libyennes s'approchent d'un accord

Les parties libyennes au dialogue pour un règlement politique en Libye s'approchaient hier d'un accord, qui sera entériné par les deux parlements et gouvernements qui se disputent le pouvoir, a annoncé le représentant spécial et chef de mission d'appui de l'Onu en Libye (Unsmil), Bernardino Leon.

«... Nous avons trouvé ce que nous considérons être un consensus sur les principaux éléments» d'un accord politique pour mettre fin au conflit en Libye, a notamment déclaré M. Leon, cité par des médias.

La Libye est, depuis l'assassinat en 2011 de Mouammar Khadafi, livrée aux milices et compte deux parlements et deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), ce dernier étant le seul reconnu par la communauté internationale.

Le dialogue interlibyen, a estimé l'émissaire de l'Onu, a atteint une étape cruciale, surtout que les négociateurs libyens se sont entendus sur «huit des neuf points de divergence». M. Leon a, dans ce contexte, exprimé son souhait de voir totalement adhérer toutes les parties libyennes aux documents proposés aux débats.

L'Algérie a constamment appelé à agir vite pour le règlement politique de la crise en Libye, loin de toute intervention étrangère, en vue d'un agenda unique, celui de la stabilité, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays frère et voisin, de sa souveraineté et de la cohésion de son peuple.



Alger avait, par ailleurs, abrité des rounds de dialogue et de négociations ayant regroupé les partis politiques et personnalités influentes sur la scène politique libyenne, ce qui avait permis la signature d'une plate-forme d'entente sur les voies et moyens de régler le conflit en Libye. Les participants aux pourparlers d'Algérie avaient exprimé «leur pleine adhésion au dialogue et leur détermination à en faire un succès dans les plus brefs délais dans le but de parvenir à un accord sur la formation d'un gouvernement consensuel alliant toutes les compétences et à la mise en place de mesures sécuritaires qui garantiraient un cessez-le-feu durable et un retrait des groupes armés de toutes les villes libyennes». «Il faudra encore beaucoup de travail mais nous pensons que nous pouvons arriver à un accord (politique) parapué avant la date butoir du 20 septembre», avant l'Assemblée générale de l'ONU, a, en outre, espéré l'émissaire de l'Onu.

GABON Un leader de l'opposition décline un poste au gouvernement

Jean De Dieu Moukagni Iwangou, président du Front uni de l'opposition pour l'alternance (FUOPA), principale coalition de l'opposition radicale gabonaise, nommé vendredi ministre d'Etat chargé de l'Agriculture dans le gouvernement remanié d'Ali Bongo Ondimba, a refusé le poste, ont rapporté des médias.

«J'ai dit non à l'entrée au gouvernement», a-t-il déclaré devant les membres de sa formation politique et des militants lors d'une conférence de presse.

«Mon refus de ce régime doit être le vôtre. Mon refus est un appel à une réelle mobilisation», a-t-il insisté. L'opposant soutient que sa priorité pour le Gabon c'est l'aboutissement d'un dialogue inclusif avant l'élection présidentielle de 2016, la clarification de la situation de l'acte de naissance d'Ali Bongo Ondimba présumé faux et l'aboutissement du procès en France sur les biens mal acquis par la famille présidentielle.

«Le gouvernement de la République marque son étonnement face à ce refus formulé par le biais d'une conférence de presse», a réagi le porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bille By Nze. «Monsieur Jean de Dieu Moukagni Iwangou a été longuement consulté comme d'autres acteurs de l'opposition», a affirmé le porte-parole du gouvernement. En outre, Jean Robert

Endamane a également refusé de siéger dans ce gouvernement qui compte 41 membres contre 34 dans la précédente équipe. Dans une lettre, M. Endamane a affirmé que «ni le président du Rasssemblement pour le Gabon, ni moi-même n'avons été consultés. En conséquence, je démissionne de ce poste». Dans cette équipe d'attaque, le président gabonais a ramené au gouvernement Paul Biyoghe Mba, un fang très influent de l'Estuaire.

Sa mission sera d'aider le chef de l'Etat à faire le plein de voix à Libreville où vit près de la moitié de la population gabonaise.

M. Ali Bongo a également rappelé à ses côtés Flavien Nzengue Nzoundou.

L'ancien aide de camp d'Omar Bongo, père d'Ali, devient un des trois vice-Premiers ministres.

Il est promu à la formation professionnelle où il aura la mission de séduire l'électorat Nzebi, l'une des plus grandes ethnies du Gabon.

Un autre Nzebi, Pacome Moubélé Boubéya, quitte l'enseignement supérieur pour le ministère de l'Intérieur qui organisera les élections.

Ali Bongo a maintenu à son poste le Premier ministre Daniel Ona Ondo, originaire du Woleu Ntem, l'une des provinces les plus hostiles au pouvoir.

TUNISIE Marche de protestation contre le projet de loi sur la réconciliation économique et financière

Des partis politiques de l'opposition et des organisations de la société civile ont organisé, samedi après-midi, une marche de protestation pour exprimer leur rejet du projet de loi sur la réconciliation économique et financière, proposé par la présidence de la République, en dépit de la mise en garde du ministère de l'Intérieur contre une éventuelle infiltration d'éléments terroristes parmi les manifestants.

Plusieurs partis politiques ont participé à la manifestation, dont le mouvement Echaab, le parti républicain (Al-Joumhouri), l'Alliance démocratique, le Courant démocrate, Ettakatol et le Front populaire qui regroupe 11 partis de l'opposition, outre des organisations de jeunes.

Les manifestants scandaient des

slogans hostiles au projet de loi et à la coalition gouvernementale.

Un important dispositif sécuritaire a été déployé tôt samedi pour quadriller les accès à l'avenue Bourguiba et certaines rues adjacentes afin de prévenir une éventuelle menace terroriste.

Le gouvernement tunisien avait souligné jeudi dernier, dans un communiqué, que des renseignements faisant état de menaces terroristes ciblant des institutions et des établissements importants et visant à semer le désordre dans le pays, avaient motivé l'adoption de mesures préventives. Le projet de loi sur «la réconciliation économique et financière» qui prévoit l'amnistie de personnes poursuivies pour corruption en échange d'un remboursement et d'une pénalité financière, fait l'objet

de vives critiques au sein de partis politiques et de la société civile.

Des manifestations contre le projet de loi ont eu lieu simultanément dans les villes de Tozeur et Tataouine.

Dans des déclarations à la presse, le conseiller à la présidence de la République tunisienne, Mohamed Taïeb el Ghozzi, a estimé que le projet de loi renfermait des avantages dans les volets politique et économique, car il encourage l'investissement et la relance économique.

Pour sa part, Samir Dilou, leader du mouvement Ennahdha, a expliqué la polémique suscitée autour du projet de loi controversé par un malentendu, exprimant le souci de son parti de veiller à la conformité de ce projet de loi avec la constitution.

APS

ONU

Ban Ki-moon rappelle l'important potentiel de la coopération Sud-Sud

A l'occasion de la Journée des Nations unies pour la coopération Sud-Sud, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rappelé samedi l'énorme potentiel de cette coopération en vue d'améliorer les conditions de vie de la grande majorité des habitants de la planète.

«Malgré certains problèmes persistants, les pays en développement sont devenus des acteurs de premier plan sur la scène socio-économique mondiale.

La plupart ont rejoint le groupe des pays à revenu intermédiaire et certains ont connu une croissance économique impressionnante, affiché des taux d'épargne et d'investissement élevés, et accru leur part dans les échanges de biens et de services», a fait remarquer le chef de l'ONU dans un message pour cette journée.

Il a affirmé que l'on peut trouver aussi dans ces pays de nombreuses entreprises fabriquant des produits de qualité, des compétences techniques et de grandes institutions financières et bancaires.

«On attend beaucoup de la Nouvelle Banque de développement créée il y a peu par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud et du projet de Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, qui



doivent venir compléter les sources de financement du développement», a poursuivi M. Ban.

Selon lui, la coopération Sud-Sud peut donc jouer un rôle déterminant dans l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sera adopté par les dirigeants du monde lors du sommet qui se tiendra dans le courant du mois au siège de l'ONU à New York.

Pour rappel, dans le but de sou-

igner l'importance de la coopération Sud-Sud, l'Assemblée générale de l'ONU avait décidé en 2004, par une résolution, de proclamer le 12 septembre, Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Elle commémore le jour où, en 1978, la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement avait adopté un plan d'action pour promouvoir cette coopération.

IRAN

Les Etats-Unis ont la responsabilité de protéger l'accord nucléaire

Les Etats-Unis ont la responsabilité de protéger l'accord nucléaire contre d'éventuelles violations initiées par le Congrès, a estimé, hier, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif. «Nous tenons le gouvernement américain pour responsable de l'application de l'accord», a déclaré M. Zarif à Téhéran, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue brésilien, Mauro Vieira, en visite en Iran. «Pour nous, toute mesure prise par le Congrès en violation de l'accord nucléaire «devrait être stoppée par le gouvernement américain», a renchéri M. Zarif.

Le président Barack Obama a réussi la semaine dernière à obtenir une minorité suffisante au Sénat pour que le Congrès ne puisse pas bloquer l'accord conclu par les grandes puissances (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) et l'Iran afin d'éviter que ce pays se dote de l'arme atomique.

Cet accord, conclu le 14 juillet, prévoit une levée des sanctions internationales imposées à l'Iran depuis 2006.

Les républicains, contre cet accord, ne cessent



d'agir la menace d'une revanche au plan judiciaire, affirmant qu'en n'ayant pas transmis aux parlementaires le protocole d'inspection confidentiel négocié entre Téhéran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'administration Obama a violé ses obligations envers le Congrès, ce qui rend selon eux toute suspension de sanctions illégale.

De son côté, le parlement iranien doit se prononcer vers la fin septembre sur l'accord.

TURQUIE

3 policiers tués par le PKK dans le sud-est

Trois policiers ont été tués hier dans le sud-est de la Turquie par des militants kurdes, ont rapporté des responsables de la sécurité.

Un attentat à la voiture piégée a fait deux morts et cinq blessés parmi les policiers près de la ville de Sırnak, selon les responsables qui ont attribué l'attaque au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Les forces de l'ordre se sont lancées en hélicoptère à la poursuite des auteurs de l'attentat dont deux ont été tués.

Par ailleurs, un policier a été tué et un autre blessé dans une attaque à la roquette lancée par le PKK dans le district de Silvan, dans la région de Diyarbakır.

Depuis la fin juillet, les affrontements meurtriers ont repris entre l'armée et le PKK. Ils ont mis un terme aux discussions enga-



gement en bombardant les bases arrière du mouvement rebelle dans les montagnes du nord de l'Irak. Selon un bilan établi par la presse favorable au gouvernement, ces violences ont causé la mort de plus d'une centaine de soldats ou policiers et d'un millier de combattants du PKK.

Cette escalade a provoqué de vives tensions dans de nombreuses villes du pays.

Les locaux du principal parti kurde du pays, le Parti démocratique des peuples (HDP) ont été la cible de manifestants favorables au président Recep Tayyip Erdogan, qui accuse le mouvement de soutenir les «terroristes» du PKK.

Des élections législatives anticipées sont programmées en Turquie le 1er novembre.

L'armée y répond systémati-

RUSSIE

Début des élections régionales

La Russie a commencé à voter hier pour élire ses représentants régionaux au cours d'un scrutin dont a été pratiquement exclu le parti de l'opposant numéro un au pouvoir, Alexeï Navalny, ont rapporté des médias. Plus de 59 millions de Russes sont appelés à voter à travers le pays.

Au total, 42 «sujets» de la Fédération de Russie - républiques, régions, territoires - doivent élire 21 gouverneurs, 11 parlements régionaux et 23 administrations municipales, parfois simultanément.

Les candidats doivent obtenir au moins 10% s'ils comptent participer aux élections législatives de 2016 sans avoir à présenter de dossier aux commissions électorales locales.

Le parti pro-Kremlin Russie Unie est donné largement vainqueur avec 67% des votes à travers la Russie, d'après les sondages publiés début septembre par le centre indépendant Levada.

Il est suivi de loin par le Parti communiste, crédité de seulement 10% des suffrages.

Le parti d'opposition libérale Iabloko, qui présente 1.500 candidats à travers le pays - mais un seul pour les élections de gouverneurs - est quant à lui crédité de 1%.

Codirigé par le principal opposant au Kremlin, Alexeï Navalny, le parti Parnas obtient également 1% des votes, toujours d'après les sondages du centre Levada.

Seuls deux candidats de ce parti d'opposition ont été autorisés à se présenter aux élections du parlement régional dans la ville de Kostroma, située dans le centre de la Russie.

Les autres candidats ont vu leurs dossiers refusés par les commissions électorales locales.

COLOMBIE

Les FARC appellent à la fin des activités paramilitaires

Les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) ont appelé samedi à la cessation des activités paramilitaires et de «la guerre sale», afin de rétablir la paix en Colombie qui a engagé des pourparlers de paix à La Havane, indique un communiqué.

«Il sera impossible d'amener une paix stable et durable tant que les actions paramilitaires et la guerre sale continueront», a indiqué le porte-parole des FARC, Pablo Catatumbo, dans un communiqué de presse publié avant le début d'une nouvelle journée de pourparlers de paix dans la capitale cubaine de La Havane.

M. Catatumbo a énuméré plusieurs attaques récentes des forces paramilitaires, qui ont été selon lui commises «avec la complicité ouverte des forces armées». Il a insisté sur le fait que les violence paramilitaires ont affecté toute la Colombie, y compris les «mouvements politiques nouvellement créés», dont des centaines de membres ont été arrêtés ou tués.

«Les actes du passé démontrent une stratégie continue de guerre sale contre les organisations sociales, contre les droits de l'Homme, et contre les mouvements politiques d'opposition», indique le communiqué des FARC. La délégation officielle du gouvernement du président Juan Manuel Santos n'a fait aucune déclaration à la presse avant de participer samedi aux pourparlers de paix au Palais des conventions à La Havane.

AFGHANISTAN

Une centaines de talibans tués en 24 h

Une centaines de talibans ont été tués dans des opérations menées dans plusieurs régions d'Afghanistan au cours des dernières 24 heures, a annoncé hier le ministère afghan de la Défense. «Une centaine de terroristes ont été tués, 35 autres blessés, et un terroriste a été arrêté après les opérations militaires et de nettoyage menées par l'Armée nationale afghane (ANA) ces dernières 24 heures», a indiqué le ministère dans un communiqué. Le communiqué confirme également la mort de douze membres de l'ANA lors de ces opérations.

Les spécialistes de l'armée ont trouvé et désamorcé 30 bombes et mines en bord de route lors de leurs assauts, qui ont été menés dans dix des 34 provinces du pays, précise le communiqué.

«L'ANA a également saisi des armes et a détruit 24 bunkers et bastions talibans», ajoute le texte.

APS

P A L E S T I N E

Mahmoud Abbas condamne l'attaque des forces d'occupation israéliennes contre Al-Aqsa

Le président palestinien Mahmoud Abbas condamne «fermement» l'attaque des forces d'occupation israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa et les agressions des fidèles, a indiqué dimanche son bureau. Les forces d'occupation israéliennes sont entrées dans la mosquée Al-Aqsa dans la vieille ville d'El Qods occupée en vue de la vider de ses fidèles à quelques heures de la célébration de la nouvelle année juive, provoquant ainsi des affrontements entre les deux parties. «La présidence condamne fermement l'attaque de l'armée et de la police de l'occupant contre la mosquée Al-Aqsa et les agressions des fidèles qui s'y trouvaient», affirme son bureau.

«El Qods-Est et les lieux saints chrétiens et musulmans constituent une ligne rouge, nous ne laisserons pas passer des attaques contre nos lieux saints», prévient-il. Le porte-parole de la présidence Nabil Abou Roudeina a exhorté «le monde arabe et musulman, ainsi que la communauté internationale à s'atteler immédiatement à faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses tentatives perpétuelles de judaïser la mosquée Al-Aqsa».

«Ces attaques sont très dangereuses et menacent la sécurité et la stabilité de toute la région», a-t-il poursuivi. «Le président Mahmoud Abbas mène des contacts intenses avec la Jordanie, le Maroc, la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique pour faire face aux attaques pour la judaïser auxquelles Al-Aqsa fait face». Ces affrontements sont venus au moment où la tension est montée autour de l'Esplanade des Mosquées à la suite de la décision des autorités d'occupation, qui ont déclaré mercredi «illégal» le mouvement des «mourabitoun», un groupe de fidèles qui défend la Mosquée d'Al Aqsa.

A noter que selon des accords, les juifs n'ont pas le droit de prier sur l'esplanade des Mosquées.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Les forces d'occupation israéliennes pénètrent dans la Mosquée d'Al Aqsa et provoquent des dégâts

Les forces d'occupation israéliennes sont entrées dans la mosquée Al-Aqsa dans la vieille ville d'El Qods occupée en vue de la vider de ses fidèles à quelques heures de la célébration de la nouvelle année juive, provoquant ainsi des affrontements entre les deux parties, ont indiqué hier des témoins.



Les policiers israéliens se sont introduits dans la mosquée Al-Aqsa, jusqu'à l'endroit où se trouve El Manbar, utilisé pour le prêche et provoqué des dégâts, ont affirmé ces témoins.

«Des tapis de prière ont été partiellement brûlés», selon les mêmes sources.

La Vieille ville et la Mosquée d'Al Aqsa sont devenus «semblables à

une caserne», avec des barricades installées devant les accès de la vieille ville, a-t-on souligné.

Les affrontements se sont poursuivis dans la matinée à l'extérieur de l'Esplanade, et les forces d'occupation ont utilisé des grenades lacrymogènes et assourdissantes contre des fidèles, dont certains ont été blessés et transportés à l'hôpital.

Ces affrontements sont survenus

au moment où la tension est montée autour de l'Esplanade des Mosquées à la suite de la décision des autorités d'occupation, qui ont déclaré mercredi «illégal» le mouvement des «mourabitoun», un groupe de fidèles qui défend la Mosquée d'Al Aqsa.

A noter que selon des accords, les juifs n'ont pas le droit de prier sur l'esplanade des Mosquées.

Le directeur de la mosquée arrêté, la garde jordanienne expulsée



Les forces d'occupation israéliennes ont expulsé, pour la première fois, la garde jordanienne positionnée sur l'esplanade des Mosquées d'Al Aqsa et arrêté le directeur de la mosquée, lors de leur attaque contre ce troisième lieu saint de l'islam.

Dimanche matin, plusieurs groupes de juifs sont entrés depuis la porte des Maghrébins, tandis que toutes les autres portes étaient fermées par la police israélienne. Le ministre de l'Agriculture Uri Ariel, un colon, se trouvait également parmi ces groupes. A la mi-journée, plusieurs fidèles étaient toujours retranchés dans la mosquée et envoyait des vidéos montrant les tirs par la police de grenades assourdissantes à l'intérieur.

L'organisation des Biens religieux (Waqf), qui gère le site, a dénoncé l'expulsion par les forces israéliennes des gardes positionnés sur l'esplanade par la Jordanie, gardienne du Lieu Saint selon le statu quo de 1967.

«C'est la première fois qu'ils évacuent tous les gardes», a indiqué Firas Al-Dibs, porte-parole du Waqf, cité par l'AFP.

«Deux d'entre eux ont été blessés par des tirs de balles en caoutchouc» et «le directeur de la mosquée Al-Aqsa, Omar Kaswani, a été blessé et arrêté», a-t-il ajouté. «La police a cassé, depuis le toit d'Al Aqsa, des fenêtres

qui sont des pièces historiques, pour tirer des grenades à l'intérieur du lieu de culte», a indiqué M. Dibs.

A rappeler qu'en novembre 2014, la police israélienne avait fermé pendant une journée la mosquée d'Al Aqsa.

Israël cherche à diviser l'esplanade «géographiquement ou via des crénées horaires séparés», a déploré vendredi le président palestinien Mahmoud Abbas, qui estime que l'interdiction faite aux musulmans d'entrer durant le créneau des visites des non-musulmans constitue une violation du statu quo. «Aujourd'hui, ils (les israéliens) ont réussi à faire de l'esplanade une zone sans musulmans», a déploré Khadijé Khweiss, une «mourabita» et est elle-même sous le coup d'une interdiction d'entrer sur l'esplanade pendant deux mois.

Aux abords de l'esplanade, des policiers déployés en nombre ont pourchassé les fidèles à coup de pied et de grenades assourdissantes. Plusieurs journalistes ont été molestés. Ces affrontements sont survenus au moment où la tension est montée autour de l'Esplanade des Mosquées à la suite de la décision des autorités d'occupation, qui ont déclaré mercredi «illégal» le mouvement des «mourabitoun», un groupe de fidèles qui défend la Mosquée d'Al Aqsa.

APS

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI, À PARTIR DE SOUK AHRAS :

«Préserver la mémoire de la nation, c'est aussi la défendre»

Préserver la mémoire de la nation, c'est aussi savoir la défendre, a considéré le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, dimanche à Souk Ahras, au cours d'une inspection de l'annexe du musée du Moudjahid.



Le ministre a appelé les responsables de cette structure à «œuvrer à enrichir cette mémoire collective à travers l'ouverture d'espaces à même de permettre au musée de rayonner davantage en ouvrant ses portes aux étudiants et aux chercheurs.

Le ministre a souligné que ce rayonnement et cette ouverture permettront de mettre en lumière la lutte et les lourds sacrifices consentis par les martyrs, en particulier dans la wilaya de Souk Ahras qui fut le siège de la base de l'Est durant la glorieuse Révolution.

M. Zitouni qui a visité toutes les ailes de l'annexe du musée du Moudjahid, où sont exposés, entre autres reliques, des

photographies de chouhada, des illustrations de batailles menées contre l'occupant et des armes utilisées durant la guerre de libération nationale, a donné le coup d'envoi d'une conférence historique dédiée à la grande bataille de Souk Ahras (avril 1958).

Le ministre a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion en présence d'un grand nombre de moudjahidines, d'enfants de chouhada, d'universitaires et de chercheurs, que l'évocation de la grande bataille de Souk Ahras «permet de se remémorer la détermination des combattants qui y participèrent et leur

nationalisme sincère, face à une armée française résolue à mettre à genoux la Révolution». M. Zitouni a par ailleurs réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre ses efforts pour la prise en charge des préoccupations des moudjahidines et des ayants droit. Il a rappelé, dans ce contexte, que «toutes mesures annoncées ici même à Souk Ahras en mai 2014, liées à l'amélioration du service public en direction de ces catégories, la simplification de leurs démarches et la réduction de leurs déplacement, ont été prises en exécution des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre des

Moudjahidines a ensuite inspecté, dans la commune d'Aïn Zana, les travaux de réhabilitation du centre de torture de l'armée coloniale où il a déclaré que ces «centres de la mort ne doivent pas être oubliés car ils demeurent le témoin des crimes commis par la France durant l'occupation de l'Algérie».

Il a également affirmé que l'opération d'inventaire de tous les centres de détention et de torture se poursuivait sur l'ensemble du territoire national en vue de leur réhabilitation afin qu'ils demeurent pour toujours des témoins vivant du caractère sanguinaire de la colonisation française.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOUFARIK
Sous direction des finances et moyens
Bureau des marchés public
N° /S.D.F.M/B.M.P/2015
NIF : 09200571311

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 23, 49 alinéa 02 et l'Article 125 Alinéa 14 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. Le Directeur de l'établissement public hospitalier de Boufarik informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert, relatif aux travaux de construction et d'extension du service des maladies infectieuses (l'unité hospitalisation homme) de l'EPH de Boufarik Partie A «gros œuvres» qui a l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire a présenté l'offre la moins disante, comme indiqué ci-dessous :

N° DU LOT	INTITULÉ DU LOT	SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE /100	MONTANT DE L'OFFRE
01	réalisation des travaux de construction et d'extension du service des maladies infectieuses (l'unité d'hospitalisation homme) de l'EPH de Boufarik Partie à « gros œuvres »	ETB SALAG	100	36 954 859,50

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics, près de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Blida dans un délai de 10 (dix) jours, à dater du premier jour de la parution du présent avis d'attribution dans la presse nationale et le ROMOP.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE TABLAT
COMMUNE DEUX BASSINS

Numéro d'identification fiscal communal : 098 426 535 029 612

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 10/07/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le président de l'APC de DEUX BASSINS lance un avis d'attribution provisoire de marché concernant le projet : *REALISATION NOUVEAU SIEGE APC (2ème tranche)* publié le 22/07/2015.

Le projet est attribué provisoirement comme suit :

CHOIX DE L'ENTREPRISE HAMIDI TAHAR	NIF	MONTANT	DELAIS	NOTE	MESURE DE CHOIX
ENTREPRISE DE BATIMENT TOUT CORPS ETAT TABLAT	161265200031121	9,712,102,14 DA	06 mois	44 points	L'offre la moins disante

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours dans les dix(10) jours à compter du 1^{er} jour de publication de cet avis dans les journaux.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Mon histoire vraie
09:45 : Petits secrets entre voisins
10:15 : Petits secrets entre voisins
10:45 : Une histoire, une urgence
11:20 : Une histoire, une urgence
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : Petits plats en équilibre
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Mensonges et vérité
17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 : Bienvenue au camping
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : Tirage du Loto
20:35 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : Pep's
20:55 : Esprits criminels
21:45 : Esprits criminels
22:35 : Esprits criminels
23:20 : Esprits criminels

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:10 : Dans quelle éta-gère
09:12 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:30 : T'es Zamours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:55 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:20 : N'oubliez pas les paroles
19:50 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:46 : Parents mode d'emploi
20:47 : Rue de la formation
20:50 : Plus belle la vie ensemble
20:51 : Alcaline l'instant
20:55 : Météo 2
20:58 : Castle
21:35 : Castle
22:20 : Castle
23:00 : Cash investigation

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Des baskets dans l'assiette
06:34 : Ninjago
06:56 : Ninjago
07:23 : Les lapins crétins : invasion
07:30 : Les lapins crétins : invasion
07:36 : Les lapins crétins : invasion
07:42 : Les lapins crétins : invasion
07:54 : Les lapins crétins : invasion
08:00 : Les lapins crétins : invasion
08:11 : Les lapins crétins : invasion
08:19 : Titeuf
08:29 : La chouette & Cie
08:36 : La chouette & Cie
08:43 : La chouette & Cie
08:51 : Peanuts

08:53 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:40 : Consomag
10:50 : Météo en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:00 : Un cas pour deux
15:05 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
18:50 : Objectif indépendance
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:48 : Plus belle la vie ensemble
20:50 : Versailles, rois, princesses et présidents
22:30 : Le Val-de-Grâce, l'hôpital de la République
23:25 : Météo
23:28 : Parlons passion, en quelques mots
23:30 : Grand Soir 3

CANAL+

06:55 : Salut les Terriens !
08:05 : Mon oncle Charlie
08:25 : Wayward Pines
09:05 : Wayward Pines
09:50 : L'effet papillon
10:25 : Discipline
10:35 : Rencontres de cinéma
11:00 : A la recherche de Vivian Maier
12:20 : Mon oncle Charlie
12:47 : La météo
12:48 : Le JT
13:05 : Zapping
13:15 : Le petit journal
13:55 : Gone Girl
16:20 : 97%
16:25 : Si je reste
18:10 : Mon oncle Charlie
18:35 : Album de la semaine
18:42 : Ma pire angoisse
18:50 : Le grand journal
20:05 : La météo
20:10 : Le petit journal
20:50 : Zapping
20:55 : Happy Valley
21:55 : Happy Valley
22:55 : Spécial investigation
23:50 : L'oeil de Links

M

06:00 : M6 Music
07:00 : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:40 : Docteur La Peluche
08:05 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:15 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:30 : Les p'tits cuistots
08:35 : Les p'tits cuistots
08:45 : Météo
08:50 : M6 boutique
10:00 : Modern Family
10:25 : Modern Family
10:50 : Desperate Housewives
11:45 : Desperate Housewives
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : L'abominable vérité
15:40 : Witches of East End
16:20 : Witches of East End
17:15 : Les reines du shopping
18:25 : La meilleure boulangerie de France
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : L'amour est dans le pré
22:15 : L'amour est dans le pré
23:35 : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels

Résumé



Le nord de l'Etat de Virginie est endeuillé par une série de meurtres, qui semblent avoir été commis par le même auteur, bien que la police locale ne parvienne pas à le prouver, chaque crime présentant des caractéristiques différentes. L'équipe se rend sur place et détermine qu'il s'agit bien de l'oeuvre d'un unique meurtrier. Un homme poussé par un besoin incontrôlable de tuer mais qui est aussi rongé par le remords après être passé à l'acte. Pendant ce temps, Rossi est surpris de recevoir la visite d'une femme qui pourrait détenir la clé d'un de ses vieux secrets...

2

20h45

Castle

Résumé



Le fils d'un marchand de glaces, Anton Vototchkine, a été retrouvé mort dans le camion de son père. Le jeune homme a été assassiné de deux balles. L'analyse de la scène du crime indique qu'une personne se cachait dans l'un des placards du véhicule au moment du drame. Un témoin ? Une autorisation de sortie concernant un élève de CE1 est découverte sur les lieux...

3

19h30

Versailles, rois, princesses et présidents



Résumé

Le château de Versailles a été conçu comme un instrument de pouvoir par Louis XIV. Aujourd'hui, les présidents de la République l'utilisent comme symbole de la puissance nationale. Khrouchtchev, Kennedy, Nixon, Élisabeth II, Kadhafi ou l'actuel président chinois, Xi Jinping, y ont tous été reçus, dans des rituels qui rappellent la grandeur d'autrefois, et réveillent les fantômes du passé. Les archives de ces visites d'Etat nous amènent à reconstruire Versailles sous un angle inhabituel : la machine à impressionner, conçue par le Roi-Soleil, est aussi un des hauts lieux de la République, qui y a mis en scène les élections présidentielles jusqu'en 1953, ainsi que les réformes de la Constitution. Apothéose de ce Versailles républicain, le G7 mitterrandien de 1982 démontre la pérennité des formes du pouvoir, de la majesté royale du Grand Siècle à la solennité présidentielle d'aujourd'hui.

CANAL+

20h55

Happy Valley

Résumé



Coincée à l'hôpital, Catherine apprend que Royce a pris le large. Pour couronner le tout, elle a manqué l'enterrement de Kirsten. Bouleversée, elle s'en prend à Ryan, qui se fait remarquer à l'école. De son côté, Royce envisage de se débarrasser de ses alliés. Ashley et Kevin sont arrêtés. Ashley négocie sa peine avec la police et propose de communiquer aux officiers des informations précieuses, en échange de sa libération...

M

20h50

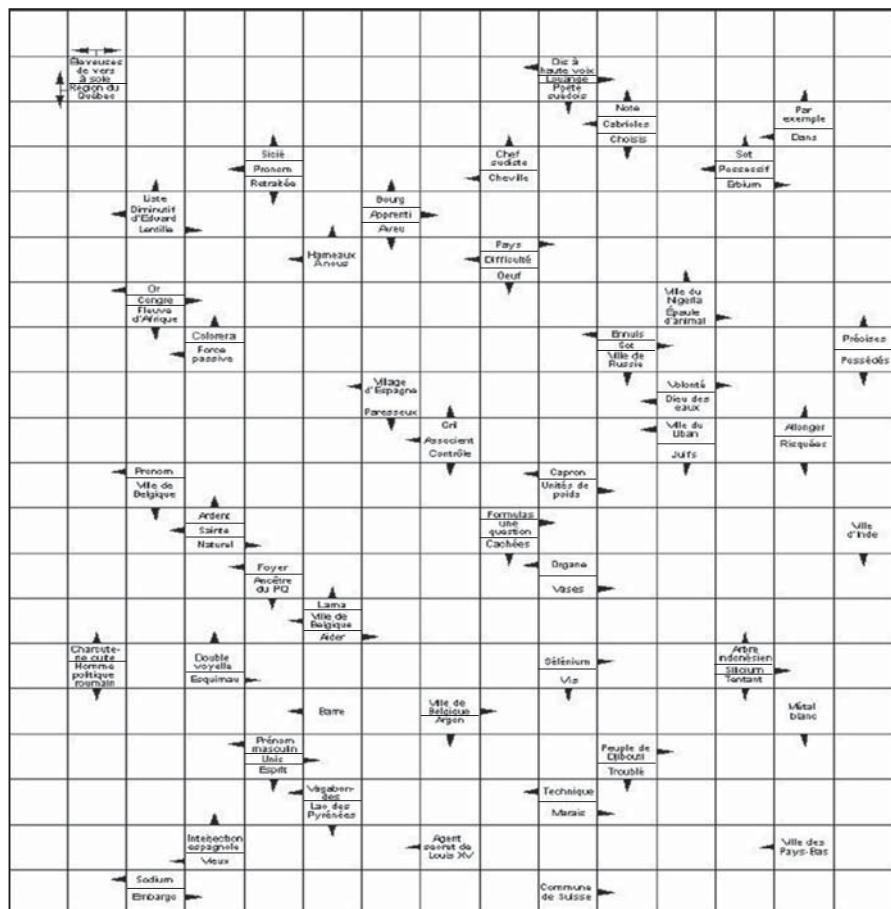
L'amour est dans le pré



Résumé

L'heure du bilan est arrivée pour les agriculteurs de cette nouvelle saison. Ils étaient douze à nourrir un seul rêve, celui de trouver enfin l'âme soeur. Après la diffusion de leurs portraits, ils ont reçu de nombreuses lettres enflammées de femmes et d'hommes qui avaient envie de faire leur connaissance. Deux d'entre eux ont été invités à passer une semaine dans leur exploitation agricole. Depuis quelques semaines, la vie de ces derniers a repris, loin des caméras. Pour ce bilan, certains viennent accompagnés tandis que d'autres sont toujours célibataires. Mais d'un côté comme de l'autre, ils ont tiré un certain bénéfice de cette expérience.

Mots fléchés n°1069



Samouraï-Sudoku n°1069

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



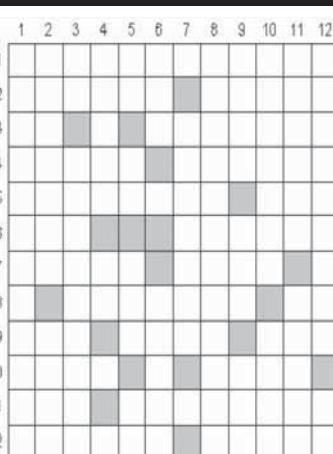
Mots croisés n°1069

Horizontalement:

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hanger
7. Qui se meut avec agilité - Fille de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Citations

*“La
musique,
c'est du
bruit qui
pense.”*

*Victor Hugo



C'est arrivé un 14 septembre

- 1276 : élection du pape Jean XXI.
- 1515 : bataille de Marignan (Cinquième guerre d'Italie).
- 1598 : couronnement de Philippe III d'Espagne.
- 1745 : couronnement de François I^{er} du Saint-Empire.
- 1759 : bataille des plaines d'Abraham (Guerre de Sept Ans).
- 1791 : l'Assemblée constituante de 1789 fait de la France une monarchie constitutionnelle.
- 1882 : bataille de Tel el-Kebir (Guerre anglo-égyptienne).
- 1923 : Coup d'État de Primo de Rivera en Espagne.

Célébrations

- Brésil : Début de la Semaine Farroupilha commémorant la Révolution Farroupilha remportée par les dirigeants gauches en 1845.
- États-Unis : National Celiac Awareness Day (en), journée de sensibilisation à la maladie cœliaque.
- Mexique : Día de los Niños Héroes, Jour des enfants héros commémorant les cadets du collège militaire qui défendirent héroïquement le château de Mexico lors de la bataille de Chapultepec en 1847.

BOXE/WELTERS

Mayweather remporte son dernier combat et égale Marciano



L'Américain Floyd Mayweather a remporté le dernier combat de sa carrière samedi à Las Vegas (Nevada) et égalé le légendaire Rocky Marciano resté lui aussi invaincu en 49 combats. Mayweather a, comme largement anticipé, dominé son compatriote Andre Berto, mais n'a pas réussi à finir sa carrière sur un KO à la grande déception du public du MGM Grand.

À l'issue des douze reprises, il a été déclaré vainqueur à l'unanimité des trois juges-arbitres (117-111, 118-110, 120-108). «Ma carrière est terminée, c'est officiel», a confirmé Mayweather à l'annonce du résultat du combat. Celui qui se surnomme «TBE» (The Best Ever, le meilleur de l'histoire, NDLR) a signé à 38 ans sa 49e victoire en autant de combats.

Il partage ce record avec Rocky Marciano, jamais défait chez les poids lourds et parti sur une dernière victoire en 1955 après huit années au plus haut niveau. Plus encore que par son palmarès où sa dernière victoire par KO remonte à 2011, Mayweather est passé à la postérité par sa richesses et les faramineux contrats qu'il a signé avec des chaînes de télévision américaines à péage. Il est cette année encore en 2015 le sportif le plus payé de la planète avec des gains estimés à 300 millions de dollars. De son côté, Berto a concédé sa quatrième défaite en 34 combats, mais a empoché la bourse le plus importante de sa carrière, estimée à quatre millions de dollars.

MONDIAUX-2015 DE LUTTE

L'Azerbaïdjanaïs Aliyev et le Russe Sadulaev conservent leur titre

L'Azerbaïdjanaïs Haji Aliyev (-61 kg) et le Russe Abdulrashid Sadulaev (-86 kg) ont conservé leur titre de champion du monde de lutte libre, vendredi aux Mondiaux de lutte à Las Vegas. Aliyev, qui disputait son premier tournoi

depuis sa couronne mondial obtenue l'an dernier, a battu le Mongol Nomin Battbold sur un score sans appel (10-0) tandis que Sadulaev a dominé (6-0) le Turc Selim Yasar, médaillé de bronze aux Mondiaux de lutte à Las Vegas. Aliyev, qui disputait son premier tournoi

jeune Américain Kyle Snyder (19 ans), champion du monde junior en 2013, a fait plier le tenant du titre, le Russe Abdusalam Gadisov, dans la catégorie des -97 kg, pour s'offrir son premier sacre mondial. Tout comme l'Ukrai-

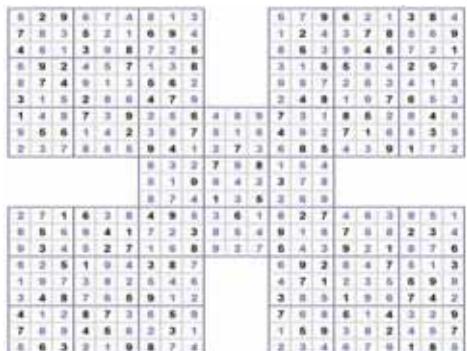
nienne Oksana Herhel (21 ans), tombeuse de la Mongole Tseren-chimed Sukhee (10-7), championne du monde sortante, chez les -60 kg.



APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1068



Mots Croisés N°1068

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MAIE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°1068

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CRUM
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

ECHECS / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES

L'AS Sûreté nationale remporte le trophée à Tiaret

L'AS Sûreté nationale d'Alger a été sacrée championne d'Algérie par équipes de division 1 séniors-hommes des échecs, clôturé samedi soir à Tiaret. L'équipe de l'AS Sûreté nationale s'est imposée avec un total de 15 points remportant sept victoires durant les 9 rondes à l'issue d'une course-poursuite avec le CE Constantine et le NR Maliki Ben Aknoune qui terminent respectivement deuxième et troisième.

À l'issue de ce championnat, les quatre derniers au classement, l'AS Sûreté Sidi Bel Abbès, l'ASKA Tiaret, Béjaïa CE et l'Omse Bologhine ont été relégués en seconde division.

Un fair-play total a régné durant cette compétition de cinq jours, dirigée par l'arbitre international Nasreddine Announ, assisté de cinq arbitres fédéraux. De l'avis des observateurs, ce 28ème championnat d'Algérie par équipes a tenu toutes ses promesses en termes d'organisation.

Le niveau technique a été «apprécié» avec des parties passionnantes, selon le directeur technique national, Aziz Madani Benhadi. Cette manifestation sportive de cinq jours, orga-



nisée par la FAE et collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de Tiaret a regroupé 80 échiphiles représentant 16 clubs, à savoir l'AS Sûreté nationale, le NR Maliki Ben Aknoune, l'Omse Bologhine, l'USMM Hadjout Béjaïa CE, L'ES Tizi Ouzou, Akouas Médéa, El Forsane Bouïra,

le CE Constantine, l'ASE Constantine, le CEA Constantine, l'USJE Skikda, El Hillal Sidi Bel-Abbès, l'AS Sûreté Sidi Bel Abbès, Club Maison de jeunes Bir El Jir d'Oran et l'ASKA Tiaret. Cette compétition a permis d'évaluer le niveau des échiphiles de la sélection nationale à quelques jours

du championnat arabe seniors et jeunes catégories, qui aura lieu du 1 au 10 octobre à Agadir (Maroc), avec comme objectif de glaner un grand nombre de médailles lors de cette compétition, a-t-il ajouté.

Une cérémonie de remise du trophée aux vainqueurs s'est déroulée en présence de membres de la Fédération algérienne des échecs (FAE) et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret. En tournoi national d'accèsion qui a regroupé 16 clubs de la division deux, disputé à la même date à Biskra, quatre clubs ont accédé en division une. Il s'agit de Tolga et Ittihad de Biskra, El-Ma nar Bousaâda et USM Blida.

EQUITATION

Lina Boutekdjirat de Zeralda remporte le concours international de saut d'obstacles à Skikda



La cavalière Lina Boutekdjirat, du club équestre de Zeralda (Alger), a décroché samedi la première place aux éliminatoires finales du concours international de saut d'obstacles (catégorie Jeunes) organisé au club équestre El Acil de Hammadi-Krouma (Skikda). Agée de 14 ans, cette cavalière qui a remporté la 1ère place dans la catégorie «classique or», ne sera cependant pas admise

à participer aux éliminatoires finales de ce concours international prévu en 2016 à Los Angeles, aux USA, à cause des erreurs qu'elle a commises dans cette épreuve, a indiqué M. Rabah Bouacha, président du club Acil. Les jeunes cavaliers Houssam-Nazim Leghraba (12 ans) et Aya

Boulegnafed (14 ans), du club équestre local, ont décroché, sur des montures âgées de 6 et de 8 ans, les 1ère et 2ème places dans la catégorie «classique bronze». Quinze (15) cavaliers âgés entre 12 et 14 ans issus de 12 wilayas du pays ont participé dans cette compétition de deux jours, organisée par la Fédération équestre Algérienne (FEA) avec la collaboration du club équestre «El Acil» de Skikda.

D'autres éliminatoires destinées à la catégorie des 15 ans et plus, prévues en fin de semaine prochaine sur le même parcours d'obstacles, réuniront plus de 100 cavaliers de différentes wilayas du pays, a-t-on appris en marge de cette compétition.

Jeux Africains-2015 :

HANDISPORT : «Les athlètes algériens parés pour plusieurs distinctions» (DTN)

Le handisport algérien participera aux épreuves d'athlétisme et de powerlifting aux 11es Jeux africains de Brazzaville (4-19 septembre) avec des athlètes qui joueront pour «le podium et la récolte d'un maximum de médailles» selon le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine.

En athlétisme dont les compétitions débutent lundi 14 septembre, l'Algérie a engagé quatorze (14) athlètes dont trois filles et sept powerlifters dont deux filles.

«Nous sommes ici à Brazzaville pour plusieurs médailles, toutes couleurs confondues, dont quatre or, comme nous l'avons pronostiqué, en athlétisme surtout, et un degré moins en powerlifting» a déclaré le directeur technique national au envoyés spéciaux de l'APS à Brazzaville, ajoutant que les pronostics avancés sont dans les cordes des athlètes qui se sont bien préparés au rendez-vous, sous la houlette de leurs staffs.

En plus des stages effectués en Algérie, depuis le début de saison, les athlètes concernés par les jeux Africains ont bénéficié d'un stage pré-competitif à l'étranger.

Les athlètes des deux disciplines se sont déplacés en Pologne, pour poursuivre leur préparation dans deux centres sportifs de renommée : Spala pour l'athlétisme et à Bydgoszcz pour le powerlifting.

«Sur place, les différents entraîneurs nationaux ont mis les bouchées doubles pour arriver à effectuer les derniers réglages, avant leur arrivée à Brazzaville, il y a trois jours avec le second contingent de la délégation algérienne.

En Pologne, tout s'est bien passé et les techniciens n'ont pas caché leur satisfaction pour cela», a assuré M. Aichaine.

A Brazzaville, l'athlétisme handisport algérien sera représenté par quatre athlètes dont les champions du Monde, à l'image de Abdellatif Beka, Sofiane Hamdi, Samir Nouioua, Nassima Saifi et Safia Djella qui conduiront le reste: Souhila Lounis, Nasser Djamil, Mohamed Ouchene, Maamar Harrachif, Redouane Aït Saïd, Noureddine Ibelaidene, Kheireddine Oudeine.



ghour, Mourad Bachir et Nafissa Saadie.

Quatre entraîneurs nationaux auront la charge de diriger les athlètes.

Il s'agit de Hocine Saadoune, Tahar Salhi, Boudjemaa Merrahi et Chérif Benmoussa.

En powerlifting, le dévolu de l'entraîneur national, Mohamed Salah Benattia s'est porté sur sept concurrents qui vont essayer de rivaliser dans une discipline qui commence à reprendre du terrain.

Les chances de l'Algérie en médailles reposent sur Samir Guerioua (45kg), Hadj Ahmed Byour (49kg), Billel Bouchefra (59kg), Hocine Bettir (65kg), Hamza Bouali (97kg) et les filles Lamia Adra (41kg) et Naima Saidi (67kg).

«C'est les 1rs jeux Africains pour nos powerlifting. Ils sont bien préparés et prêts pour la compétition qui commence dans trois jours.

Nos athlètes vont découvrir le niveau africain et sont confiants en leurs potentialités», a expliqué l'entraîneur national, Mohamed Salah Benattia.

Outre les médailles, les athlètes

chercheront à réaliser des chronos et lancers probants pour leur permettre de se qualifier aux prochains jeux Paralympiques de Rio-2016.

«C'est aussi un objectif supplémentaire et important pour les athlètes d'athlétisme surtout, puisque normalement les résultats obtenus aux JA-2015 seront homologués par l'IPC et pris en compte», à fait savoir l'entraîneur des épreuves de demi-fond et fonds, Tahar Salhi.

La journée du vendredi et de samedi ont été réservées, comme de coutume à la classification des athlètes.

«De ce côté, Dieu merci, nos athlètes qui étaient classés, ont passé avec succès leur examens et place maintenant à la compétition», a expliqué le médecin fédéral, Dr Abderrahmane Ghalimai.

La classification et réunion technique pour le powerlifting aura lieu, mardi.

Au lendemain de leur arrivée, les athlètes algériens ont pris le chemin des entraîneurs au complexe sportif La Concorde, à Kintélé (Brazzaville), sous la houlette de leurs staffs.

Le taekwondo algérien vise le podium à Brazzaville

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de taekwondo, Noureddine Nemla a assuré que les huit athlètes dont trois filles, présents aux jeux Africains de Brazzaville, viseront des podiums et sont «fin prêts» pour le début de la compétition prévue mercredi à Talangaï.

«Nous sommes venus pour remporter des médailles, car nous possédons des athlètes capables pour cela et se sont préparés en conséquence», a indiqué M. Nemla aux envoyés spéciaux de l'APS à Brazzaville.

En prévision des jeux Africains 2015, la sélection algérienne avait effectué une préparation «adéquate», selon le directeur technique national, lui permettant d'offrir des consécrations pour l'Algérie.

En plus des stages programmés en Algérie, les huit athlètes avaient bénéficié d'un regroupement d'un mois en Corée du Sud, avant de le clore en Algérie au



centre de préparation de Souidania.

«Le stage de Corée s'est très bien déroulé et a été bénéfique pour les athlètes sur tous les plans», a indiqué le responsable technique de la fédération.

Pour le DTN, les athlètes algériens possèdent des «potentialités et des arguments» à faire valoir, qui peuvent leur faire valoir «de bonnes performances au cours des joutes africaines», a affirmé Noureddine Nemla.

Néanmoins, les athlètes algériens auront fort à faire face aux autres concurrents dont les Tunisiens Ivoiriens, Egyptiens, entre autres.

Les chances de l'Algérie, en médailles d'or, reposent surtout sur Trokiet Romain Dimitri (-58kg), et Lynda Azedine (+73kg).

Ils seront accompagnés de Youcef Kherfela (-54kg), Sofiane Merzouk (-68kg), Zakaria Chennouf (-74kg), Samia Zeggane (-53kg), Kamelia Damou (-57kg).

VOLLEY-BALL : Les Algériennes déroulent face au Mozambique

La sélection nationale algérienne (dames) de volley-ball a clôturé sa participation aux Jeux africains-2015, avec un succès face au Mozambique (3-0), samedi soir, pour le compte de la 4e et dernière journée.

Conduites par la meilleure marqueuse du match avec 9 points, Safia Boukhima, les protégées de l'entraîneur Toufik Ben Omari n'ont trouvé aucune peine à battre le Mozambique (25-16, 25-19, 25-11), pour le compte du groupe B.

Avec cette victoire, la 3e du genre, l'équipe algérienne termine le tournoi de volley-ball des JA-2015, en 3e position avec un total de 9 points, qui ne lui a pas permis de passer au second tour (1/2 finale).

Pour le compte du même groupe, le Cameroun, leader, a battu Nigéria 3-0 (25-15, 25-25, 25-20), assurant sa qualification avec 14 points, devant Kenya, vainqueur du Cap Vert 3-0 (25-13, 25-14, 27-25) et qui termine le 1er tour en seconde position, avec (13 pts).

Les qualifiées du groupe A, sont l'Egypte avec 12 points devant les Seychelles (11 pts).

Les demi-finales, prévues dimanche mettront aux prises, le Cameroun aux Seychelles et l'Egypte au Kenya.

Chez les messieurs, l'Algérie sera opposée à l'Egypte et le Congo au Rwanda.

Les finales (hommes et dames) et les matchs de classement sont programmés au lundi 14 septembre.

Congrès de l'Union africaine de judo pour la mise en conformité de ses statuts

L'Union africaine de judo (UAF) a tenu samedi soir à Brazzaville au Congo, un congrès extraordinaire, pour la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fédération internationale (FIJ).

La réunion qui a regroupé les membres statutaires de 34 pays dont l'Algérie, représentée par le président de la Fédération de judo (FAJ), Messaoud Mati, a permis d'entrevoir la création de plusieurs nouveaux postes au sein de l'exécutif de l'instance africaine.

«En plus des postes du président de l'UAF, 1er vice-président, secrétaire général et du trésorier général, On a décidé de créer un second poste de vice-président et celui du Chairman, comme cela existe au sein de l'exécutif de la fédération internationale», a indiqué Messaoud Mati, dans une déclaration aux envoyés spéciaux de l'APS à Brazzaville.

Tenue au siège du ministère des affaires étrangères congolais, en marge des 11es Jeux africains, la réunion a décidé à l'unanimité des présents de soulever les points proposés, pour adoption et approbation, lors de la prochaine assemblée de l'UAF, prévue avril 2016 en Tunisie, en marge du championnat d'Afrique (seniors) de judo, qualificatif aux jeux Olympiques de Rio-2016.

Outre les postes du président, de vice-président, de secrétaire général et de trésorier, l'Union africaine de judo est dotée d'un comité directeur, composé de 18 directions et 9 commissions.

Les épreuves de judo aux 11es Jeux africains débutent dimanche avec les combats individuels, alors que l'épreuve par équipes aurait été annulée par la commission technique.

Échos de Brazzaville

Echos de la capitale congolaise Brazzaville qui abrite les 11es Jeux africains 2015 du 4 au 19 septembre.

JUDO : la compétition par équipes prévue mardi selon le programme initial a été tout simplement annulée, a appris l'APS auprès du président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Messaoud Mati. La raison est bizarre : les organisateurs n'ont pas prévu... de coupes et de médailles pour les vainqueurs!

MÉDAILLES : les sportifs algériens ont récolté jusqu'à samedi soir un total de 67 médailles (22 or, 23 argent, 22 bronze), égalant déjà en médailles en vermeil la moisson des JA-2011 à Maputo (Mozambique). «On continuera à faire de notre mieux pour avoir encore le maximum de médailles.

On fera les comptes à la fin des JA-2015», a assuré Rabah Bouarifi, membre du comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA).

BOXE : le public de la salle Talangai s'est mis carrément du côté des adversaires des boxeurs algériens samedi lors des finales. «On avait le sentiment à chaque fois de boxer contre un adversaire du pays hôte.

Nos pugilistes ont montré une grande maturité en se concentrant uniquement sur leurs combats», s'est félicité le directeur technique national, Mourad Meziane.

INFRASTRUCTURE : la salle Ornano retenue pour les compétitions d'haltérophilie (tournoi terminé) et de lutte (à partir du 15 septembre) ne répond pas du tout aux normes.

La salle est couverte mais ouverte sur les côtés, ce qui gêne énormément l'évolution des athlètes, jugent des techniciens.

INTERNET : le réseau internet ne fonctionne pas au niveau de tous les sites de compétition sauf au Complexe L'Unité de Kintélé où la connexion est disponible avec un bon débit.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/2 FINALE-ALLER) : Al-Hilal du Soudan-USM Alger fixé au vendredi 25 septembre

Le match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football entre Al-Hilal du Soudan et l'USM Alger se jouera le vendredi 25 septembre à Khartoum, rapportent hier la presse locale.

Le match retour se jouera une semaine plus tard à Alger, probablement au stade Omar-Hamadi, d'autant que les dirigeants de l'USM Alger refusent de délocaliser la rencontre au stade du 5-Juillet, opérationnel à nouveau après deux ans de fermeture.

Al-Hilal, dirigé par l'entraîneur tunisien Nabil Kouki s'est qualifié à la 2e place du groupe A, grâce au match nul décroché samedi sur le terrain des Egyptiens de Smouha (1-1).

La première place du groupe A est revenue au TP Mazembe (RD Congo), large vainqueur à domicile face aux Marocains de MA Tétouan (5-0).

L'autre demi-finale opposera ainsi le TP Mazembe aux Soudanais d'El-Merrikh, qualifiés à la 2e place du groupe B derrière l'USM.

Le tenant du trophée, l'ES Sétif, s'est fait éliminer sans gloire de la phase de poules en terminant à la troisième place du groupe B.

COUPE DE LA CAF/ES SAHEL : Auteur d'un doublé, Bounedjah encense ses coéquipiers

L'attaquant international algérien de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne) de Bagdad Bounedjah, s'est distingué par un doublé lors de la victoire décrochée samedi soir à domicile face à l'ES Tunis (2-1), dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.A) de la Coupe de la Confédération.

«Je suis heureux de cette victoire d'autant qu'elle s'est dessinée en fin de match.

Mon doublé revient essentiellement aux efforts de mes coéquipiers qui y ont cru jusqu'au bout, et ont fait preuve d'une grande solidité défensive», a affirmé Bounedjah à l'issue de la partie à la presse.

Mené jusqu'à la 88e minute par l'ES Tunis, la formation de Sousse a réussi à renverser la situation à sa faveur grâce à Bagdad Bounedjah.

Ayan réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à penalty (88'), le joueur algérien a offert la victoire aux siens au temps additionnel (90+3).

En dépit de ce succès, l'Etoile termine à la deuxième place de la poule A, derrière Al Ahly du Caire, vainqueur de son côté du Stade Malien sur un but de Amrou Gamal (75').

Au prochain tour, l'ES Sahel sera confronté soit aux Egyptiens d'Al-Zamalek, soit aux Sud-africains d'Orlando Pirates qui s'affronteront dimanche pour la première place de la poule B.

LIGUE 1 MOBILIS (4^e JOURNÉE) : Le DRB Tadjenant surprenant deuxième

Le promu, le DRB Tadjenant, vainqueur à Oran contre l'ASMO (1-0) s'est emparé de la deuxième place du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis lors de la quatrième journée disputée jeudi et samedi.



Un but de sa nouvelle recrue Amir Sayoud (68'), son second de la saison, a permis au DRB de signer sa troisième victoire et prend provisoirement la place de dauphin à une longueur de l'USM El Harrach.

Une grosse performance des hommes de Liamine Bougherara pour leur première saison en Ligue 1 professionnelle.

En revanche, rien ne va plus pour les Asémistes de Kamel Mouassa qui n'arrivent pas à retrouver le rendement de la saison dernière.

La journée est marquée égale-

ment par le nul arraché par l'ex-coéquipier du CR Belouizdad face à JS Kabylie (1-1).

Mené au score sur un but de Diawara depuis la 13e minute, les Belouizdadien ont attendu l'ultime minute de la partie pour égaliser grâce à Bencherifia. Avec ce semi-échec, le CRB recule à la troisième place à deux points de l'USM.

L'affiche de la journée entre le MO Béjaïa et le CS Constantine n'a pas connu de vainqueur malgré de bonnes opportunités de marquer de part et d'autre. Un score de parité (0-0) qui

arrange beaucoup plus les Safafirs, lesquels restaient sur une défaite face à l'ES Sétif (2-1).

Quant au MO Béjaïa d'Alain Geiger, c'est le troisième nul consécutif en quatre rencontres et surtout l'équipe n'arrive toujours pas à s'imposer sur sa pelouse depuis l'entame de la saison.

De son côté, le promu, l'USM Blida a signé sa première victoire de la saison en battant le MC Alger (1-0).

Les Blidéens doivent un grand merci à Noubli, auteur de l'unique but de la rencontre (62').

En revanche, cette contre-performance du MCA pourrait avoir des conséquences sur le staff technique de plus en plus sur la sellette.

La quatrième journée qui a débuté jeudi par le derby de la capitale entre le leader l'USM El Harrach et le NA Hussein-dey (2-0) au stade du 5-Juillet se poursuivra mardi avec le déroulement des deux derniers matchs: RC Relizane - ES Sétif et USM Alger-MC Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (4^e JOURNÉE) : Résultats et classement

Résultats des rencontres et classement lors de la quatrième journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputées jeudi et samedi:

Jeudi: USM El Harrach- NA Hussein-dey 2-0

Samedi: MO Béjaïa- CS Constantine 0-0 CR Belouizdad- JS Kabylie 1-1 USM Blida- MC Alger 1-0 ASM Oran- DRB Tadjenant 0-1 JS Saoura- RC Arbaâ 1-1

Mardi 15 septembre:

Relizane: RC Relizane - ES Sétif (16h30)
Alger: USM Alger- MC Oran (19h00)

Classement :	Pts	J
1. USM Harrach	10	4
2. DRB Tadjenant	9	4
3. CR Belouizdad	8	4
4. CS Constantine	7	4
5. USM Alger	6	3
-- MO Béjaïa	6	4
7. MC Alger	5	4
-- JS Saoura	5	3
9. ES Sétif	4	3
-- ASM Oran	4	4
-- USM Blida	4	4
12. RC Relizane	3	3
-- NA Hussein Dey	3	4
14. MC Oran	2	3
-- JS Kabylie	2	4
16. RC Arbaâ	0	3

LIGUE 1 DE FOOTBALL DES U-21 (4^e JOURNÉE) : Résultats et classement

Résultats des rencontres et classement, à l'occasion de la quatrième journée du championnat d'Algérie football des moins de 21 ans (U-21), disputée jeudi et samedi:

Jeudi: USM El Harrach- NA Hussein-dey 4-1

Samedi:

MO Béjaïa- CS Constantine 3-0 CR Belouizdad- JS Kabylie 1-0 USM Blida- MC Alger 0-0 ASM Oran- DRB Tadjenant 3-2 JS Saoura- RC Arbaâ 2-0

Mardi 15 septembre:

RC Relizane - ES Sétif
USM Alger- MC Oran

Classement :	Pts	J
1-CR Belouizdad	10	4
2-JS Saoura	8	4
-- USM Blida	8	4
4-MO Béjaïa	7	4
-- USM Alger	7	3
6-RC Arbaâ	6	4
7-MC Alger	5	4
-- ES Sétif	5	3
9-USM Harrach	4	4
-- MC Oran	4	3
-- JS Kabylie	4	4
-- ASM Oran	4	4
-- NA Hussein Dey	4	4
14-RC Relizane	3	3
15-DRB Tadjenant	2	4
16-CS Constantine	0	4

APS

LIGUE 2 MOBILIS DE FOOTBALL (5^e JOURNÉE) : MCE Eulma-USM Bel-Abbès décalé au samedi 19 septembre

Le match entre le MCE Eulma et l'USM Bel-Abbès, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football a été décalé au samedi 19 septembre (18h00), a appris l'APS hier auprès de la Ligue de football professionnel (LFP).

Les autres rencontres de cette journée se joueront le

vendredi 18 septembre. Le MCE sera en appel mardi à Chlef pour donner la réplique à l'ASO, en mise à jour de la 4e journée.

Les joueurs de l'entraîneur Nouredine Sâadi ont bouclé la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique par un match nul décroché en déplacement vendredi dernier face

au voisin de l'ES Sétif (2-2). La formation d'El-Eulma s'est fait éliminer en ne décrochant qu'un seul point en six matchs disputés.

Après trois matchs de championnat, le MCEE compte 4 points au compteur, à six longueurs du leader, le CA Batna qui compte 10 points.

APS

HENRY COMMENTE LE BUT DE MARTIAL

Malgré les critiques entourant le prix de son transfert, Anthony Martial (19 ans) a parfaitement réussi ses débuts avec Manchester United en marquant dès sa première apparition face à Liverpool ce samedi, à l'occasion de la 5e journée de Premier League. Désormais consultant pour la chaîne Sky Sports, Thierry Henry s'est permis un petit commentaire au sujet de cette superbe entrée en matière du jeune buteur français. «Malgré son transfert record, Anthony Martial a gardé les pieds sur terre. Son but ? Je l'appelle «le gel du gardien» et il a mis la balle au fond. J'adore la finition, une très belle finition. Quelle belle façon de se montrer», a souligné l'ancien attaquant d'Arsenal selon des propos relayés ce dimanche par le *Daily Express*.

A PARIS, LA SUÈDE C'EST IKEA ET IBRAHIMOVIC

Le Paris Saint-Germain débutera sa saison européenne contre Malmö, l'équipe où un certain Zlatan Ibrahimovic a fait ses débuts. Pour l'ambassadrice de Suède en France, c'est forcément très bon pour un pays qui doit beaucoup à l'attaquant... et aux meubles en kit.

Veronika Wand-Danielsson est une ambassadrice de Suède comblée, puisque depuis que Zlatan Ibrahimovic a signé au Paris Saint-Germain on n'a jamais autant parlé de son pays en France. Dans Le Parisien, et avant le choc entre le PSG et Malmö, elle l'avoue, la Suède se résume souvent à Ikea et à Zlatan, mais au moins on s'intéresse plus à son pays. «On me parle souvent de Zlatan. Du président de la République jusqu'aux hommes politiques, en passant par les commerçants ou les taxis... S'ils apprennent que je suis Suédoise, ça revient à chaque fois. Zlatan accentue l'intérêt réciproque. La France, les Français vont essayer d'en savoir un peu plus sur lui, de comprendre comment il s'est construit.

Grâce à lui, la Suède est devenue plus connue et plus admirée

La Suède est connue pour différents facteurs, comme Ikea par exemple. Quand les gens voient le drapeau suédois sur ma voiture, j'entends parfois des «Tiens, c'est Ikea». Aujourd'hui, il y a aussi Zlatan. Il a créé une image, un respect, une admiration. Grâce à lui, la Suède est devenue plus connue et plus admirée, surtout en sport», avoue Veronika Wand-Danielsson, qui sera mardi soir au Parc des Princes pour assister aux retrouvailles entre Zlatan Ibrahimovic et Malmö.

MOURINHO NE DOUTE DE RIEN

A nouveau défait sur la pelouse d'Everton ce samedi (1-3), le champion en titre Chelsea vit un début de saison catastrophique. Actuellement 16èmes, les Blues comptent déjà 11 points de retard sur le leader, Manchester City. De quoi écorner très sérieusement leurs espoirs de conserver le trône d'Angleterre en fin de saison.

Pourtant, José Mourinho affiche une confiance absolue, comme l'a encore prouvé sa réaction suite aux revers face aux Toffes, ce samedi : «Jusqu'à ce que quelqu'un remporte le championnat, c'est encore nous les champions. Je suis un champion, les joueurs aussi. Ils ne jouent pas aussi mal que les résultats l'indiquent mais à chaque fois les choses sont contre nous. «Je suis l'homme de la situation. Je suis celui qui a réalisé plein de bons résultats avec Chelsea» a conclu le boss des Blues, qui fait décidément preuve d'un inébranlable optimisme, malgré les vents contraires que traverse sa formation.



CR7 FAVORISÉ FACE À MESSI, LA PRESSE CATALANE ACCUSE

Tandis que Lionel Messi a réussi à être décisif face à l'Atlético Madrid, Cristiano Ronaldo a signé un quintuplé face à l'Espanyol. Et voir Cristiano Ronaldo faire de l'ombre à Messi ne passe pas forcément très bien du côté de la presse catalane.

Dans un éditorial, directeur adjoint du quotidien catalan Sport, Lluís Mascau oppose «San Messi, auteur d'une entrée extraordinaire face à l'Atlético, à Cristiano Ronaldo. Certes, le responsable du quotidien accorde à Cristiano Ronaldo que son avalanche de buts n'est pas commune, mais a surtout un coupable tout trouvé : l'Espanyol Barcelone. L'autre club catalan, selon lui, a largement facilité la tâche du Portugais. «J'ai beaucoup de reproches à faire à l'Espanyol qui a laissé toute la place pour jouer au Real Madrid. «Le FC Barcelone qui voit son rival catalan relancer son pire ennemi : Cristiano Ronaldo. Il est vrai que la scène est assez cocasse...»

TOTTENHAM : ADEBAYOR EST LIBRE

Clairement indésirable à Tottenham, Emmanuel Adebayor (31 ans) a trouvé un accord avec les dirigeants anglais afin de résilier son contrat. Malgré des offres de West Ham et d'Aston Villa cet été, l'international togolais avait décliné ces propositions. Désormais libre, l'ancien attaquant de l'AS Monaco devrait avoir l'embarras du choix.

POGBA, MAN CITY REVIENT À LA CHARGE

Malgré le refus de la Juventus Turin de vendre Paul Pogba (22 ans, 3 matchs en Serie A cette saison) lors du dernier mercato d'été, Manchester City n'a pas encore dit son dernier mot sur le dossier de l'international français.

En effet, d'après les informations du quotidien *The Independent*, les Citizens vont profiter de la venue des Bianconeri en Angleterre mardi lors du match de la Ligue des Champions pour entamer de nouvelles discussions. Toujours selon le média anglais, les dirigeants de Manchester City auraient désigné Pogba comme le successeur de Yaya Touré (32 ans, 5 matchs et 1 but en Premier League cette saison) et seraient prêts à investir plus de 100 millions d'euros pour s'attacher les services du milieu de terrain. Pour rappel, le FC Barcelone est également très intéressé par Pogba.

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

M. Messahel: Conjuguer les efforts arabes face à la prolifération des groupes terroristes



Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe Abdelkader Messahel a appelé dimanche au Caire à la conjonction des efforts arabes face à la prolifération des groupes terroristes.

«Il est temps de conjuguer nos efforts communs pour faire face à la prolifération des groupes terroristes extrémistes qui non seulement représentent une menace pour notre sécurité nationale arabe mais visent aussi les valeurs humaines et les principes universels que le monde partage», a soutenu M. Messahel devant la 144^e session du conseil des ministres de la ligue arabe. M. Messahel a rappelé que les activités terroristes évoluaient dans notre région et se nourrissaient des conflits politiques, du recul de l'autorité de l'Etat et la dislocation des institutions sécuritaires.

«Le règlement de ces conflits est une priorité qui nous interpelle à l'effet d'agir selon une méthodologie qui favorise la consécration de l'Etat de droit», a indiqué M. Messahel. Il a rappelé à cet égard les efforts et les initiatives de l'Algérie dans le contexte mondiale pour contrer le terrorisme et qui ont été «fortement appréciés par les partenaires internationaux». Certaines approches algériennes ont même été adoptées dans nombre de questions, a fait remarqué M. Messahel citant la tenue, à Alger de la conférence internationale contre la déradicalisation. La stratégie internationale de lutte contre la déradicalisation dont l'annonce est prévue lors du Sommet mondial de New York en marge de la 70^e session de l'AG des nations unies tiendra compte des recommandations de cette conférence, a ajouté M. Messahel. Il a enfin souligné la nécessité de relancer le système d'action arabe commun et de promouvoir ses mécanismes dans le cadre d'une réforme globale.

ATHLÉTISME MEETING DE RIETI : Makhloufi remporte le 1 500 m

L'Algérien Taoufik Makhloufi a remporté dimanche le 1500 m du meeting de Rieti (Italie) en 3:35.53, devant le Kényan Vincent Kibet (3:37.01) et le Marocain Amine Laâou (3:37.88). Il s'agit de la première course de Makhloufi sur 1500 m depuis les mondiaux 2015 d'athlétisme, disputés du 22 au 30 août dernier à Pékin (Chine) et qui ont vu le natif de Souk Ahras prendre la 4^e place, avec un chrono de 3:34.76. En effet, le champion algérien (27 ans) n'a pris part dernièrement qu'à des épreuves du 800 m, notamment, aux réunions de Zurich (Suisse) et Berlin (Allemagne), bousculées respectivement à la 2^e et 4^e place.

APS

ALGÉRIE - ESPAGNE

M. Bensalah en visite officielle en Espagne

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, entamera à partir d'aujourd'hui une visite officielle de quatre jours en Espagne, à l'invitation du président du Sénat espagnol, Pio Garcia Escudero, a indiqué dimanche un communiqué du Conseil.



Lors de la visite, M. Bensalah aura plusieurs entretiens avec des responsables du gouvernement et parlement espagnols, dont le président du congrès des députés, Jesus Posada, la vice-présidente du gou-

vernemment, Soraya Saenz de Santamaría, et le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Garcia Margallo, ajoute le communiqué. La visite sera sanctionnée par «la signature d'une convention en-

tre le Conseil de la nation et le Sénat espagnol qui contribuera à la consolidation des relations entre les parlementaires des deux pays», selon la même source.

Le président du Conseil

de la nation sera accompagné lors de cette visite par une importante délégation parlementaire.

Le président du Sénat espagnol avait effectué une visite en Algérie, en juin dernier.

ALGÉRIE - EUROPE

Une délégation parlementaire algérienne prend part en Mongolie à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Une délégation parlementaire conjointe prendra part aux réunions de la session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), prévue dans la capitale mongole, Oulan Bator, du 15 au 18 septembre en cours, a indiqué dimanche un communiqué du Conseil de la Nation.

Les représentants de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE examineront plusieurs questions dont «la né-

cessité de faire face aux futurs défis sécuritaires de l'OSCE et des régions voisines» ainsi que «le rôle des parlementaires dans le renforcement de la coopération régionale». La réunion examinera «les questions de sécurité et la coopération de proximité, la lutte contre le terrorisme, la traite des humains, le rôle de l'OSCE», outre «les défis économiques de l'OSCE, la sécurité alimentaire, l'atténuation des effets des sinistres et catastrophes, la gestion des eaux et la coopération avec les or-

ganisations internationales», a indiqué la même source.

La délégation parlementaire algérienne est composée du sénateur Hachemi Djair, président de la délégation, du sénateur Bouamama Abbas et des députés Merabet Salah et Torchí Bouejmaa.

Le parlement algérien prend part «régulièrement» aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en sa qualité de partenaire dans la coopération avec l'OSCE.

ACCIDENT DE LA MECQUE :

L'état des blessés algériens «stationnaire», interventions chirurgicales pour deux d'entre eux



L'état des blessés algériens hospitalisés, suite à la chute d'une grue vendredi à la sortie de la mosquée El Harem, est «stationnaire», alors que deux d'entre-eux ont subi de «lourdes interventions chirurgicales» au niveau des membres inférieurs, a-t-on appris auprès de la Mission nationale du hadj. Outre les 8 hadjis hospitalisés dans les structures sanitaires saoudiennes, une jeune hadja reste en observation au niveau de l'hôpital central de la Mission de La

Mecque, précise à l'APS la même source. Par ailleurs la Mission nationale du Hadj et Omra signale que «deux pèlerins algériens n'ont pas donné signe de vie depuis le jour du drame», qui a enlevé la communauté musulmane. «Les recherches sont en cours pour les localiser, en espérant qu'ils se sont simplement égarés», a indiqué à l'APS un responsable de la Protection civile.

Le Consul général d'Algérie à Djeddah, M. Abdelkader Kacimi El Hassani a



rendu visite à la veuve du hadji décédé lors de l'accident, pour lui «présenter les condoléances du Gouvernement et du peuple algériens» et l'assurer de «son soutien et de sa compassion ainsi que de sa disponibilité à l'assister pour surmonter cette dure épreuve».

Il lui a également promis assistance dans l'accomplissement des procédures administratives.

Le diplomate algérien s'est par ailleurs réuni samedi, à La Mecque, avec les

responsables de la mission pour suivre l'évolution de la prise en charge médicale et psychologique des victimes de l'accident et s'enquérir des conditions de séjour des pèlerins algériens. L'Etat algérien veille à ce que les conditions optimales de succès de cette campagne soient réunies, a assuré M. Hassani qui s'est également rendu au chevet des blessés hospitalisés, en compagnie du Directeur général de l'office hadj et Omra, M. Youcef Azouza.